

## Abonnements par la poste :

**Édition quotidienne**  
CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$5 00  
UNION POSTALE ..... 8 00

**Édition hebdomadaire**  
CANADA ..... \$2 00  
ETATS-UNIS ..... 2 50  
UNION POSTALE ..... 3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

# LE DEBATEUR

FAIS CE QUE DOIS !

## Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

## La naissance d'un parti

C'est officiel : l'accidentelle coalition créée à la veille des élections de 1917 devient un parti aux ambitions permanentes. Le vieux parti conservateur de Macdonald sacrifie son appellation demi-séculaire et se fond dans le groupe nouveau, les libéraux dissidents, à de rares exceptions près, se rallient au nouveau drapeau. M. Borden conserve, avec un mandat renouvelé, la direction des troupes fusionnées et M. Rogers reste dans la coulisse à rêver de la reconstitution du vieux parti *torij*.

L'événement, considérable dans notre vie parlementaire, n'offre en somme rien de très étonnant, ni d'extrêmement imprévu. Beaucoup croyaient que les vieilles affinités de parti seraient les plus fortes et que, la question du tarif aidant, libéraux-unionistes et libéraux tout courts se rejoindraient quelque jour, jetant à bas l'échafaudage de 1917, reconstituant l'ancien bloc libéral. Le chef intérimaire de l'opposition parlementaire tendait ostensiblement aux déserteurs la clé de la maison abandonnée.

Mais les vieux routiers de la politique ne croyaient guère à la rupture de l'alliance de 1917. Ils prédisaient plutôt que le temps la fortifierait et que les libéraux unionistes, peu sûrs de l'accueil que leur ferait le corps électoral sorti de l'excitation loyaliste, préféreraient se cramponner aussi longtemps que possible au poste conquis par une stratégie qui n'avait guère de chance de se renouveler. Ils soutenaient que c'est dans le monde parlementaire surtout que l'on s'attache avec force au vieux axiome : *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*.

L'événement justifie le scepticisme des vieux routiers. Nous allons maintenant assister à la consolidation du nouveau parti. On se propose, paraît-il, à la fois, de lui donner une organisation fédérale et de reconstituer le cabinet qui, devant le parlement, représentera ses rêves et ses ambitions. Ce sera la besogne des prochaines vacances.

Et tout de suite alors se posent une couple de questions d'intérêt considérable pour tout le pays. Quel sera d'abord le programme du nouveau parti en matière de politique intérieure : relations des races, questions sociales, questions scolaires, questions de tarif, etc., et en matière de politique extérieure : relations interimpériales ? Quelle sera, subéquemment, son attitude envers la province de Québec ? Essai-er-t-on, une fois de plus, de consolider les autres provinces contre nous, en exploitant à nouveau la corde du loyalisme ? Ou bien, effrayé par le radicalisme économique de l'Ouest, les unionistes chercheront-ils dans notre province un appui nouveau ? Tout est possible : M. Borden, pour son compte personnel, doit souhaiter plus d'union nationale, mais il a laissé faire la campagne de 1917 et il en a encaissé tout le bénéfice électoral. Quant à certains des tireurs de ficelles, les questions de race ne sont pour eux qu'un élément du jeu. Ils sont aussi prêts, suivant qu'ils le trouveront commode ou utile, à nous prodiguer les compliments qu'à nous agoriser d'injures. Tout dépend de ce que cela peut leur valoir comme moyen d'action.

Une heure grave va se présenter pour les hommes qui, politiquement, se trouvent à représenter, à peu près seuls, la province de Québec. A eux de se rappeler qu'ils sont les gardiens d'intérêts moraux de tout premier ordre.

Omer HEROUX.

## LE RETOUR A LA TERRE

UNE METHODE QUI DONNE D'EXCELLENTS RESULTATS EN ANGLETERRE.

Mercredi, au Board of Trade, M. Christopher Turnor a prononcé une conférence sur l'établissement des soldats sur le territoire agricole. Le projet, qui n'est pas seulement à des colonies de vétérans, mais chez nous, à des groupements de colons partis des vieilles paroisses ou repêchés dans les villes.

On a compris, en Angleterre, que le citadin éprouve une répulsion insurmontable pour la terre et que par contre la ville exerce sur le rural une attraction puissante avec son faux luxe, son confort apparent, et surtout les avantages de la vie sociale. Le tort le plus marqué de la vie à la campagne, de la vie de l'agriculteur, c'est l'isolement. Celui-ci est combattu aujourd'hui, dans une certaine mesure, par l'amélioration de la voirie qui permet les communications plus rapides, l'emploi de l'automobile abolisseur de distances ; mais il reste encore le plus redoutable ennemi du colon qui part vers les terres neuves. Des esprits pratiques ont donc songé à transporter à la campagne ce qui est commun. Pour le réaliser, il a suffi de procéder à une distribution des terres sur un plan nouveau. On a fait de celles-ci les raies d'une roue gigantesque dont les habitations figureraient le moyeu. De plus, pour limiter les frais, pour garantir contre les aléas des agriculteurs débutants et inexpérimentés — puisqu'il s'agit surtout de colonies formées par d'anciens soldats — on a développé le principe coopératif. Les mêmes instruments aratoires servent à la culture de la terre de toute la communauté, ce qui réduit au minimum la contribution de chacun dans le capital immobilisé par l'achat de ces instruments. Les produits du sol sont aussi vendus en coopérative aux marchés les plus voisins. On voit immédiatement l'économie de combustible — parce que ces produits sont véhiculés par automobile jusqu'à la gare ou même jusqu'au marché — que cette simplification de la manutention représente : elle comporte aussi une économie de temps très appréciable, puisque l'agriculteur et sa famille peuvent consacrer tout leur temps à la culture de leurs produits sans avoir à s'occuper de leur disposition. Enfin, on a établi en principe qu'il importe moins de cultiver de grandes superficies de terrain que d'appliquer la culture intensive, scientifique à de petits domaines, que de faire donner à la terre le maximum de rendement. Afin de guider le travail des agriculteurs, de mettre à leur portée des renseignements pratiques, des démonstrations concrètes, on a décidé que chaque groupement, (qui compte cent ou deux cents familles), aura sa station agronomique ou sa ferme modèle.

En Angleterre, la guerre a ouvert les yeux des hommes publics. Ils se sont rendus compte de l'effroyable proportion de réformés chez les citoyens des villes. Elle était de 30 pour cent et plus, en certains cas,

tandis que pour les campagnes et pour les villes-jardins elle n'était que de 30 pour cent au maximum. C'est de deux motifs principaux que s'est inspiré le projet des groupements de maraîchers et de petits agriculteurs et la construction des villes modèles : premièrement, le relèvement de la santé et de la moralité publique, et, secondement, le rétablissement de l'équilibre entre la population rurale et la population urbaine. M. Turnor prouve que les Anglais ont bien mérité leur surnom de botticliers puisque l'empire britannique, possesseur d'un cinquième du globe, ne compte que 13,400,000 agriculteurs tandis que l'Allemagne, en Europe seulement, en compte 21,000,000.

La prospérité urbaine ne peut pas continuer indéfiniment aux dépens de la corruption de la campagne, ajoute le conférencier. La prospérité agricole est aussi nécessaire à la prospérité urbaine que la prospérité urbaine l'est à la prospérité agricole. Et cela est facilement explicable. Plus le cultivateur produira et plus il aura besoin de moyens de transports, d'instruments aratoires, etc., et moins la ville sera chère dans les villes, moins la production sera chère et plus la concurrence des produits nationaux sera victorieuse sur les marchés étrangers.

M. Turnor a dit ces choses fort intéressantes en prédisant sans s'en douter, tout en prétendant que la Grande-Bretagne peut encore recevoir de nombreux agriculteurs sur ses propres terres puisque sa population rurale est inférieure en nombre à celle du Danemark ou de la Scandinavie, il recommande la coopération entre les Dominions et la mère patrie et il préconise l'établissement en masse de colons anglais — *English speaking*.

« Les terres canadiennes se développent, dit-il, et il est sûr que la langue anglaise — les gens de langue anglaise — les développeront, des gens d'autres nationalités le développeront. Ce que nous voulons, c'est un développement de notre pays par les gens de langue anglaise, autant que possible, et il est du devoir du gouvernement, des éducateurs et des organisations d'hommes d'affaires de coopérer à ce travail. »

Dans la province de Québec, il est tout naturel que l'on désire que les terres appartiennent aux gens de chez nous, aux gens de langue française si nous voulons conserver notre influence et notre place dans la confédération. Nous n'avons pas à compter sur l'importation du capital humain plus que sur l'importation du capital monétaire.

Le gouvernement a promis de faire beaucoup pour la colonisation et l'agriculture. Il aura profité à faire étudier les expériences anglaises pour les adapter ensuite à la province de Québec. Encore une fois, nous ne serons jamais sûrs de résister à la désagrégation, à l'anglicisation, au contact démoralisateur de l'élément anglo-saxon, que lorsque les gens resteront sur la terre. Ils y garderont aussi leur prospérité, leur indépendance, leur foi, leur vitalité. Ce sont les grosses familles saines et vigoureuses des campagnes qui seront notre meilleur gage de victoire dans la lutte de demain ; tandis que dans les milieux anglais, ruraux ou

citadins, le divorce facilité se chargera de réduire encore une natalité déjà faible ; les mariages précoces, féconds et durables renforceront nos rangs.

En Angleterre on a donné comme base à tout ce système de colonisation le crédit agricole. Il est indubitable qu'une forme d'avance quelconque est nécessaire pour assurer le succès du retour à la terre de citadins ou d'anciens soldats qui n'ont pas accumulé d'économies. Mais le prêt par le gouvernement a le tort d'imprimer la politique et tous ses ennemis dans une question où elle n'a rien à voir et tout à gâcher. L'idéal serait, si les sociétés de colonisation étaient assez puissantes et assez riches pour se charger de cette partie, de fonder une caisse agricole dans chaque paroisse. Mais peut-être serait-il possible de leur assurer des subventions de l'Etat qui échapperaient, une fois entre leurs mains, aux influences politiques.

Le principal, c'est que la question du retour à la terre reste à l'ordre du jour, qu'on cherche une solution pratique, qu'on adopte un plan et que l'on profite des excellentes dispositions que le gouvernement provincial vient de manifester pour battre le fer quand il est chaud. Les promesses électorales ne seraient pas si souvent violées si les électeurs se faisaient la voix de la conscience des politiciens.

Louis DUPIRE.

## BILLET DU SOIR

## PURE LAINE

En faisant ma ronde de police secrète, je tombe sur un groupe où les petites filles discutent d'après la qualité de leurs robes. Laurette se pose en pontife, car elle étrenne et assure que sa robe vaut beaucoup, l'étoffe en étant de pure laine. Naturellement, les autres assurent aussi qu'elles sont dans le même cas : mais Laurette tend le bras, pince leur jupe et leur montre que du coton, comme elle a dû voir faire à sa maman et y croit. Vengeresse : « Non ! il y a du coton là-dedans ! Debout en arrière d'elle, les mains sur le dossier de sa chaise, Yvette écoute et contemple.

Après leur avoir parlé un peu pour tâcher de les enlever à leur discussion frivole, je continue mon chemin en songeant à un mot que j'ai entendu déjà, que ces petites ignorent sûrement et qu'il apporte-rait à Yvette, d'introduire parmi elles. Alors, j'en rencontre quatre.

Elles jouaient au échec, tout tranquillement, quand l'orage a éclaté. A propos de quoi ? Elles tentent de me l'apprendre par un long discours de politiciens, avec des grossissements, des subtilités, des dénégations violentes et soulagées enfin, d'avoir ainsi confessé les péchés de leurs voisines, veulent bien essayer d'une nouvelle partie.

Plus loin, c'est une grosse fillette blonde, qu'en train de raconter une histoire à son amie, se voit dérangée à tout moment par quelque réaction sangnue et proteste en l'air :

— Mary-Rose, bon !  
— Oh ! non, lui dis-je, pas Mary, mais Marie-Rose.  
— Mademoiselle, c'est mon nom, proteste l'espiègle, contente de me prendre en faute.  
— Je sais bien, repris-je, que c'est toujours le nom de la sainte Vierge. Mais pourquoi ne pas le dire en français ? Vous êtes Canadienne...  
— Maman est Irlandaise, mademoiselle.

— Vraiment ? relévis-je. Nous en apprenons tous les jours. Antonie est à demi-italienne, Jeanne, française de père et de mère, avec un nom qui sonne le franc canadien, et maintenant, vous voilà, vous, avec une mère irlandaise ?

Alors, Yvette qui s'était appuyée, se recule un moment, puis avec ferveur :

— Moi, mademoiselle, je suis canadienne pure laine !  
André JARRET.

## FEU M. REMI BENOIT

L'Evangéline nous apprend la mort de son ancien rédacteur, M. Remi Benoit, décédé récemment à Truro, N.-E., dans sa soixante-dix-huitième année.

M. Benoit avait joué, dans l'histoire récente de l'Acadie, un rôle considérable. Il s'était particulièrement attaché au développement de la société l'Assomption, dont il fut le premier président, puis l'organisateur général. Un jeune prêtre acadien, M. l'abbé F. Bourgeois, qui l'a bien connu, écrit de lui, en tête de l'Evangéline, qu'on peut le qualifier de « chevalier » des causes nationales acadiennes. « Car ce fut un vaillant, dit-il. Ce fut un patriote franc et sans peur. Il a combattu les bons combats : ceux de la patrie céleste et ceux de la patrie terrestre. »

Et M. l'abbé Bourgeois ajoute ce trait caractéristique, par lequel il définit le patriotisme et l'action du regrette défunt :

« Selon nous, c'était là la marque de son patriotisme franc et sans peur : qu'il inspirait jusqu'à ses actions ordinaires. « Voilà pourquoi il se faisait le propagandiste modeste des bonnes causes, au sein des familles qu'il visitait, dans les conversations intimes que le hasard lui faisait tier. « Voilà pourquoi l'idéal qu'il rêvait pour chaque Acadien était si élevé. »

Sur la tombe de ce bon soldat de la cause catholique et française, nous déposons respectueusement notre fraternel tribut d'hommages. Nous prions sa famille et tous les siens d'agréer l'expression de notre profonde sympathie. — O. H.

## BLOC-NOTES

Un oubli ?

L'Evangéline a publié hier un long article sur la motion Pope à propos des écoles nationales. Le collaborateur occasionnel de l'Evangéline dont on découvre facilement le nom, s'il ne le signe pas, ne peut s'empêcher de mettre les nationalistes en cause. Ne sont-ils pas les auteurs de tous les maux passés, présents et futurs au Canada ? La chanson d'il y a bientôt trois quarts de siècle est toujours d'actualité, dans certains milieux. Quoi qu'il arrive, « c'est la faute à Papineau ». Or donc, l'auteur de l'article en question, après avoir expliqué que M. Bourassa n'est pas du pays, « n'est pas un sujet formé intellectuellement dans la province de Québec », et qu'il « est victime des erreurs et des préjugés de son ancêtre », — c'est la faute à Papineau, — affirme que les idées subversives dont nous subissons le contre-coup ont pour auteur M. Bourassa, et que le parti libéral, pour une raison ou pour une autre, n'a pas suffisamment combattu l'agitation nationaliste en ces années de difficultés si graves. Et voilà pourquoi M. Pope a demandé l'école nationale. Pour être plus complet, l'auteur de l'article de l'Evangéline aurait dû ne pas oublier que, ces mêmes idées nationalistes, ces mêmes théories subversives, des conservateurs auxquels il touche de près, et son journal avec lui, les ont soutenues, appuyées, répandues et encouragées, du jour à la droite de M. l'orateur.

1903 à 1912 ; qui ne se rappelle les Nantel, les Sévigny, les Lespérance, les Blondin, les Rainville et vingt autres politiciens, sans compter toute la séquelle des politiciens jeunes-bleus du temps, jouant la comédie pour mieux arriver ? C'est pourtant un détail intéressant à ajouter à l'article en question.

Louis DUPIRE.

## BILLET DU SOIR

## PURE LAINE

La Gazette rappelle ce matin que si la dette fédérale canadienne est de plus de \$220 par tête, celle de la Nouvelle-Zélande est de tout près de \$850. « Le Canada, dit-elle, n'est donc pas, de toutes les colonies anglaises, celle qui a fait le plus de sacrifices financiers pour la guerre. » Cela se peut très bien. La Gazette, néanmoins, trouverait profit à relire un de ses articles d'hier ou, après avoir écrit que d'autres pays, ainsi la Grande-Bretagne, la France, la Belgique et, en fait, toutes les nations européennes, sont dans une pire situation que nous, elle ajoutait :

« ...but that is poor consolation. » Le fait que nos voisins s'est rompu quatre côtes console difficilement de son mal qui lui s'est fait amputer trois doigts.

## Notre immigration

Une personne d'origine anglaise qui s'occupe de sociologie disait hier, dans une conférence à Montréal : « Une étude de la population de nos prisons, de nos maisons de santé et de nos hôpitaux démontre qu'il y a chez nous une proportion étonnante d'étrangers dangereux ou en danger. » Dans telle proportion, s'est continué tout le discours, s'est continué tout le discours documenté qui a duré environ une demi-heure, ce matin. Il a été suivi de M. Stevens, qui a accepté la fonction d'exécutif des hautes œuvres et ne croyait sans doute pas avoir affaire à si forte partie. Il a employé des gros chiffres et des gros mots, menaçant même de se démettre comme député s'il faut en acheter l'honneur en parlant devant des « indignités ».

On a par là une idée de la tournure qu'a prise le débat à ce moment, mais qui ne s'est heureusement pas maintenue. M. Keefe, de Port-Arthur, qui comptait, hier, parmi les critiques des *Grain-Growers*, s'est trouvé mécontent du ton donné à la discussion par le député de Vancouver ; il est venu à la rescousse de M. Crerar et des *Grain-Growers*, à qui l'on ne saurait reprocher, dit-il, de réussir dans leur grande et intéressante entreprise, même si l'on diffère d'opinion avec eux sur certains détails d'administration. Et après que M. Robb, le whip libéral, eut fait remarquer que s'il y a malheureusement quelque part, c'est sous l'égide des commissaires nommés par le gouvernement, le docteur Clark a résumé et clarifié la situation, au moyen de quelques chiffres et d'un aperçu général exonerant complètement l'accusé, c'est à quoi personne n'a su rien trouver à répondre. Cela n'a pas empêché le débat de se continuer toute la journée, sur des détails de la nouvelle loi de la commission des Grains. Il n'y a pas à nier que cette question apparaisse fort complexe aux non initiés, et qu'il s'est passé du temps avant que les auditeurs, députés de l'Est y compris, puissent se sentir assurés d'y comprendre quelque chose et de pouvoir s'en faire une opinion éclairée.

Le fond du débat repose sur la pratique dénommée *overage* entre les fermiers apportant leur blé, et les propriétaires d'élevateurs qui le leur achètent, autrement dit, entre vendeurs et acheteurs. Le fermier arrive à l'élevateur avec sa charge de blé, et reçoit de l'élevateur du gouvernement un certificat de quantité, disant de cent boisseaux de telle qualité, de cinquante de la deuxième, et ainsi de suite. Le blé est déchargé et commence immédiatement à subir divers procédés de tamisage et de séparation ; or, qui peut assurer qu'il ne se trouvera pas un boisseau ou deux de plus, ou de moins (*shortage*) que les machines en auront disposé ?

Elle va peut-être trois ou quatre boisseaux, s'il y a *overage*, qui restent au profit de l'élevateur, ou

plus exactement au profit de la *Compagnie des Grains des Grain-Growers Limited*. Trois boisseaux, ou quatre, c'est peu de chose, mais s'il est venu dans la journée deux cents clients, il peut se trouver le soir plusieurs centaines de boisseaux de blé n'appartenant à personne en particulier et dont la compagnie hérite comme de son bénéfice propre. Et ce n'est que pour une seule journée ; que l'on multiplie ce petit « bénéfice » comme on dit en argot par trente jours, par soixante jours, ou par cent jours et plus, et l'on voit que ces glanures, ces « rapallages » nouveau genre finissent par constituer un apport sérieux à l'encaisse des propriétaires d'élevateurs. M. Stevens affirme qu'en cinq ans les *Grain-Growers*, sous la direction de M. Crerar, ont réalisé ainsi un bon total d'un million de piastres. D'où son blâme et son indignation ; il écrie au vol, ni plus ni moins, à l'illégalité, et adjure le gouvernement de mettre fin à cet état de choses, ou bien qu'il lâchera les affaires publiques et s'en retournera tout seul à Vancouver. La menace a pu faire trembler l'entourage du député, mais il n'en a rien paru à l'extérieur et le débat a continué son petit train-train, avec moins de coups de voix et plus de renseignements.

La vérité n'est cependant sortie du puits que peu à peu, et c'est de M. A. K. Maclean, parlant une heure plus tard au nom du gouvernement, que l'on a appris que la pratique de l'*overage* n'a rien de criminel, ni de caché, et qu'elle est le produit d'une entente amiable entre les cultivateurs aimant mieux payer ainsi les frais de la transaction, partie en argent, partie en nature. La partie argent s'élève à un demi-sou par boisseau, ce qui est fort modeste, avait dit M. Crerar, si l'on compare avec les villes à blé des Etats-Unis, où le tarif est le plus souvent de un sou à un sou et demi. A Port-William et ailleurs, les *Grain-Growers* comme le gouvernement consentent au tarif modéré d'un demi-sou, plus les surplus, parce que leurs clients sont en même temps leurs actionnaires, et que toute l'affaire est à base coopérative. Il est à remarquer que dans ces conditions le client finit par rentrer dans son dû, puisque le bénéfice lui est distribué sous forme de dividende. Mais revenons à M. Maclean et à sa déclaration que tout est ouvert et licite dans ce système, qui fonctionne, au surplus, sous la surveillance et la direction même des commissaires du gouvernement. M. Robb l'avait rappelé un peu plus tôt et le ministre n'a pas de raison pour le nier ou le déguiser. M. Robb avait dit : « Si c'est de la fraude, elle se fait avec la connivence des employés du gouvernement, et par conséquent c'est ce dernier qui en est responsable bien plus que les *Grain-Growers* et leur président. » M. Maclean relève le trait, et tout en admettant la pratique, ne qu'elle ait rien de furtif ou de coupable, et qu'elle se passe au grand jour et à la satisfaction des deux parties intéressées. Elle est simplement née de l'usage et de la nécessité ; les éleveurs ont une entreprise commerciale, qui a droit à une rémunération pour les services qu'elle rend. Or, de tout temps, de même que les meuniers gardent une proportion de leur farine, les éleveurs font un « écrouage » du blé qu'on leur apporte, en sus d'un paiement en argent. S'il n'y avait pas ce supplément-blé, la commission en argent serait plus élevée, et les cultivateurs seraient les premiers à s'insurger. La seule chose possible, c'est d'essayer une diminution du taux de la commission en espèces, et au lieu d'une demie, ce sera trois-huitièmes de un pour 100 pour l'année courante, jusqu'à voir.

« Et pourquoi donc ? demande M. Levesque. »

« Je n'en sais rien, répond franchement le ministre, c'est pour essayer comment iront les choses avec cette légère diminution. Il ajoute qu'il proposera en temps opportun un amendement en ce sens. »

M. Crerar avait apporté un autre argument à la défense de ses *Grain-Growers* : c'est que si leurs éleveurs font des profits, les éleveurs du gouvernement en font de plus grands encore. Ainsi, en 1915-16, ceux des *Grain-Growers* ont réalisé \$94,000, et les éleveurs de l'Etat, \$116,000 ; l'année suivante, ce fut \$132,000, contre \$331,000. Il est vrai que les quantités emmagasinées furent plus grandes dans les entrepôts de l'Etat, mais pas suffisamment pour changer le sens de la proportion. M. Crerar ajoute un autre renseignement qui a son importance : tout profit provenant de l'*overage* retourne aux clients, au trois pour cent ; il est vrai que ce dernier argument a été contredit, un peu vaguement, par M. Stevens, qui prétend qu'il est d'une exécution impossible dans la nature des choses. On a même compris M. Crerar là-dessus, lorsqu'il a rappelé que sa société est une coopérative, et que si le fermier perd d'une main par ces glanures, il retrouve de l'autre par son dividende, puisqu'il est actionnaire de la compagnie avec laquelle il transige. M. Crerar ajoute que pour l'année dernière, le mouvement de fonds a été de 102 millions et les profits de \$141,000, soit 14 pour 100 environ. Le capital payé de la société est de \$2,000,000, et la réserve de \$1,500,000.

Le docteur Clark devait tirer un bon effet de ces derniers chiffres, en prenant la part de son voisin et ami M. Crerar. « Deux millions de capital et un million et demi de réserve, dit-il, cela fait en tout trois millions et demi. Or, nous savons que les actionnaires de la société en question sont au nombre de 35,000. Si donc l'on veut vérifier l'accusation de devenir millionnaires que vient de porter le député de Vancouver contre les *Grain-Growers* en général, le calcul est fort simple, il n'y a qu'à diviser trois millions et demi par 35,000 et le résultat donne la moyenne de la fortune que possède de ce chef chacun des « millionnaires » ; résultat, \$100. Ce sont des millionnaires de cent dollars, conclut le député de Red Deer, et l'impôt sur le revenu perd ses droits auprès d'eux pour ce qui est de cette source de leur fortune.

## CHRONIQUE D'OTTAWA

## L'avenir des unionistes

Autour du caucus ministériel — Ceux qui s'en iraient — La Chambre et les « Grain Growers »

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 26 juin. Le caucus unioniste, le procès de M. Crerar, que les ministériels ont essayé de déconsidérer devant l'opinion, à propos des profits réalisés par la coopérative des *Grain-Growers*, puis un débat sur la loi de naturalisation, tel est en peu de mots le bilan de la journée.

Le caucus n'en a pas été le moindre incident, encore que l'on n'ait pas de renseignements complets sur ce qui s'y est passé au juste. Il est notoire et admis que l'on y a adopté une résolution à l'effet de perpétuer l'unionisme dont sir Robert Borden continue d'être l'interprète et le chef, bien qu'il ait esquissé une offre de se « effacer » sans en avoir sérieusement envie. Les dissidents de ces derniers jours s'étaient abstenus, y compris M. Frank Carvell, qui « branle dans la manche » à son tour et sur lequel ses collègues ne semblent plus beaucoup compter. Il paraît par contre que M. Ballantyne et M. Rowell ont prononcé des vœux de fidélité tandis que M. Calder aurait proposé la résolution historique qui doit assurer le salut du pays et le maintien des hommes du jour à la droite de M. l'orateur.

L'entente semble donc aussi « cordiale » qu'on la puisse désirer, dans les cercles unionistes, du moins en ce qui concerne ces trois ou quatre noms. Il est vrai qu'il faut tout de même en revenir à l'électeur-roi ; et ce n'est sans doute pas la petite manigance de ce matin qui changera grand chose à l'histoire du Canada. Elle aura une répétition dans quelque temps, alors qu'un programme plus précis sera soumis aux deux factions momentanément alliées. Les libéraux fourbiront leurs armes dans la coulisse en attendant leur grand *pow-wow* : du mois d'août, qui leur donnera à eux aussi des armes neuves et un chef nouveau, car, même si le manteau retombe sur les épaules de M. McKenzie, on ne peut pas dire qu'il le détient actuellement, n'occupant ses fonctions qu'à titre provisoire et passager ; autrement dit, il n'y a pas de chef du parti libéral actuellement, et celui qui le deviendra pourra se considérer comme successeur immédiat de feu M. Laurier.

M. Borden a définitivement annoncé au caucus la session d'automne, ainsi que le remaniement du cabinet au cours de l'été. Il paraît réglé comme papier à musique que MM. Blondin, Doherty et Foster vont retourner à leurs chères études ; mais l'ombre de leurs successeurs ne se profile pas encore sur la muraille.

Le procès de M. Crerar — il n'y a pas moyen d'appeler autrement la manœuvre unioniste de ces derniers jours — s'est continué toute la journée, après que l'accusé eut complété sa défense en une allocution documentée qui a duré environ une demi-heure, ce matin. Il a été suivi de M. Stevens, qui a accepté la fonction d'exécutif des hautes œuvres et ne croyait sans doute pas avoir affaire à si forte partie. Il a employé des gros chiffres et des gros mots, menaçant même de se démettre comme député s'il faut en acheter l'honneur en parlant devant des « indignités ».

On a par là une idée de la tournure qu'a prise le débat à ce moment, mais qui ne s'est heureusement pas maintenue. M. Keefe, de Port-Arthur, qui comptait, hier, parmi les critiques des *Grain-Growers*, s'est trouvé mécontent du ton donné à la discussion par le député de Vancouver ; il est venu à la rescousse de M. Crerar et des *Grain-Growers*, à qui l'on ne saurait reprocher, dit-il, de réussir dans leur grande et intéressante entreprise, même si l'on diffère d'opinion avec eux sur certains détails d'administration. Et après que M. Robb, le whip libéral, eut fait remarquer que s'il y a malheureusement quelque part, c'est sous l'égide des commissaires nommés par le gouvernement, le docteur Clark a résumé et clarifié la situation, au moyen de quelques chiffres et d'un aperçu général exonerant complètement l'accusé, c'est à quoi personne n'a su rien trouver à répondre. Cela n'a pas empêché le débat de se continuer toute la journée, sur des détails de la nouvelle loi de la commission des Grains. Il n'y a pas à nier que cette question apparaisse fort complexe aux non initiés, et qu'il s'est passé du temps avant que les auditeurs, députés de l'Est y compris, puissent se sentir assurés d'y comprendre quelque chose et de pouvoir s'en faire une opinion éclairée.

Le fond du débat repose sur la pratique dénommée *overage* entre les fermiers apportant leur blé, et les propriétaires d'élevateurs qui le leur achètent, autrement dit, entre vendeurs et acheteurs. Le fermier arrive à l'élevateur avec sa charge de blé, et reçoit de l'élevateur du gouvernement un certificat de quantité, disant de cent boisseaux de telle qualité, de cinquante de la deuxième, et ainsi de suite. Le blé est déchargé et commence immédiatement à subir divers procédés de tamisage et de séparation ; or, qui peut assurer qu'il ne se trouvera pas un boisseau ou deux de plus, ou de moins (*shortage*) que les machines en auront disposé ?

Elle va peut-être trois ou quatre boisseaux, s'il y a *overage*, qui restent au profit de l'élevateur, ou

plus exactement au profit de la *Compagnie des Grains des Grain-Growers Limited*. Trois boisseaux, ou quatre, c'est peu de chose, mais s'il est venu dans la journée deux cents clients, il peut se trouver le soir plusieurs centaines de boisseaux de blé n'appartenant à personne en particulier et dont la compagnie hérite comme de son bénéfice propre. Et ce n'est que pour une seule journée ; que l'on multiplie ce petit « bénéfice » comme on dit en argot par trente jours, par soixante jours, ou par cent jours et plus, et l'on voit que ces glanures, ces « rapallages » nouveau genre finissent par constituer un apport sérieux à l'encaisse des propriétaires d'élevateurs. M. Stevens affirme qu'en cinq ans les *Grain-Growers*, sous la direction de M. Crerar, ont réalisé ainsi un bon total d'un million de piastres. D'où son blâme et son indignation ; il écrie au vol, ni plus ni moins, à l'illégalité, et adjure le gouvernement de mettre fin à cet état de choses, ou bien qu'il lâchera les affaires publiques et s'en retournera tout seul à Vancouver. La menace a pu faire trembler l'entourage du député, mais il n'en a rien paru à l'extérieur et le débat a continué son petit train-train, avec moins de coups de voix et plus de renseignements.

La vérité n'est cependant sortie du puits que peu à peu, et c'est de M. A. K. Maclean, parlant une heure plus tard au nom du gouvernement, que l'on a appris que la pratique de l'*overage* n'a rien de criminel, ni de caché, et qu'elle est le produit d'une entente amiable entre les cultivateurs aimant mieux payer ainsi les frais de la transaction, partie en argent, partie en nature. La partie argent s'élève à un demi-sou par boisseau, ce qui est fort modeste, avait dit M. Crerar, si l'on compare avec les villes à blé des Etats-Unis, où le tarif est le plus souvent de un sou à un sou et demi. A Port-William et ailleurs, les *Grain-Growers* comme le gouvernement consentent au tarif modéré d'un demi-sou, plus les surplus, parce que leurs clients sont en même temps leurs actionnaires, et que toute l'affaire est à base coopérative. Il est à remarquer que dans ces conditions le client finit par rentrer dans son dû, puisque le bénéfice lui est distribué sous forme de dividende. Mais revenons à M. Maclean et à sa déclaration que tout est ouvert et licite dans ce système, qui fonctionne, au surplus, sous la surveillance et la direction même des commissaires du gouvernement. M. Robb l'avait rappelé un peu plus tôt et le ministre n'a pas de raison pour le nier ou le déguiser. M. Robb avait dit : « Si c'est de la fraude, elle se fait avec la connivence des employés du gouvernement, et par conséquent c'est ce dernier qui en est responsable bien plus que les *Grain-Growers* et leur président. » M. Maclean relève le trait, et tout en admettant la pratique, ne qu'elle ait rien de furtif ou de coupable, et qu'elle se passe au grand jour et à la satisfaction des deux parties intéressées. Elle est simplement née de l'usage et de la nécessité ; les éleveurs ont une entreprise commerciale, qui a droit à une rémunération pour les services qu'elle rend. Or, de tout temps, de même que les meuniers gardent une proportion de leur farine, les éleveurs font un « écrouage » du blé qu'on leur apporte, en sus d'un paiement en argent. S'il n'y avait pas ce supplément-blé, la commission en argent serait plus élevée, et les cultivateurs seraient les premiers à s'insurger. La seule chose possible, c'est d'essayer une diminution du taux de la commission en espèces, et au lieu d'une demie, ce sera trois-huitièmes de un pour 100 pour l'année courante, jusqu'à voir.

« Et pourquoi donc ? demande M. Levesque. »

« Je n'en sais rien, répond franchement le ministre, c'est pour essayer comment iront les choses avec cette légère diminution. Il ajoute qu'il proposera en temps opportun un amendement en ce sens. »

M. Crerar avait apporté un autre argument à la défense de ses *Grain-Growers* : c'est que si leurs éleveurs font des profits, les éleveurs du gouvernement en font de plus grands encore. Ainsi, en 1915-16, ceux des *Grain-Growers* ont réalisé \$94,000, et les éleveurs de l'Etat, \$116,000 ; l'année suivante, ce fut \$132,000, contre \$331,000. Il est vrai que les quantités emmagasinées furent plus grandes dans les entrepôts de l'Etat, mais pas suffisamment pour changer le sens de la proportion. M. Crerar ajoute un autre renseignement qui a son importance : tout profit provenant de l'*overage* retourne aux clients, au trois pour cent ; il est vrai que ce dernier argument a été contredit, un peu vaguement, par M. Stevens, qui prétend qu'il est d'une exécution impossible dans la nature des choses. On a même compris M. Crerar là-dessus, lorsqu'il a rappelé que sa société est une coopérative, et que si le fermier perd d'une main par ces glanures, il retrouve de l'autre par son dividende, puisqu'il est actionnaire de la compagnie avec laquelle il transige. M. Crerar ajoute que pour l'année dernière, le mouvement de fonds a été de 102 millions et les profits de \$141,

## LETRES AU "DEVOIR"

### UNE NOUVELLE AMICALE

Berthierville, 26 juin.  
Monsieur le rédacteur,  
Vous vous êtes beaucoup intéressé aux Amicales. Voulez-vous me permettre de vous donner quelques détails sur les fêtes de Berthierville, au cours desquelles a été fondée une nouvelle amicale ?

Le 70ème anniversaire de la fondation du Collège de St-Joseph de Berthierville a été fêté superbement. Pour commémorer cet anniversaire, les anciens élèves et les bons amis de la maison ont bien voulu donner au Collège un orgue magnifique, sorti de la maison Casavant Frères, de St-Jacques. L'inauguration de cet orgue a eu lieu le 12 du courant. M. J. Ach. Chénier, professeur de musique à Joliette, a donné un programme choi- si et bien exécuté. Le 19 au soir, distribution des prix aux élèves actuels, bénédiction de l'orgue, par le P. L.-J. Morin, c. s. v., assistant provincial, sermon très goûté par M. l'abbé A.-V. J. Piette, prêtre, curé, à St-Stanislas de Montréal. Cette allocation a été suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, présidée par le même curé, M. le chanoine Archibald Mousseau, procureur de l'archevêché de Montréal. Puis les anciens élèves, au nombre de 172, se sont réunis à la salle d'étude pour procéder à l'organisation de leur amicale. Discussion très intéressante sur le projet des statuts de l'amicale ; élection des officiers du bureau de direction qui donne le résultat suivant :

Président honoraire : M. le chanoine P. Pelletier, curé de Berthierville.  
Président actif : M. J.-A. Gaudin, marchand, Berthierville.

Vice-président : J.-A. Guay, il- braire, Montréal.

Secrétaire-trésorier : M. Domini- que Tessier, marchand, Berthierville.

Secrétaire-adjoint : F.-J.-A. La- rose, c. s. v., Collège St-Joseph, Ber- thierville.

Directeurs ou conseillers : MM. Wilfrid Gervais, propriétaire du Riencourt, Montréal ; le notaire Victor A. Bourgeois, de Sorel ; le Dr J.-O. Gaudin, maître de Ber- thierville ; J.-A. Giroux, gérant de la Banque d'Hocheville, Sorel ; le notaire J.-Alex. Lavallée, Berthierville ; avoué légal : Camille Tes- sier, avocat, Montréal.

Après que chaque membre de l'amicale eut reçu son insigne, nous leur donnâmes un tour de la grande salle de récréation qui pré- sentait un beau spectacle — c'était le premier banquet de l'amicale — 375 couverts. Au son de l'harmo- nie du collège, les convives, an- ciens élèves et amis de la maison, font honneur au menu préparé par les dames de la ville. Le moment de parler est venu — peut-il y avoir banquet et ne pas parler ? — Le Président-directeur, le Fr. J.-A. Char- bonneau, c. s. v., et M. J.-A. Marie- Camille, élève finissant, souhaitent la bienvenue aux anciens. M. Camille Tessier, avocat, répond par un petit bijou de discours, rempli de sentiments de vraie affection pour ses premiers maîtres. Ensuite, M. le président propose la santé des Cleres de Saint-Viateur, à laquelle répond le R. P. L.-J. Morin, c. s. v., assistant-provincial, fort aimable- ment pour tous.

Le Dr J.-A. Gaudin, maire de la ville, propose la santé de la paroisse de Berthierville, et M. le chan. P. Pelletier, curé, est debout, avec tout son grand cœur pour dire le plaisir qu'il ressent depuis quelques jours et surtout ce soir. Il met la note gaie, par ses saillies pleines d'originalité et de bonhomie. En- suite, M. F.-X. Lacoursière, avocat, des Trois-Rivières, autre ancien élève, dit en termes pesés et bien catholiques les bons souvenirs qu'il garde du Collège de Berthierville. Le R. P. O. Charbonneau, c. s. v., amé- nageur du Collège, dans une allocu- tion de haute tenue, dit aux an- ciens les moyens à prendre pour que l'amicale vive longtemps : M. Camille Tessier, avocat, s'était ré- servé de dire ce que l'organisation de ces fêtes s'était imposé de fati- gues et de recherches pour en ar- river à ce résultat, et propose que l'on lève son verre à la santé de l'amicale. Le R. P. J.-A. Larose, c. s. v., répond. Il dit tout ce qui a été fait de part et d'autre, et fait revivre quelques-uns des disparus, entre autres, le bon F. Marsolais, celui que toujours, dans les réu- nions d'anciens, à Berthierville, on se plaît à nommer.

Tous les anciens sont partis con- tents et enthousiasmés de tout ce qu'ils ont vu et entendu, bien déci- dés à aider, dans la mesure du pos- sible, les efforts de ceux qu'ils ont délégués pour régir leur amicale.

TESTIS.

QUE PREFEREZ-VOUS ?  
PAYER LOYER OU  
ETRE CHEZ VOUS ?

Les faubourgs-jardins de Marcell sur le bord du Lac, desservis par un système de communications rapides, au BOULEVARD MAR- CIL, aux JARDINS DE LA BAIE DE DOUVEAU, aux JARDINS DE STRATIMORE, aux JARDINS DE LAKESIDE, sont des sites dé- veloppés d'une façon permanente, offrant toute la commodité voulue du point de vue de l'emplacement, de l'hygiène, air pur, eau et bon drainage ; entourage agréable et prospère ; facilités de transport de première classe ; excellents voisins ; augmentation assurée en valeur, due à l'accroissement de la proximité de Montréal, et aux multiples autres attractions et avantages, qu'une si belle situa- tion pour vous prouver d'une façon satisfaisante. Achetez et bâtissez maintenant, laissez-nous construire pour vous, si vous le desir- ez, à des conditions vraiment at- trayantes, depuis 1100 au comptant et plus, et la balance comme un loyer.

MARCEL TRUST Co., Agents,  
136 St-Jacques.  
(Département de l'Immobilier)  
35ème année. Main 9791.

## CHEF LIBÉ- RAL DANS L'ONTARIO

M. HARTLEY DEWART REÇOIT  
LE MANDAT DE DIRIGER L'OP-  
POSITION A LA LEGISLATURE  
DE LA PROVINCE VOISINE, A  
LA PLACE DE M. WILLIAM  
PROUDFOOT.

(Service de la Presse associée)  
Toronto, 27 — M. Hartley Dewart, député de Toronto-Sud, a été choisi hier par la convention comme chef de l'opposition libérale à la légis- lature, succédant à M. William Proudfoot, qui était le lea- der du parti libéral à la légis- lature de l'Ontario, n'a reçu que 23 votes sur 312, et lorsqu'il porta la parole, il fut interrompu au milieu d'un grand désordre. Quand on annonça qu'il n'avait reçu que 23 votes sur le premier ballottage, il se retira de l'élection en disant que ceux qui avaient eu affaire avec le gouverne- ment libéral n'étaient pas satisfaits.

Le nom de M. N.-W. Rowell a été mentionné par l'un des délégués, pendant que M. D. D. McKenzie, chef intermédiaire du parti libéral au par- lement, prononçait son discours. "Et M. Rowell?" a demandé l'in- terrompue juste au moment où M. McKenzie venait de dire que les li- béraux du Canada avaient demandé à tous les libéraux de "venir à eux." "Il faut tenir compte de l'ancien- ne vie d'un homme, reprit M. Mc- Kenzie, et on dit qu'il est allé à sa vraie place." Cette réponse fut accueillie de rires, de cris et de sifflements.

"Ne croyez pas que je veuille parler contre M. Rowell, ajouta M. McKenzie, je puis voir quel est le sentiment de la convention." "Et la presse?" interrogea un au- tre délégué.

"Je crois, répondit M. McKenzie, que nos vieux amis de la presse montrent des signes de repentir. Nous leur dirons que nous ne sommes pas éloignés du royaume du ciel, et nous espérons qu'ils nous reviendront. Ils nous ont donné de durs coups et causé bien des dé- sapportements."

M. McKenzie a poursuivi son dis- cours en déclarant que le gouver- nement actuel devrait être embau- mé, passé au four crématoire et en- terré.

En remerciant la convention, M. Dewart a promis que le parti libé- ral s'occuperait des intérêts des fermiers, des ouvriers et surtout des vétérans ; il a dit, au sujet de ces derniers qu'il ne dépensait point \$500,000 pour en établir 94 à Napuskaug, mais leur permettrait de vivre sur les fermes du vieux On- tario.

M. W. T. R. Preston a lancé des accusations formidables contre le gouvernement libéral, et a sa- boté le vote des soldats lors des der- nières élections. Il déclare qu'il tient des preuves de chantage chan- gé, pratiqué auprès de ceux qui vou- draient appuyer le gouvernement li- béral ; la plupart de ceux-là, dit-il, ont été envoyés aux premières li- gnes de tranchées. Il est prêt à prouver ses affirmations.

## MANIFESTATIONS CONJOINTES

LA CEREMONIE DU DEVOILE-  
MENT DU MONUMENT CARTIER  
COINCIDERA AVEC LES FETES  
ORGANISEES EN L'HONNEUR  
DU PRINCE DE GALLES.

Nous apprenons que le comité de la célébration du centenaire de Cartier, qui a pour président M. E. W. Villeneuve, est à compléter les dispositions préliminaires en vue du dé- voilement du monument élevé au pied de la montagne à la mémoire de sir Georges-Etienne Cartier. Le dévoilement coïncidera avec la ve- nue à Montréal, fixée aux premiers jours d'août, du prince de Galles. Aussi la date n'en a pas encore été précisée.

Le comité élabore actuellement les plans d'une exposition indus- trielle qui sera tenue au parc Jeanne Mance du 9 au 17 août. Ce sera une cité en miniature, s'étendant sur une superficie de dix arpents, avec pavillons, kiosques, montres de tou- tes sortes où les étalagistes exhibe- ront, outre leurs produits, leur ta- lent de marchands avisés. On parle aussi d'aventures qui seront com- muniées de galeries en l'honneur de nos grands hommes.

Très probablement, M. Samuel McCrackin, de New-York, acceptera d'organiser le carnaval. Notons que M. McCrackin a déjà eu la direction de deux foires célèbres à New-York.

Le coût du monument a été cou- vert par les 100,000 dollars déjà souscrits. L'ornementation des ap- proches du monument et l'organisa- tion d'une exposition industrielle nécessitera de nouvelles souscrip- tions de 25,000 dollars par le pu- blic.

LE TABAC EN FRANCE

## LA PERMISSION A LA POLOGNE SES PROJETS D'AVENIR

(Service de la Presse associée)  
Paris, 26. — Le conseil des Quatre a accordé à la Pologne la permis- sion de se servir des troupes du gé- néral Haller ou de toutes autres troupes pour rétablir l'ordre dans la Galicie orientale et pour chasser les intrus du pays. C'est une victoire pour Paderewski qui a obtenu cette mesure.

L'armistice entre la Pologne et l'Ukraine a pris fin le 21 juin alors que les officiers représentant Simon

## LE COÛT DES CHAUSURES

LES PROFITS REALISES PAR UN  
MARCHAND D'OTTAWA.

Ottawa, 27. — (Service de la Ca- nadienne Press). — Plusieurs mar- chands de chaussures de la ville d'Ottawa ont rendu témoignage hier à l'enquête sur le coût de la vie. M. E. Letellier, marchand de la rue Ri- deau, a déclaré qu'une paire de bot- tines coûtait \$5.75. Il y a un an, il les vendait \$9.50. Le témoin et son beau-frère ont reçu \$2,400 de sa- laire et ont fait un profit net de \$2,619. Le témoin a ajouté qu'une paire de bottines payée \$8.10 au fabricant a été vendue ensuite pour \$12. Une autre paire payée \$6.75 a été vendue \$11. Le témoin a fait du profit de 60 pour cent sur les chaussures qu'il a vendues. Ré- pondant au commissaire Pringle, M. Letellier dit qu'il garde plusieurs commis pour répondre aux clients, autrement ceux-ci iraient ailleurs. "Vous ne voulez pas qu'un seul client vous échappe, dit M. Pringle, et je vous comprends quand vous faites du 60 pour cent avec lui."

A la fin le témoin a admis qu'il avait fixé les prix de ses chaussu- res pour faire du 50 pour cent.

Il fut ensuite question des botti- nes de femmes qui, on le sait, sont très dispendieuses. Les bottines pour dames les plus haut cotées à \$18. Le témoin dit qu'il paye ces chaussures \$15.

Interrogé sur son profit énorme, le témoin répond : "Quand une femme veut quelque chose et que nous l'avons, elle est prête à payer le prix pour l'obtenir."

M. Letellier ajoute que s'il avait une paire de bottines de femmes de \$18 qu'il marquerait à \$9 il ne pourrait pas la vendre, la cliente préférant payer plus cher.

## LE LYNCH CHEZ NOS VOISINS

(Service de la Presse Associée)  
Ellisville, Miss., 27. — Après avoir été poursuivi pendant dix jours dans la région sud du Mississippi par plusieurs groupes de personnes, dont nombre de ses compatriotes, le nègre John Hartfield, accusé de voies de faits sur une jeune femme d'Ellisville, a été pris, blessé affreusement, roué de coups, traîné par un automobile sur le théâtre de son attentat, pendu à un gommier, enfin brûlé ou plutôt littérale- ment consumé. La jeune femme victime a identifié le noir et elle a assisté à son châtiment.

Le gouverneur Bilbo, à qui on avait présenté durant la journée pour intervenir, a déclaré à Jackson peu avant le lynchage qu'il n'y pouvait rien, qu'à moins d'une intervention de sa part ne ferait que provo- quer la mort de centaines de per- sonnes et que "personne ne pouvait empêcher l'inévitable d'arriver."

Le lynchage s'est fait d'une façon que les autorités ont dit possible- ment appuyer le gouvernement li- béral ; la plupart de ceux-là, dit-il, ont été envoyés aux premières li- gnes de tranchées. Il est prêt à prouver ses affirmations.

## BÂTONNIER DU BARREAU DE LA PROVINCE

A une assemblée de l'Association du Barreau de la province de Qué- bec, tenue hier, au Palais de Jus- tice, M. G. G. Foster, bâtonnier du Barreau de Montréal, a été élu bâ- tonnier du Barreau de la province. M. Victor Martineau a été réélu se- crétaire.

## A CHAMBLY

A l'occasion du cinquantième de la fondation de l'Hospice Saint-Jo- seph, à Chamblay-Bassin, les dames de charité tiendront une tombola toute la semaine, commençant le se- maine 28 juin courant.

## CHANGEMENT A LA COUR D'ÉCHIQUEUR

Ottawa, 27. — La résolution pour- voyant à une augmentation des sa- laires des juges, qui a été briève- ment expliquée, hier soir, aux Com- munes par M. Arthur Meighen, pour- voit aussi à des changements consi- dérables à la Cour d'échiquier du Canada. Ce tribunal se compose ac- tuellement d'un juge et d'un juge assistant. Il se composera à l'ave- nir d'un président du tribunal et de deux juges puînés. Le salaire du président sera de \$8,000 et celui des deux juges de \$7,000 chacun.

## MORT DU DR WEN- CESLAS VAN DICK

Québec, 27. — Le Dr Wenceslas Van Dick, vient de mourir à Saint- Anne de Beaupré, à l'âge de 72 ans. Le défunt avait écrit plusieurs ro- mans, des nouvelles, des contes, quel- ques pièces de théâtre.

Parmi ses principaux ouvrages, si- gnalons "L'Enfant Mystérieux", le "Roi des Enfants", "Un Drame au Labrador", "Les Pirates du Golfe Saint-Laurent", etc.

## GRÈVE A BOSTON

Boston, 27. — Plus de trois mille employés à la confection des man- teaux et des jupes se sont mis en grève. Ils réclament la semaine de 44 heures et l'abolition du tra- vail à la pièce.

Petlura, le chef des paysans de l'U- kraine, ont dit que ce dernier n'a- vait pas autorisé les négociations qui ont abouti à l'armistice.

## "LE CANADA APOSTOLIQUE"

L'OPINION DU "DROIT"

M. J.-Albert Foisy, après avoir appelé la noblesse de nos origines et la magnificence des oeuvres d'a- postolat réalisées par nos prêtres, nos religieux et nos religieuses, écrit dans le Droit :

Cependant, ce côté si beau et si riche de notre histoire nationale est resté pour ainsi dire inconnu jus- qu'à aujourd'hui. Les historiens se sont surtout attachés à faire ressor- tir les faits d'armes, les batailles par- lementaires, les progrès commerca- ux et industriels de notre popula- tion, afin de soutenir la comparai- son avec les autres peuples dont l'i- déal et les aspirations ne se sont pas élevés plus haut que le culte du veau d'or et de la force brutale.

Ce champ fertile en gloires nation- ales et en mérites naturels est resté presque entièrement en friche. Personne n'avait encore songé à l'exploiter pour en tirer les éloges et les enseignements qu'il présente en faire profiter les générations qui poussent et rejoignent le cœur de celles qui descendent vers la tombe.

M. Henri Bourassa, directeur du Devoir, dans le dernier ouvrage qu'il vient de publier, Le Canada Apostolique, a fait une revue, néces- sairement incomplète, comme il le dit lui-même dans sa préface, des oeuvres de missions des communau- tés franco-canadiennes.

Cependant, toute incomplète qu'il la dit, cette revue est d'une clo- quence incontestable et ouvre à tous les Canadiens français des aperçus nouveaux sur l'oeuvre de notre race en ce pays et à l'étranger. Elle fait toucher du doigt la fidélité de notre peuple à ses traditions de foi, elle montre avec quel dévouement et quelle persévérance les descendants des premiers colons de la Nouvelle- France ont marché sur les traces de leurs ancêtres, ont entretenu le feu sacré de l'Apostolat et ont cultivé, de génération en génération, les germes des vocations religieuses et sacerdotales.

Cette revue que M. Bourassa vient de rendre publique, nous fait assis- ter à la partie la plus belle et la plus noble de notre histoire. Elle fait passer devant nos yeux éblouis par tant de gloire et de grandeur, les théories d'ouvriers pour aller, soit dans les régions glacées du nord, soit dans les régions tropicales de l'Amérique Centrale, de l'Afrique ou de l'Asie, soit dans les villes de la république voisine, porter la lumière de l'Évangile et de la civilisation aux païens ou soigner les malades ou ins- truire les enfants.

Tous les genres d'Apostolat, même les plus durs et les plus repugnants à la nature humaine ont trouvé par les fils et les filles de la Nouvelle- France des ouvriers nombreux et dévoués, depuis le soin des bêtes jusqu'à celui des lépreux, depuis le ministère paroissial jusqu'à l'évan- gélisation des Esquimaux, des nè- gres et des Chinois.

Nous ne saurions trop féliciter M. Bourassa de nous avoir fait con- naître ces merveilles de notre histo- ire. En lisant le Canada Apostoli- que, on voit toute la vérité de ce vers d'un de nos poètes : "O notre histoire, écrivain de perles ignorées."

Que de beautés inconnues il nous a révélées, que de gloires cachées sous la humble humilité de leurs auteurs, que de nobles actions inscrites seulement au livre d'or du Ciel il a consignées dans deux cents pages de son volume.

C'est pas par vaine gloire que M. Bourassa a fait connaître le côté magnétique de notre histoire ; c'est pour reconforter le peuple au milieu des calamités de toutes sortes, c'est pour l'encourager au milieu des tenta- tions nombreuses, c'est pour lui donner le sentiment de sa dignité et de sa noblesse, c'est pour que les faits viennent dire au monde que la fausseté des calomnies qui ont été débitées sur le compte des Cana- diens français.

D'ailleurs, il est souverainement utile que ces choses si belles soient connues. Il faut que le peuple sache jusqu'où les religieux et les religieuses ont poussé l'héroïsme, il faut qu'il sache qu'il a été fidèle à sa mission évangélistique et qu'il doit continuer de l'être.

Le Canada Apostolique est donc un livre à lire. Il doit pénétrer dans tous les foyers canadiens-français, il enseignera le vrai patriotisme, celui qui est basé sur l'amour de Dieu et le respect de sa loi.

En parcourant ces pages, en se rendant compte de la somme énorme de travail accompli par quel- ques centaines de personnes dé- vouées, en admirant les sacrifices surhumains librement consentis par ces hommes et ces femmes, notre patriotisme comprendra la beauté de l'Apostolat pour les missions, il verra les hauts devoirs et le peuple cana- dien s'attirera les bénédictions du ciel en se faisant le collaborateur de Dieu dans la Rédemption des hommes.

J.-Albert FOISY.

Ce volume est en vente au Droit, au prix de 60 sous l'unité. On le trou- vera aussi au Devoir de Montréal et dans les principales librairies.

## PROMESSE DE DE VALERA

New-York, 27. — M. Eamon de Va- lera a annoncé que la république ir- landaise prendra à sa charge les obligations émises par la Fraternité des Fédérés en 1886. M. de Valera a dit aux reporters qu'il interview- aient que la république irlandaise considèrerait le rachat de ces obli- gations comme une dette d'honneur.

## CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)  
tylographiques. On n'a pas fait de commentaires pour le moment.

M. A. K. MacLean a déposé ensui- te un exemplaire de la copie fran- çaise du rapport des experts an- glais sur la classification du ser- vice civil, qui constitue un volume de plusieurs centaines de pages.

M. Archambault a causé quel- ques embarras aux membres du gou- vernement en insistant pour avoir une réponse à la question qu'il a inscri- te au feuillet depuis le commen- cement de la session et qui a trait aux rapports sur le coût de la vie qu'a pu faire le contrôleur McFall.

La session s'est écoulée tout entiè- re sans que j'ait obtenu de ré- pponse à une question à peu près identique, et je ne voudrais pas que celle-ci eût le même sort. Il deman- de au premier ministre de tenir la promesse qu'il lui a faite hier de s'enquérir. M. Borden a été pris un peu au dépourvu, et s'est tourné vers ses collègues, pas plus rassu- ré que lui. Finalement, M. Mac- Lean a promis de donner réponse à trois heures cet après-midi.

M. Lemieux a fait allusion à la Shell Oil Company, d'Angleterre, qui se propose, selon la rumeur, d'exploiter à son profit le sous-sol de l'Alberta. Le gouvernement a rejeté ses propositions, d'après une déclaration faite il y a quelque temps par M. Meighen, mais un projet de Newpro vient d'annon- cer que la compagnie poursuit son travail et a même commencé des tra- vaux d'arpentage préliminaires. M. Lemieux demande confirmation ou dénégation de cette nouvelle.

M. Meighen lui répond que les négociations sont rompues entre le cabinet et la compagnie, et que si celle-ci fait des arpentages, il ne peut en faire aucun but.

M. Charles Murphy, avant d'a- voir de publier le docteur Bruce sur "La politique et le service mé- dical de l'armée canadienne" dans lequel est publié le rapport Bruce, que le gouvernement a toujours re- fusé de publier, demande si le pre- mier ministre a l'intention de faire établir une enquête sur les alléga- tions qui y sont contenues. Peut- être un mémorandum a-t-il été ré- dacté, mais certainement pas d'enquête, dont il n'est aucune né- cessité.

Le premier ministre a ensuite présenté une motion à l'effet de re- jeter l'amendement apporté par le sénat à la loi de prohibition et en vertu duquel cette loi ne se conti- nuerait pas douze mois après la proclamation de la paix mais fini- rait à la même date que cette pro- clamation. La motion vient d'être votée par une majorité de 71 voix. Plusieurs libéraux anglais votant avec les ministériels. Après le vote, la droite a chanté "How dry I am" et les libéraux français ont ré- torturé en badinant par "Prendre un petit coup, c'est agréable".

Ernest BILODEAU.

## ACCIDENTS DU TRAVAIL

Pris entre deux wagons aux cours du Pacifique à Outremont, le bonnetier hien mat Eloi Des- rosiers, 21 ans, 146 rue Suzanne, a eu les deux jambes broyées. On l'a transporté à l'hôpital Royal Victo- ria où il a été jugé nécessaire de lui amputer la jambe droite à la hau- teur du genou.

Aucun des serre-freins n'a vu l'accident, seulement on croit que le choc de deux wagons dont il sur- veillait la manœuvre en se fixant l'un à l'autre, l'a fait prendre à l'endroit d'accouplement.

Un nommé Thomas Ryan, 31 ans, 98 rue de la Cathédrale, com- me il travaillait aux hangars de trot du Grand-Tronc, a reçu sur la tête une lourde boîte qui lui a fendu le cuir chevelu à de nombreux en- droits. Transporté à l'hôpital Gé- néral, les médecins lui vont faire subir un examen au rayon X.

## RUENION DE LIBÉRAUX

Les libéraux du comté de Jac- ques-Cartier, division fédérale, sont invités à se réunir en assemblée, à Lachine, lundi le 30 juin courant, en l'hôtel de ville, en la dite cité de Lachine, à 8 heures 30 du soir, pour faire le choix de trois délégués qui devront les représenter à la con- vention libérale qui aura lieu à Ot- tawa les 5, 6 et 7 août prochain (1919).

Lachine, ce 26 juin 1919.  
(Communiqué)

## PERSONNEL

Madame Tancred Bienvu et sa famille quittent Montréal ce soir, par le vapeur Saguenay, pour leur villa d'été à Pointe-à-Pic, la Malbaie.

Mlle Gabrielle Bienvu, passe- ra la semaine chez le docteur Rou- seau, à sa villa de l'Île d'Orléans, l'hôte de Mlle Rousseau, avant de se rendre à Pointe-à-Pic.

## "Envoyez des fleurs"

CELA NE VOUS COÛTERA PAS CHER

McKenzie

Angle Ste-Catherine et Gay  
Maison à Québec, 9 rue St-Jean.

## Décès

GUIMOND. — A Montréal, le 26 juin 1919, Page de 62 ans et 1 mois, est décédé Louis-Émile Guimond, de la banque d'Hocheville, époux de Constance Lambert. Les funérailles auront lieu samedi, le 28 cou- rant, à 12 heures, à la paroisse de St-Jo- seph, 441 rue Sherbrooke Est, à 8 heures et quart, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, où le service sera célé- bré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister.

## DECES A MONTREAL

BEAUCHAMP, Alfred, 17 ans, fils de feu Victor Beauchamp, 645 Casgrain.  
COUTURE, Germaine, 3 ans, enfant d'O- nias Couture, 88 Beaudoin.  
CORRELL, Simone, 15 ans, fille de feu J. B. Corbell, 132 St-Louis.  
CHATEL, Philomène Guertin, 79 ans, veuve de Pierre Chatel, 1123 Bordeaux.  
DUVAL, Paul Emile, 10 ans, enfant d'Ed- mond Duval, 222 Atwater.  
DION, Roland, 11 mois, enfant d'Honoré Dion, 241 Châteaubriand.  
DESROCHES, Gaston, 2 ans, enfant d'Em- ilie Desroches, 116 Brewster.  
GINGRAS, Yvette, 3 mois, enfant de Cam- ille Gingras, 2100 St-James.  
GAREAU, Félix, 34 ans, 710 Henri Julien.  
LACZON, Raymond, 8 mois, enfant de Ra- phael Laczon, 1553 Châteaubriand.  
MORIN, 64 ans, 710 Henri Julien.  
TURENNE, Elodie, 4 ans, enfant de Geo- rges Turenne, 530 Ste-Emilie.

## L'ACTION FRANÇAISE

PIERRE BEDARD — AU LONG-  
SAULT — POUR LA ST-JEAN-  
BAPTISTE — GRAND CON-  
COURS DE PROPAGANDE.

La livraison de l'Action fran- çaise de juin débute par une rapide étude de M. Léon Mercier-Gouin sur Pierre Bédard, l'un des "pré- curseurs" que célèbre la revue. Elle donne ensuite le récit du dernier pèlerinage au Long-Sault et du dé- voilement du monument Dillard, par M. l'abbé Olivier Maurault, un article de M. Omer Héroux, com- mentant deux discours importants de Mgr Béliveau et de Mgr Latulipe, un intéressant crayon de Mlle Marie-Claire Daveluy sur Jeanne Mance et la fondation de Montréal, la vivante chronique de Pierre Ho- mieu : A travers la vie courante, la vie de l'Action française, une chronique des livres où il est ques- tion de Pour la défense de nos lois françaises, de M. Antonio Perrault, de La naissance d'une race et des Rapallages de M. l'abbé Groulx, quatre projets de discours, tout pleins de pensées, pour la St-Jean- Baptiste et une partie documentaire qui reproduit intégralement le texte des discours prononcés au Long-Sault, au nom de l'Action fran- çaise, par M. l'abbé Groulx.

La revue annonce en même temps qu'elle lance un grand con- cours de propagande. Seize prix seront offerts : un de \$25, un de \$15, deux de \$10, quatre de \$5 et huit de \$2.50, à ceux qui recuei- lissent, du 1er juillet au 31 août, le plus d'abonnés.

L'abonnement à l'Action fran- çaise est d'une piastre par année. Bu- reau 32, Immeuble de la Sauve- garde, Montréal.

## "LA LANGUE GAR- DIENNE DE LA FOI"

Plus de 3,000 exemplaires de ce- te brochure ont déjà été vendus. On sait qu'elle contient, avec le texte de la grande conférence pro- noncée au Monument National par M. Bourassa, celui de la lettre du Pape aux évêques de l'Ontario, (texte latin et version française), les commentaires qu'ont faits de cette lettre Mgr L.-A. Paquet et le R. P. Rouleau, o. p., ainsi qu'une importante consultation du R. P. Augustin Leduc, o. p. Le tout for- me un exposé très complet, très vi- vant, d'une question de haute im- portance pour nous.

Cette brochure, qui appartient à la Bibliothèque de l'Action fran- çaise, se vend 25 sous l'exemplaire, plus 2 sous pour le port, aux bu- reaux du Devoir, à l'Action fran- çaise et dans les principales librairies. Adresser les commandes pour- quantes à l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Mon- réal. (Réduction spéciale pour le commerce et les propagandistes).

Ce petit volume a sa place toute marquée à la distribution de prix.

## LE PARTI OUVRIER ANGLAIS PROTESTE

Londres, 27. — La conférence du parti ouvrier à Southport a adopté une résolution protestant contre la décision du gouvernement canadien de déporter secrètement les chefs ouvriers de naissance britannique qui ont participé aux récents troubles industriels dans le Dominion. La résolution porte aussi une de- mande au gouvernement britannique d'empêcher le gouvernement canadien de mettre sa décision à exécution.

## LE PRÉSIDENT DU BRÉSIL AU CANADA

New-York, 27. — M. Epitacio Pes- soa, président du Brésil, a été l'hôte de la Société Pan-américaine des États-Unis, hier, à l'hôtel Astor. Après cette réception, M. Pessoa est parti pour Niagara d'où il se rendra au Canada.

## RÉFORME ADOPTÉE

Paris, 26. — Le Sénat a adopté aujourd'hui par un vote de 120 contre 4, la loi de réforme électorale établissant l'élection des députés par départements au lieu de l'élec- tion par arrondissements.

## LA NATIONALISATION DES VOIES FERRÉES

(Service de la Presse associée)  
Paris, 26. — M. Albert Thomas, chef du parti socialiste et ex-minis- tre des Munitions, a présenté un projet de loi à la Chambre des députés, demandant la nationalisation des chemins de fer en France.

## CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 28 JUIN 1919  
S. LEON H. PAPE ET CONFESSEUR

Le lever du soleil, 4 heures 14.  
Coucher du soleil, 7 heures 52.  
Le lever de la lune, 5 heures 02.  
Coucher de la lune, 8 heures 28.

Premier quartier de la lune, le 4 juillet, à 19 heures 25 minutes du soir.

UNE ISSUE  
DES CE SOIR

LA CIE CANADIAN VICKERS EN-  
TAME DES POURPARLERS DE-  
FINITIFS AVEC LE COMITE  
DES GREVISTES. — L'ESPOIR  
ANIME TOUTS LES OUVRIERS. —  
LA DISSETTE DU PAIN.

Un rayon d'espoir illumine les quatre mille grévistes des usines Vickers, depuis que la Compagnie a repris les négociations avec le comité exécutif de la grève. Tous s'attendent à un règlement définitif dès ce soir.

Plusieurs influences ont contribué à amener ce résultat. Le ministre de la marine aurait fait une pression auprès des directeurs de la Compagnie, afin de les amener à une concession, à la suite des démarches du comité des soldats employés dans les usines. M. Ernest Décarie, président de la commission administrative, a entrepris à son tour de pacifier les esprits et a trouvé un terrain d'entente.

Dans quelles conditions le retour au travail s'effectuera, on l'ignore encore, et le comité des grévistes également; mais l'on semble comprendre que la compagnie, en renouant les relations, veuille céder sur plusieurs points essentiels, comme le nombre d'heures et la hausse des salaires.

Les grévistes combattent à tout prix pour la journée de huit heures, entraînant trois équipes d'hommes chaque jour, et réclament des salaires raisonnables proportionnés au coût de la vie. Ils en exposent les motifs dans le dernier numéro du "Bulletin de la Grève".

"Pourquoi demandons-nous moins d'heures de travail? C'est afin de nous permettre de nous occuper plus de notre famille et aussi avoir plus de loisir à consacrer à notre avancement physique et moral. Pourquoi demandons-nous plus de gages? C'est parce que nous devons avoir des gages suffisants pour subvenir à nos besoins et à ceux des nôtres, et aussi parce que nous affirmons que c'est l'ouvrier qui produit la richesse, et en la produisant nous en avons droit à une plus grande part, afin de nous permettre d'en jouir en cas de maladie, et aussi lorsque nous devenons trop vieux pour travailler."

Le comité exécutif de la grève est entré en pourparlers avec les directeurs de la compagnie, à onze heures ce matin, et les délibérations ne sont pas encore terminées à l'heure où nous allons sous presse.

LES MITRONS GAGNENT LEUR POINT

Une soixantaine de maîtres-boulangers représentés par M. Médard Paquette, se sont pratiquement rendus aux réclamations de leurs employés et ont signé la feuille de revendications, après une entente avec le comité des grévistes.

M. Godin, agent d'affaires des chômeurs, croit que tout sera réglé dès dimanche soir, de façon à permettre la reprise du travail lundi matin. "La disette de pain, nous a-t-il déclaré, est peut-être à craindre pour dimanche dans certains quartiers, mais elle ne sera pas générale."

Les maisons françaises vont céder pour la plupart, ainsi que la boulangerie J. A. Brossard, mais les grosses compagnies anglaises, résistent encore et s'organisent pour tenir longtemps, grâce à l'emploi de nombreux employés surnuméraires.

Les livreurs de pain vont suivre l'exemple des boulangers et revenir au travail, dès que l'augmentation de salaires leur sera accordée; leur nombre a grossi depuis hier jusqu'à dépasser 300 et tous sont confiants. Les citoyens n'ont pas souffert en général de la grève des boulangers, puisque les grosses boulangeries ont multiplié leur rendement pour remédier à la détresse des petits boulangers forcés de fermer leurs portes.

CHEZ LES ELECTRICIENS  
M. Ernest Décarie a réussi à mettre fin à la grève des électriciens employés à la ville, en acquiesçant aux conditions posées par les chefs de la grève. Il a reçu ce matin le comité des électriciens en grève, et est parvenu à expliquer son attitude au point de la faire accepter de tous.

En conséquence, les électriciens à l'emploi de la ville, reprendront leur travail à des conditions très avantageuses et pour eux et pour la ville.

Il reste encore quelque 400 électriciens sans travail, à la suite de la faillite des négociations entreprises auprès de certains gros entrepreneurs. Ces derniers offrent un salaire minimum de 60 sous de l'heure, et les grévistes exigent 75 sous.

La grève, dit-on, est assez mal conduite pour permettre aux briseurs de grève de remplacer les chômeurs et de profiter de l'absence d'un travail rémunérateur. Il manque surtout un mouvement d'ensemble, fait-on remarquer. Plusieurs cherchent de l'emploi en dehors de la ville.

LES AUTRES GREVES  
Les filatures de la Cie Dominion Textile dorment toujours dans une inaction complète. L'issue de la grève est encore loin, si l'on en juge par l'ardeur des chômeurs à ne pas vouloir céder.

Les ouvriers de la Cie Jenkin Brothers sont revenus au travail, après une absence de six semaines, sans obtenir de résultat tangible. On attribue leur insuccès au fait que l'union ne les a point appuyés; ils auraient déclaré la grève au moment où se préparait une nouvelle échelle de salaire.

A la cale-sèche, les chaudronniers brillent par leur absence, réclamant un meilleur traitement.

LE KRONPRINZ  
N'A PAS BOUGÉ

(Service de la Presse associée)  
La Haye, 27. — On mande officiellement, cet après-midi que Frédéric Guillaume Hohenzollern, kronprinz d'Allemagne, dont on annonçait le départ de Hollande et la rentrée en Allemagne, est encore à sa résidence de l'île de Wieringen, dans le Zuyderzee.

(Service de la Presse associée)  
Paris, 27. — Le "Figaro" dit que la fuite du kronprinz n'est sans doute qu'un canard. Le même journal fait remarquer qu'il n'a aucune raison pour quitter le territoire hollandais parce que le traité de paix ne prévoit pas son extradition, et que d'un autre côté s'il rentrait en Allemagne il serait placé sur la liste de ceux que l'Entente voudrait se faire livrer.

Le conseil des Quatre doit avertir le gouvernement hollandais des graves conséquences qu'aurait la fuite du kronprinz, et il demande de redoubler de vigilance à son endroit.

ENTRE LES MAINS  
DE M. CLEMENCEAU

(Service de la Presse Associée)  
Paris, 27. — On a annoncé à la délégation qui représente les sociétés irlandaises des Etats-Unis que la question irlandaise en tant qu'elle a rapport à la conférence de la paix a été mise entre les mains de M. Clemenceau.

MM. Frank Walsh et Edward Dunne retourneront aux Etats-Unis, samedi.

LA CRIMINALITE  
CHEZ LES JEUNES

Les détectives Barrette et Lemire ont arrêté hier matin cinq jeunes cambriolages précoces, âgés de 14 à 15 ans. Ils n'ont pas osé nier leur culpabilité en cas de jeunes délinquants. Le juge Choquet prononcera la sentence le 9 juillet.

C'est au domicile de M. Henri Mongeau, 440, rue Joliette, qu'il y avait tout d'abord fait le sac. N'y trouvant aucun argent, ils ont tout bouleversé, meubles et service de table. M. Arthur Bergeron, 437, rue Aylwin, a reçu leur visite après, puis, profitant du voisinage, les tout jeunes voleurs ont pénétré au domicile de M. Edmond Tremblay, 417, rue Aylwin. Mais chez l'un comme chez l'autre, ils n'ont pris au premier endroit qu'une montre avec chaînette en or, au second que \$4.60 en argent.

Deux des cinq jeunes délinquants sont récidivistes.

AU CONGRES  
DES MEDECINS

(De notre correspondant)  
Québec, 27. — Le banquet annuel de l'Association médicale du Canada a eu lieu hier soir au château Frontenac sous la présidence du Dr S. Grondin. M. Jérémie Décarie y assistait.

Le Dr Grondin a annoncé que l'Université Laval est prête à permettre l'entrée gratuite de tous ses cours pour un an, aux étudiants des autres universités canadiennes, si celles-ci veulent accorder le même privilège aux médecins canadiens-français.

Les docteurs Vallée, Blackader et Marlow ont porté la parole. Le congrès prend fin aujourd'hui.

CHARLES D'AUTRICHE  
EST MALADE

(Service de la Presse associée)  
Genève, 27. — On mande de Prangins, où réside l'empereur Charles d'Autriche que la santé de ce dernier est chancelante. Il n'est pas sorti de chez lui depuis une semaine, et un médecin suisse est à son chevet.

L'ex-impératrice, Zita, soigne son mari.

## CHEZ LES ESQUIMAUX

UNE LETTRE DU R. P. TURQUE-  
TIL

Prince Albert, Saskatchewan, 27 (Service de la Presse associée). — Dans une lettre à ses amis, le Père Turquetil dit que la famine fait des ravages parmi les Esquimaux de Chesterfield, dans la Baie d'Hudson. Le caribou a manqué et le poisson a fait aussi défaut.

SUITES MORTELLES  
D'UNE CHUTE

Une sexagénaire, Aglaé Jetté, est morte, hier, à l'hôpital Général, des suites d'un empoisonnement provoqué par la fracture d'une cuisse. Elle était tombée à bas d'une chaise de convalescents.

BISBILLE CHEZ  
LES LIBÉRAUX

Saint-Jean, N. B., 27. — Il y a eu de la bisbille à la convention libérale de la ville et du comté de Saint-Jean, ainsi que du comté d'Albert qui a été tenue hier soir. Il s'agissait de choisir des délégués pour la convention libérale fédérale. On a voulu ajourner la réunion à lundi dans le but de reconcilier les libéraux et les libéraux-unionistes, mais on n'a pu réussir. Après une vive discussion on a décidé de nommer deux délégués pour la ville de Saint-Jean, deux pour le comté de Saint-Jean et deux pour le comté d'Albert. La ville de Saint-Jean a nommé ses délégués.

## LE TRAITE DE PAIX SERA SIGNE SAMEDI

TRÈS PEU D'ACTI-  
VITE DANS LE PORT

LES GREVES DE DEBARDEURS  
EN ANGLETERRE ONT RETAR-  
DE PLUSIEURS NAVIRES AC-  
TUELLEMENT EN ROUTE POUR  
MONTREAL.

C'est encore la même tranquillité qui dure depuis quelques jours dans le port de Montréal. Une quinzaine de transatlantiques sont aux différents quais pour y prendre des passagers et pour y déposer des marchandises mais il n'y a que deux navires à passagers et tous deux partiront pour la mer demain matin. Le premier, le Canada, de la ligne White-Star, part de bonne heure demain matin avec un grand nombre de passagers tandis que le second, le Scotian, partira quelques heures plus tard avec plusieurs centaines de passagers dont la plupart sont des Anglais qui retournent dans leur pays. Ces deux navires sont à terminer leur cargaison qui consiste en denrées alimentaires, farine et bœuf.

Dans quelques jours cependant ce sera l'activité des anciens jours qui reviendra. Tous les steamers retardés en Angleterre par suite des grèves sont actuellement sur l'océan et doivent arriver ici ces jours prochains. Le premier de cette série sera ici dimanche. Un autre arrivera lundi et ainsi de suite pendant quelques jours.

Le Dominion de la ligne White-Star a jeté l'ancre dans le port de bonne heure ce matin. Ce navire ne transporte pas de passagers mais ne prend que des marchandises. Il est arrivé avec une cargaison faible car le port de Montréal doit une soixantaine de chevaux qui viennent d'Angleterre et qui appartiennent à des officiers canadiens. On a commencé immédiatement ce matin le chargement de ce navire qui prendra la mer au milieu de la semaine prochaine.

UN MOUVEMENT  
CONTRE-REVOLU-  
TIONNAIRE

(Service de la Presse Associée)  
Budapest, 27. — Des dépêches de Budapest disent qu'un mouvement contre-révolutionnaire qui avait commencé en Hongrie a été réprimé. Les troupes qui luttent contre le gouvernement ont saisi un monitor sur le Danube.

## LES OUVRIERS ANGLAIS

UNE MANIFESTATION POUR  
PROTESTER CONTRE L'EXPE-  
DITION DE RUSSIE.

(Service de la Presse Associée)  
Southport, Angleterre, 27. — Les représentants des parliaments de France, d'Italie et d'Angleterre ont décidé de faire une grande manifestation le 20 ou le 21 juillet pour protester contre l'intervention des troupes pour Harry Brook, buvettier, derson, chef du parti ouvrier anglais, a fait cette déclaration aujourd'hui, à une séance de la convention.

Les représentants des ouvriers ont adopté une résolution demandant que le Congrès des métiers prenne les moyens de forcer le gouvernement anglais à arrêter les opérations en Russie.

Cette dernière résolution a été adoptée par une vote de 1,893,000 contre 935,000.

POUR N'AVOIR PAS  
EU DE PERMIS

Le recorder Semple n'a pas été tendre pour Harry Brook, buvettier, qui, pendant huit jours, a vendu des liqueurs sans avoir obtenu au préalable un permis. Il l'a condamné à une amende de 40 dollars ou à deux mois de prison sur chaque chef d'accusation, soit huit exactement, comme son délit est resté ouvert huit jours durant. Sentence a été remise sur huit autres semblables délits.

Brooks tenait boutique à 137, rue des Commissaires.

VISITEUSE PEU  
DÉSIRABLE

Il y a quelque temps, la Sûreté avait reçu du chef Nesbitt, de Kingston, information d'un vol de 500 dollars, commis par une citoyenne de cette ville, Pauline Gussell. Elle avait transporté ses papiers à Montréal; le détective Crowther vient en effet de l'arrêter dans une maison à logements dans la partie ouest de la ville. Elle sera reconduite outre-Ottawa.

LA PROVINCE PERD  
UN GROS PROCES

Québec, 27. — La Cour d'appel a renvoyé ce matin le jugement de la Cour supérieure dans la cause du gouvernement provincial contre la succession Sharpies dans laquelle le gouvernement réclamait \$74,000 de droits de succession sur des biens situés en dehors de la province de Québec. La succession prétendait que la loi sur ce point était ultra vires. La Cour d'appel a maintenu la prétention de la défense et a cassé le jugement de la Cour supérieure qui avait donné gain de cause au gouvernement. Deux juges étaient dissidents. Il est certain que le gouvernement va en appeler de cette décision à la Cour suprême.

M. Hermann Mueller et M. Johannes Bell sont  
actuellement en route pour Versailles — La  
Chine exige du Japon la restitution du Chan-  
Toung — Quel sera l'effet du traité ?

(Service de la Presse associée)  
New-York, 27. — M. Hermann Mueller, ministre des Affaires étrangères, et le M. Johannes Bell, ministre des Colonies, sont maintenant en route pour Versailles pour signer le traité de paix. Ils arriveront probablement à destination, samedi matin. On fait les préparatifs pour signer le traité de paix à 3 heures, samedi après-midi.

CHINE ET JAPON.

(Service de la Presse associée)  
Paris, 27. — Sur l'avis du conseil des Quatre, les délégués chinois ont consenti à signer le traité de paix, sans réserves, avec l'entente qu'il ajoutera à la suite du traité constatant que les délégués chinois signent avec l'entente que le Japon retournera à la Chine, dans un espace de temps fixé, les concessions de Chan-Toung.

ON CRAINT LES SUITES.

(Service de la Presse associée)  
Paris, 26. — Les milieux diplomatiques sont très inquiets en se rendant compte de la faiblesse du gouvernement allemand. Quelques-uns disent même que la signature du traité de paix n'aura guère plus de signification que la signature du traité de Brest-Litovsk par les Bolcheviki.

Les délégués à la conférence de

la paix s'inquiètent du ton défiant de la note où l'Allemagne accepte de signer le traité de paix sans réserves, mais à contre-cœur.

Le traité de paix ne contient pas de dispositions qui fixent la date de la ratification du traité de paix, c'est pourquoi cette formalité causera encore probablement des ennuis aux délégués.

LES PREPARATIFS SONT TER-  
MINES.

(Service de la Presse associée)  
Paris, 27. — Le conseil des Quatre a terminé aujourd'hui les préparatifs de la cérémonie du traité de paix qui aura lieu samedi après-midi à 3 heures. Le conseil n'a fait aucune déclaration officielle à ce sujet.

L'EMPRUNT DE LA  
RECONSTRUCTIONM. White annonce ce matin, aux Communes, qu'il  
sera lancé à l'automne

Ottawa, 27 (Spécial au Devoir). — Le ministre des Finances a donné avis ce matin que demain la Chambre se formera en comité général pour étudier une résolution autorisant un nouvel emprunt domestique pour la période de reconstruction. Cet emprunt doit être lancé au commencement de l'automne prochain; le montant exact n'en est pas encore connu.

Le chef de l'opposition s'est informé du rapport de la commission Mathers sur les relations industrielles; M. Borden lui a répondu qu'il ne sait pas à quelle date ce rapport sera présenté, ce qui semble indiquer qu'il sera peut-être remis à la session d'automne, laquelle doit être convoquée, selon les dernières nouvelles, au commencement d'octobre.

M. Murphy a demandé s'il est vrai, comme le dit une dépêche, que le marquis de Queensbury et quelques autres capitalistes anglais se sont assurés des droits d'exploitation de gisements pétroliers dans la région de la Rivière de La

Paix.

M. Meighen a répondu n'avoir jamais entendu parler de cet homme, ce qui a causé un peu d'hilarité, le marquis étant l'auteur des règles célèbres sur la boxe anglaise. M. Meighen s'est hâté d'ajouter que ce n'est qu'à propos des ressources naturelles du Canada qu'il ne sait rien de cette personnalité. Le ministre intermédiaire de la Justice a aussi donné avis de certains amendements à la loi concernant les conspirations séditeuses et la procédure judiciaire en cas de procès expéditif.

M. Lemieux a demandé le rejet de l'acte des juges, envoyé aux Communes par le Sénat depuis deux ou trois sessions, et dont aucun député ne veut prendre la paternité, ce qui est contraire aux usages de la Chambre. Le président a demandé un délai de vingt-quatre heures, afin d'éviter que cette décision ne soit considérée comme discursive par le Sénat.

Sous la direction de M. Calder, la Chambre a ensuite repris l'étude de la loi d'instruction technique.

## LA REPRISE DU TRAVAIL A WINNIPEG

Un comité s'occupera de la réinstallation des gré-  
vistes, dans leurs anciens emplois

(Service de la Presse Associée)

Winnipeg, 27. — La grève de sympathie s'est terminée hier, par conséquent le comité de la grève n'a plus sa raison d'être. Le conseil des métiers et du travail représente seuls les ouvriers organisés. Cependant on veut former un comité pour s'occuper de réinstaller les grévistes. Certains ont dit qu'il leur faut leur gré et se trouvent maintenant

sans besogne.

Le chef de police Newton a signé hier un grand nombre d'engagements d'hommes de police. Des 220 policiers qui ont abandonné le service, 180 seront repris, a dit le chef de police, les autres ne seront pas admis immédiatement. Avant d'entrer en service les hommes de police prêtent le serment ordinaire et s'engagent à ne plus prendre part à des grèves de sympathie.

QUEL SERA LE  
PROCHAIN TRÉSORIER?

M. Décarie n'a pas l'intention de laisser vacant le siège du commissaire des finances, et c'est aussi le désir du gouvernement de le remplir d'ici à quelques jours.

La loi stipule bien que la commission administrative doit se composer en permanence de cinq membres, que le départ d'un ou de plusieurs commissaires doit se remédier par de nouvelles nominations dans le plus bref délai possible.

Actuellement, la commission se trouve dans une impasse; il est difficile de trouver un comptable compétent qui consente à remplir la double charge de trésorier de la ville et de commissaire des finances, et il faut que la nomination se fasse afin d'expédier toute la besogne qui attend les commissaires avec la préparation prochaine du budget.

M. Décarie a nié absolument la rumeur lancée que par mesure d'économie, la commission s'écarterait désormais avec quatre membres. Il est ridicule d'y songer. On peut s'attendre à une nomination très prochainement.

MORT DE M.  
FRANÇOIS LALLÉE

(De notre correspondant)

Saint-Jean-Port-Joli, 27. — M. François Lallée, marchand de cette paroisse, est décédé ici dimanche dernier, à l'âge de 62 ans. Le défunt laisse outre son épouse, deux enfants, Jean-Thomas, marchand, et Corinne, épouse du notaire Verreault de Québec. Il était aussi le frère de M. Narcisse Lallée, de Montréal; Gilbert de Saint-Jean; Alfred, de Ste-Anne, Xavier de Saint-Aubert, Mme Maxime Pelletier et Malvina Lallée de Saint-Jean.

Les funérailles ont eu lieu ici mercredi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le "Devoir" offre ses sympathies à la famille.

(Service de la Presse Associée)  
Toronto, 27. — Au commencement de l'après-midi, aucun tramway ne circulait dans la partie de la ville desservie par la "Toronto Railway". On s'attend à ce qu'une partie du service reprenne ce soir, si les grévistes acceptent l'offre de M. R. C. Harris, le nouveau gérant, de 52 sous par heure avec la journée de huit heures.

M. LETOURNEAU AU  
CONSEIL LÉGISLATIF

(De notre correspondant)  
Québec, 27. — On annonce officiellement ce matin la nomination de M. Sévérien Letourneau, comme conseiller législatif pour la division Rigaud en remplacement de feu M. Chaurast.

LES CHOMEURS SE RE-  
METTRONT À L'OEUVRE

Victoria, Colombie-Britannique, 27 (Service de la Presse associée). — La grève des métallurgistes qui durait depuis lundi s'est terminée, ce matin, à 8 heures. Cette décision a été prise à une réunion tenue hier soir. La grande majorité des grévistes ont voté pour reprendre leur travail.

Les débardeurs sont encore en grève jusqu'à ce que les prisonniers de Winnipeg aient été libérés. Le président du conseil lui a répondu que ces gens pouvaient être coupables et que si les grévistes attendaient leur libération ils attendraient peut-être trois ans.

Vancouver, 27 (Service de la Presse associée). — Quelle que soit la décision que l'on prenne à la réunion des grévistes qui a lieu ce matin, les métallurgistes retourneront au travail à midi, selon un vote qui a été pris tard, hier soir.

VOL CHEZ UN  
MARCHAND DE VINS

Un marchand en gros de vins et de bières, M. Amédée Lesieur, s'est fait cambrioler, la nuit dernière, son magasin, sis au No 50, place Jacques-Cartier. L'effraction a été commise par le cour de derrière. L'expert cambrio a enlevé et déposé sans la briser la vitre de la porte à deux vantaux, a forcé le coffre-fort, vide de numéraire, a répandu sur terre la moitié du contenu d'un baril de vin Malaga, puis a été forcé de repartir par où il était entré, comme la grille du soupirail de devant avait refusé de céder. M. Lesieur, qui est agent pour la California Wine Association, ne compte pas avoir fait de grosses pertes. D'ailleurs, le cambrio sera peut-être arrêté cet après-midi même.

INCENDIE A  
VILLE MONTEL

Ville Montel, 25 (Par courrier). — La nuit dernière, un violent incendie a détruit de fond en comble la résidence et le magasin de M. F. Sauvé et a causé des dommages au bureau de poste.

Sans l'intervention d'un voisin, Mme Sauvé et sept de ses enfants auraient probablement péri dans les flammes.

L'origine du feu reste inconnue. D'après le propriétaire, les pertes seraient d'environ \$20,000, sans assurance.

UN ALBUM  
D'AUTOGRAPHES

Actuellement, à la bibliothèque St-Sulpice, se trouve un cahier d'autographes, un in-folio de 165 pages, magnifiquement relié en maroquin, portant l'autographe d'un grand nombre d'hommes connus et célèbres, le général Foch, M. Clemenceau, M. Lloyd George, le cardinal Amette. L'album comprend aussi une gravure de Clarence Gagnon, une aquarelle de Louise Albéma, une page illustrée de Lucien Jonas. Cet album sera tiré au sort et les recettes iront à l'œuvre de l'Aisne dévastée. Les billets sont en vente à St-Sulpice.

LA FÊTE NATIONALE  
À MANIWAKI

Ottawa, 27. — La fête nationale a été célébrée à Maniwaki, mardi dernier, le 24. La messe en plein air a été chantée par le R. P. Benoit, O.M.I., et le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Marcotte, O.M.I., du scolasticat St-Joseph d'Ottawa. Après la messe un banquet a été servi dans la salle du couvent. A trois heures, au couvent, plusieurs discours ont été prononcés par M. J.-A. Foisy, du Droit, M. Adélard Leduc, avocat, représentant la société St-Jean-Baptiste de Montréal, et M. L. P. Delonchamp, de Montréal. Une séance dramatique et musicale a eu lieu le soir.

## UN CASSE-TÊTE

Paris, 27. — Le "Journal" a publié hier le paragraphe censuré suivant: Un commissaire de police a mandaté à l'hôtel Vatel, Versailles, pour 6 heures hier soir et (un blanc). Scheurmann, correspondant du "Deutsche Tages Zeitung", relativement (un blanc), aux actes de vol et de pillage commis en 1916 dans les territoires occupés. Herr Brandt a protesté au nom des correspondants allemands, en affirmant que Scheurmann a accompagné la délégation allemande, ce qui lui donne droit à l'immunité diplomatique. La protestation a été sans effet et Scheurmann a été (un blanc).

DÉSERTEURS,  
MIS À L'AMENDE

Québec, 27. — Quatre déserteurs ont été condamnés chacun à 250 dollars d'amende, par le juge Choquet, siégeant en Cour de police.

TEMPÉRAMENT  
TROP BILIEUX

UN PLAIGNANT SE VOIT DEBOU-  
TE DE SA RECLAMATION  
PARCE QU'IL EST PROUVE  
QUE LA COLERE L'A PROUVE  
LUI-MÊME A DES EXCES.

Il en coûte quelquefois d'être d'un caractère vif et emporté; c'est ce qu'a dû constater, ce matin, Israël Widman, photographe ambulancier, demandeur dans une cause.

Le juge Lafontaine, qui entendait la plainte, a renvoyé l'action du demandeur et condamné les deux parties à payer leurs frais respectifs. Voici d'ailleurs les faits:

Israël Widman est photographe ambulancier de son métier; il a pris une action en réclamation pour la somme de \$30 contre Andrew Potes, restaurateur grec, qu'il accuse de l'avoir assailli et d'avoir brisé son appareil photographique. Le défendeur, de son côté, nie les allégations contenues dans la déclaration du demandeur. Il prétend que Widman l'encombra avec son appareil devant son restaurant. Il lui a dit poliment à plusieurs reprises d'aller exercer son négoce un peu plus loin, mais il n'a pu réussir à se faire comprendre. Finalement, le demandeur s'est emporté et a frappé le défendeur avec son appareil. Widman prétendait au contraire que Potes avait jeté son kodak par terre et lui avait causé des dommages. Le juge a fait remarquer qu'un témoin du nom de Smith, expert en appareils photographiques, a déclaré que les dommages réclamés sont exagérés et que le demandeur manque de bonne foi. "Si, dit le juge, Widman a menti en évaluant les dommages, il peut bien mentir encore dans le reste. Il résulte d'ailleurs de la preuve que le demandeur est d'un tempérament vif et emporté et semble imbu de l'importance des droits que lui donne sa licence qu'il a obtenue de la ville de Montréal, et prétend exercer ses droits jusqu'aux dernières limites, sans se soucier des ennuis qu'il peut causer à autrui. Le demandeur semble avoir été lui-même l'agresseur lorsqu'il n'a pas voulu se rendre aux observations du défendeur qui semble être d'un naturel doux et paisible. Il apparaît aussi que c'est le demandeur qui a brisé lui-même son appareil en s'en servant comme d'une arme pour frapper Potes."

Le défendeur, avant déjà été poursuivi en cour de recorder pour la même offense et condamné à \$15.00 de dommages, ceci aurait dû mettre fin à tout recours; c'est pourquoi le juge Lafontaine renvoie l'action, chaque partie devant payer ses propres frais.

EN COUR DE REVISION  
Dans une cause d'Hector Hardy contre Hector Huberdeau, les juges de la Cour de revision, MM. Demers, Tellier et Delorimier, ont cru devoir renvoyer l'action qui avait été prise pour plusieurs raisons. Le demandeur a subdivisé une terre de lots dans le quartier Rosemont. Ces lots étaient vendus aux conditions ordinaires, par versements, etc. Huberdeau acquit certains de ces lots d'une tierce personne, un nommé Cartier, qui les possédait, après arrangement avec le demandeur. Cartier transporta plus tard ses droits au défendeur au moyen du contrat suivant: "Je soussigné, pour le prix d'un dollar et autres considérations, cède et concède mes droits à Huberdeau."

Après quelques paiements, Huberdeau cessa de payer et Hardy prit une action contre lui en réclamation des sommes qui lui étaient encore dues. La Cour de première instance le condamna à payer \$3,500 qui représentaient les versements échus. La Cour de revision a renversé ce jugement en déclarant que le transport consenti par Cartier n'obligeait pas Huberdeau à payer la balance de l'argent dû. Il assumait les droits mais n'assumait pas les obligations de la promesse de vente. L'acheteur ne s'étant pas obligé, aux termes du contrat, à payer le prix de la promesse de vente et considérant qu'un acheteur tiers-détenteur n'assume pas les obligations de payer les privilèges ou hypothèques d'un immeuble acquis, les juges ont renvoyé l'action et les demandeurs sont tenus de payer les frais des deux cours. MM. Lamarre et Monette étaient les avocats dans cette cause.

JUSTE EVALUATION  
Dans une cause de la Ross Realty Co. contre la ville de Longueuil, le juge Lebeuf a renvoyé l'appel de la compagnie d'immeuble en déclarant que les évaluations de terrains faites par les experts de la ville étaient absolument raisonnables. La compagnie demanderesse possédait de plusieurs terrains, dans la ville de Longueuil et elle prétend que la moitié de ces lots ont été évalués plus de leur valeur. Le juge, en renvoyant l'action, prétend que l'évaluation n'est pas trop élevée et que la ville n'a pas abusé de son droit en la faisant comme elle l'a faite. L'évaluation, telle quelle, est proportionnée à celle des lots avoisinants la propriété des plaign

## TARIF DES PETITES AFFICHES

**DEMANDES D'EMPLOI** — jusqu'à 20 mots, 10 sous; 21 mots et plus, 15 sous par mot supplémentaire.

**DEMANDES D'ACHAT** — jusqu'à 20 mots, 10 sous; 21 mots et plus, 15 sous par mot supplémentaire.

**CHAMBRES A LOUER** — jusqu'à 20 mots, 10 sous; 21 mots et plus, 15 sous par mot supplémentaire.

**TRAVAIL** — jusqu'à 20 mots, 10 sous; 21 mots et plus, 15 sous par mot supplémentaire.

**MAISONS, MAGASINS, ETC.** — jusqu'à 20 mots, 10 sous; 21 mots et plus, 15 sous par mot supplémentaire.

**AVIS LEGAUX** — 10 sous la ligne simple pour 100 lettres; 15 sous la ligne simple pour 200 lettres; 20 sous la ligne simple pour 300 lettres.

**REMERCIEMENTS** — 10 sous la ligne simple pour 100 lettres; 15 sous la ligne simple pour 200 lettres; 20 sous la ligne simple pour 300 lettres.

**AVIS DE MARIAGE** — 10 sous la ligne simple pour 100 lettres; 15 sous la ligne simple pour 200 lettres; 20 sous la ligne simple pour 300 lettres.

**AVIS DE DECES** — 10 sous la ligne simple pour 100 lettres; 15 sous la ligne simple pour 200 lettres; 20 sous la ligne simple pour 300 lettres.

**AVIS D'AGENCE** — 10 sous la ligne simple pour 100 lettres; 15 sous la ligne simple pour 200 lettres; 20 sous la ligne simple pour 300 lettres.

**AVIS D'AGENCE** — 10 sous la ligne simple pour 100 lettres; 15 sous la ligne simple pour 200 lettres; 20 sous la ligne simple pour 300 lettres.

## AUTOMOBILES

**CHAUFFEURS** mécaniciens demandés. Suivent les cours, jusqu'à 150 \$ par mois. Pour les détails s'adresser au 2550 avenue Explanade.

## A LOUER

A LOUER, à St-Faustin, un cottage meublé de quatre pièces, jusqu'au 15 septembre. Pour les détails s'adresser au 2550 avenue Explanade.

## A VENDRE

A VENDRE, moulin à laver électrique en bon ordre, 400 \$ et 75 \$ 1188 Berris, près Mont-Royal. St-Louis 319.

A VENDRE, à St-Gabriel de Brandon, co. de Berthier, résidence avec pharmacie, installation de première classe pour un médecin, outils de chirurgie, accessoires et produits pharmaceutiques, livres ouverts à tout acheteur sérieux. Cause de vente: mort. Pour Informations s'adresser à Mme veuve J. A. Sarrasin, ou au notaire J. A. Gadoury, St-Gabriel de Brandon.

2 PROPRIETES, rues St-Hubert et St-Christophe, près du Club National, pour 180,000 \$, 212,000 \$ comptant. Je prendrai une hypothèque pour la banque à l'occasion d'un prompt acheteur. Thro, Galoppeau, 60 St-Paul Est. Main 2201.

TERRE à vendre, toute bâtie, à St-Sulpice, 84 arpents, sur la route de St-Louis. S'adresser à Narcisse Viger, L'Assomption, P. Q.

## PROPRIETE A VENDRE

**ALEXANDRE DUPUIS**  
COURTIER, immobilier, et agent financier (établi 1897). Propriétés administrées économiquement. Pour achat, vente, échange, consultez gratuitement l'«Information Immobilière», 43 Place d'Armes, près Craig.

## H. DORION

92-EST, NOTRE-DAME  
Edifice Sauvegarde. Main 8741.  
J'ai toujours en mains de véritables occasions. Si vous désirez vendre, acheter ou échanger votre propriété, votre commerce, de ville ou campagne, passez me voir.

## DIVERS

**L'ARGENT EST RARE**  
Voulez-vous faire de l'argent? Si oui, l'annonceur vous dira comment faire de l'argent si vous avez cent piastres ou plus à disposition. Ecrire cagier 14 "Le Devoir".

**FATIGUES DE L'ARTISTE** à la maison. Vous pouvez gagner de 10 à 25 \$ l'heure en vendant cartes d'étalage; rapide et facile à apprendre. Aucune démarche. Nous vous fournissons tout en français et vendons votre travail. Pour renseignements écrivez aujourd'hui: American Show Card School, 221 Edifice Hyatt, angle Young et Shuter, Toronto.

Une dame offre de faire connaître à toute personne souffrant de rhumatisme, goutte, lumbago ou maux de reins, d'arthrite, de douleurs, de constipation, d'obésité, d'asthme, de toux, de bronchite, de troubles du sang, d'un remède végétal et merveilleux fabriqué au Canada, qui l'a guérie elle-même complètement. Ecrire: Madame Falcon, boîte postale 803, Montréal.

**HOPITAL** de gramophones. — Nous vendons et réparons toutes sortes de gramophones, satisfaction garantie. S'ad. 794 boulevard St-Laurent. Tél. Est 6703.

**OUFS ET VOLAILLES**  
Nous offrons pour cette semaine les lots de volailles de races suivantes: 6000 Cornish, 5 poules, un coq, 820. Orpington blanc, 9 poules, un coq, 830. Orpington fauve, 12 poules, un coq, 840. Plymouth barre, 16 poules et un coq d'exposition, 850. Plymouth blanc, 15 poules et un coq, 850. 30 Leghorn bruns de choix, un coq, 875. 30 Leghorn blanches de choix, 825. 30 Campin argentées, huit poules de choix, un coq, 825. 30 Anvers, 10 poules extra et un coq, 825. 30 Rouges R. Island, 12 poules de choix, un coq, 835. Plymouth Perdreux, 23 poules de choix, 835. 30 beaux extra Toulouse, pour reproduction, 85 piéc. 30 beaux dindons bruns, 7 canes Pekin, un jar de choix, 825. Quelques frites de canards sauvages, 810. Couple jeunes paons, 830. Trois couples tourterelles crème, 83 paire, 12 canards Courreur Indien, deux pairs, 81 piéc. Ces canards point en masse. Coq faisant doré, 85. Pigeons hirondele bleue, 84 la paire. Homers bleus ou rouges, 83. Lapins belges de 5 mois, 85 la paire. Traité sur l'élevage et le soin à donner aux lapins, 25c. Traité élémentaire sur l'élevage du dindon, 25c. Demander ce qu'il vous faut, nous l'avons. Incluez toujours timbres pour réponse assurée. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

**PRIX SPECIAUX** pour nettoyage de fenêtres aux ECOLES FRANÇAISES si vous téléphonez à Main 1203. La Cie de nettoyage de fenêtres de St-Louis (THE NEW YORK WINDOW CLEANING CO., LTD) vous donnera ses prix immédiatement. Nous avons un nombreux personnel d'hommes expérimentés pour enlever les chassiss doubles, poser les persiennes et laver les FENÊTRES de MAISON. Adresse: 31 rue des Jurs, ville.

**POUR INCORPORATION**  
La Bourse Canadienne incorpore les compagnies et vend ses parts et obligations. Consultations et détails gratuits à The Canadian Stock Exchange Co., 157 St-Jacques.

## REMBOURSEMENTS

CHESTERFIELD ainsi que tous genres de remboursements, faits à ordre au prix du gros. Aussi meubles réparés. Ouvrage fait par experts. Estimation gratuite. C. Turcot, 707 Lafontaine. Est 5896.

## Les 7 paroles du Christ

Les 7 Paroles du Christ expliquées, texte français et latin, sur un beau carton glacé. En première page, une belle gravure 5 1/2 x 3 1/2 représentant le Christ en croix, ayant à ses pieds sa mère et l'apôtre saint Jean. A l'importance quelle adresse, 3 pour 25c francs. Envoyez bon de poste à l'imprimerie Canadienne, 814 Papineau, Montréal.

## PROVINCE DE QUEBEC, district de

Montréal, Cour supérieure, No 3615. — Joseph Cajejan R. Greaves, manufacturier, des cités et district de Montréal, demandeur, vs Aldemar Lalonde, ci-devant des cités et district de Montréal, et maintenant absent de la province de Québec, et dans des lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

## T. DEPATIE,

Député-protonotaire, C. A. Archambault, procureur du demandeur. Montréal, 21 juin 1919.

## PROVINCE DE QUEBEC, Cour supérieure, district de

Montréal, No 3609. — Dame Melina Robert, des cités et district de Montréal, épouse d'Hervey-Adam, commandant du même lieu, a formé une demande en séparation de biens, contre son mari — PELLETIER, SENEAL et GELINAS, avocats de la demanderesse, Montréal, 17 juin 1919.

## CHOSSES MUNICIPALES

## LA TAXE DES AMUSEMENTS

**LE CONSEIL ADOPTE UNANIMEMENT LE REGLEMENT SPECIAL CONCERNANT LA PERCEPTION DE CETTE TAXE, A PARTIR DU 1er JUILLET. — UNE CIRCULAIRE DE M. BIENVENU.**

Dès mardi prochain, 1er juillet, la ville reprendra le contrôle direct de la perception de la taxe des amusements, pour en disposer à sa guise en faveur des hôpitaux et des institutions de charité. Elle a préparé à cette fin, un règlement spécial que le conseil échevinal a adopté définitivement à sa séance d'hier.

Les grandes lignes du règlement déjà connu et dont nous parlions hier, se trouvent contenues dans la circulaire suivante que M. A. Bienvenu, chef du service des privilèges et des patentes, enverra aux propriétaires de théâtres, de cinéma et de salles de spectacles:

"Comme vous ne l'ignorez pas, sans doute, la perception de la taxe des amusements sera remise à la ville par le gouvernement à partir du 1er juillet.

"Une loi a été adoptée à cet effet par la Législature et celle-ci est complétée par un règlement municipal dont vous recevrez copie dans quelques jours.

"En attendant, nous désirons vous informer qu'il n'y a rien de changé quant aux différents taux de la taxe, mais les billets du gouvernement ne seront valides que jusqu'au 30 juin courant. Le premier juillet, la taxe sera perçue par la ville, au moyen de séries de billets entièrement différents, lesquels billets seront maintenant imprimés et en vente dans les bureaux de ce département.

"En vertu d'un arrangement avec le gouvernement, tous billets de la province, non vendus et restant en votre possession, au premier juillet prochain, ainsi que tous billets alors en la possession du public seront rachetés, à leur pleine valeur, par le gouvernement, dans ses bureaux, situés rue Notre-Dame-Est, No 59.

"Le seul changement apporté à la méthode de perception est celui qui indique les trois clauses du règlement que nous citons ici:

"Article 3. — Sur réception du billet de la taxe des mains de la personne se présentant pour entrer dans un lieu d'amusement, le propriétaire dudit lieu d'amusement ou son employé devra déchirer ledit billet en deux parties à peu près

égales, en remettre une partie à la personne qui l'a présenté et déposer l'autre dans le réceptacle fourni à cette fin par la Cité.

"Article 4. — Tout propriétaire de lieu d'amusement devra permettre à la Cité de placer, dans la pièce d'entrée de son établissement, au-dessus ou près de la porte par laquelle le public est admis et où il présente le billet de la taxe d'amusement, une pancarte ou un tableau de pas plus de 28 pouces de longueur sur 22 pouces de largeur, sur lequel des avis pourront être donnés au public concernant la perception de ladite taxe.

"Article 5. — Il est défendu de vendre ou d'acheter un ou des billets de la taxe d'amusement en dehors de l'hôtel de ville ou d'un lieu d'amusement.

"Il sera donc important de vous procurer la quantité nécessaire de billets de la ville, avant le premier de juillet, et de donner instructions à vos employés percepteurs des billets d'informer les clients qui pourraient, le ou après le premier juillet, présenter des billets du gouvernement, que ces billets, bien que non valides pour le paiement de la taxe, seront rachetés par le gouvernement.

"Veuillez aussi voir à ce que vos employés percepteurs des billets observent strictement la loi en déchirant le billet de la taxe d'amusement en deux parties, en en déposant une partie au public et en déposant l'autre dans la boîte de la ville, tel que stipulé plus haut.

"Nous devons, en dernier lieu, insister sur la nécessité de vous procurer d'avance les séries de nouveaux billets, car ceux du gouvernement qui sont actuellement en usage ne seront plus valides après le premier juillet.

## UN SEUL AMENDEMENT

Les échevins ont adopté le règlement en y ajoutant un amendement, à la demande de l'échevin Sansregret, laissant à la commission administrative toute latitude de légiférer selon ses désirs. L'amendement se lit comme suit:

"Article 5a. — Nonobstant les articles qui précèdent, la Commission Administrative pourra cependant faire avec le propriétaire d'un lieu d'amusement, dans certains cas particuliers, tout arrangement qu'elle jugera à propos concernant le mode de percevoir ladite taxe."

"C'est la porte ouverte aux aménagements que les commissaires d'ici à quelques mois, comme un seul billet d'entrée, et pour la taxe et pour l'admission au théâtre.

## UN AUTRE VOTE INUTILE.

Onze échevins ont voté hier contre la loi des pavages, telle que mise en vigueur par la commission administrative, tandis que cinq ont favorisé les mesures de la commission. En conséquence les dix rapports recommandant des pavages

permanents sont demeurés sur la table, n'ayant pu être rejetés. L'échevin Turcot a proposé le rejet des rapports et le vote s'est partagé comme suit:

En faveur du rejet: les échevins Bédard, Carmel, Denis, Desrochers, Dubau, Filion, O'Connell, Sansregret, Turcot, Vandellac et le maire — 11 voix.

Contre: les échevins Creelman, Dixon, Elie, Hushion et Rubenstein — 5 voix.

En face de ce résultat, le maire a convoqué une autre assemblée pour mercredi prochain, afin de lancer une nouvelle tentative contre les projets des commissaires; il va s'efforcer, cette fois, de grouper les seize voix réglementaires afin de renvoyer définitivement les rapports, sinon, ils seront adoptés automatiquement quelques jours plus tard.

## LES GOUTTES DE LAIT.

L'échevin Dubau a renouvelé sa motion, adoptée par le conseil il y a trois semaines, recommandant aux commissaires de fournir de la glace gratuitement aux gouttes de lait au bénéfice des mères dépourvues de moyens de subsistance.

Le conseil a réitéré sa demande aux commissaires en y ajoutant la résolution suivante du comité du Bien-Etre de l'Enfance:

"Résolu que le Comité du Bien-Etre de l'Enfance exprime son appréciation et approbation de la motion de M. Dubau, actuellement devant la Commission administrative, à l'effet que la cité fournisse aux Gouttes de lait gratuitement de la glace cet été pour le bénéfice des mères pauvres, et le comité demande avec instance l'adoption immédiate par la Commission administrative d'une législation aussi bienfaisante."

## UN REJET UNANIME.

La commission avait recommandé l'adoption d'un rapport, appropriant la somme de \$224,286 en indemnité pour l'expropriation de terrains et l'établissement de boulevards le long du canal de l'aqueduc. Le conseil l'a rejeté à l'unanimité faute de renseignements précis.

## L'INSPECTION DES ECOLES.

Les échevins ont pris connaissance du rapport du docteur Boudreau.

## NUXATED IRON

acroit la force des personnes épuisées, nerveuses et délicates, et cela en deux semaines en bien des cas. Il est employé et fortement recommandé par d'anciens sœurs et membres du Congrès des Etats-Unis, des médecins bien connus et d'anciens fonctionnaires de l'hygiène publique. Consultez votre docteur ou votre pharmacien à l'adresse.

cher au sujet de l'inspection des écoles, à la suite des attaques de l'échevin Creelman. Ce dernier a regretté que la commission n'ait pas institué une enquête, et annoncé que lors de la présentation du budget il votera pour le retranchement des salaires des docteurs Boudreau, Turcot, Vandellac et le maire.

## LES GRANDS MAGASINS DONNENT L'EXEMPLE

Treize magasins à rayons de la rue Sainte-Catherine se sont rendus à la requête de l'Association Professionnelle des Employées de magasin, s'engageant à fermer leurs portes à la suite du soir le samedi durant les mois de juillet et août.

## CAUTIONNEMENTS

ACHAT de créances, perception, billets, administration de propriétés, successions, etc. Maison établie depuis 12 ans. Responsabilité absolue. — 92 est, Notre-Dame, édifice La Sauvegarde, chambre 62. Main 3209.

## AVOCATS

**ARCHAMBAULT & MARCOTTE**  
AVOCATS  
30 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 2761-5284.  
Joseph Archambault, C.R., M.P.  
Emile Marcotte, L.L.  
Bureau du soir, tel. West. 4089.

Catier postal 358. — Adresse télégraphique: "Nobis, Montréal".  
Tél. Main 1258-1251. Codes: labora West-Union.  
**C. H. CAHAN, C.R.**  
Avocat et Procureur  
Edifice Transatlantique — Rue St-Jacques

**MAURICE DUGAS, L.L.**  
AVOCAT  
30, RUE SAINT-JACQUES  
Résidence: 2460 avenue du Parc. Rockland 2459.

**Arthur LALONDE**  
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.  
Etude: Erosford, Forest, Lalonde et Coffin.  
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.  
Résidence, téléphone Est 2281. ....

Tél. Main 3215. — Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.  
**LAMOTHE, GABOIS et NANTÉL**  
AVOCATS  
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gabois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

**ANTOINE LAMOTHE**  
avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

**LAVERY & DEMERS**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Résidences: Tél. Main 4472.  
17, rue St-Jacques.  
Salutaire Lavery, B.C.L., 2041 rue Hutchison. Tél. Rock. 3178.  
Maurice Demers, 1159 St-Hubert. St-La 678.

**Migneron, J. - Homer,**  
AVOCAT  
pratiquant Canada et Etats-Unis. — 60 Notre-Dame Est, Montréal. Main 2880; soir, 778 Mont-Royal Est. St-Louis 5908.

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS  
Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Tél. Main 5598.

**PARADIS, AUDET & GRENIER**  
AVOCATS  
AMOS, ARBITEL, QUEBEC, 68 St-Pierre. Tél. 5655.

F. St-Germain, L.L.L., C.R., L. Guérin, L.L.L.  
R. P. Pélissier, L.L.L.  
Adresse télégraphique: "Baudia"  
St-Germain, Guérin et Raymond, AVOCATS  
Edifice Trust et Loan, 80 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 5154. Montréal, Can.

Anatole Vanier Guy Vanier  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
Tél. Main 2632. 97, rue Saint-Jacques.

**BANQUES D'EPARGNE**  
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. Bureau principal, 170 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.

**BUREAU DE PLACEMENT**  
"Business Bureau"  
Vous trouverez les meilleurs comptables, sténographes, etc., au No 364 University, Uptown 2116.  
— Aides de bureau, hommes et femmes cherchant positions dans un bureau sont priés de s'enregistrer immédiatement.

**BUANDERIE**  
LAVAGES de familles demandés. Humide, 50c; sèche, 15c; linge uni repassé, 15c la boîte. — DOMINION LAUNDRY, 288 Carrières. St-Louis 6302.

**COURTIERS EN IMMEUBLES**  
A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles, (depuis 1883), experts en propriétés, édifices, crédits, cautions, ventes, hypothèques et autres hypothèques. Collection, achats des grâces.

**DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE**  
Compagnie ROYAL SILVER PLATE  
Réparations, plaques d'ornements d'églises, comptoirs, cautions, etc. — 190 St-Jacques, 2e étage. Ach. à 10c. GIROUX, gérant, 207 Saint-Jacques. Main 3397.

**COMPTABLES**  
Auditeur - Comptable  
**J. - N. - E. GELINAS,**  
comptabilité générale, audition, règlement de livres, perceptions de comptes, billets, etc.  
Bureau: 92 Notre-Dame Est, chambre 94. Tél. Main 7362. Résidence: 170 ave. Rockland. Tél. Rockland 2638.

**P. A. GAGNON**  
COMPTABLE LICENCE (Chartered Accountant), chambres 315-316-317, Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal. Bell M. 4912.

**BEAUDOIN LIMITEE**  
Comptable  
40 EST, RUE NOTRE-DAME.  
Bureau de 26 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6467. Achat de créances et recouvrements généraux.

**C. A. LEFEBVRE**  
COMPTABLE  
Chambre 82, édifice La Sauvegarde. Tél. Main 4817.

**J.-C.-A. PICARD**  
COMPTABLE  
Bureau: 92 rue Notre-Dame Est. Edifice "La Sauvegarde".  
Tél. Main 1188. Chambre 36. Achat de créances et recouvrements.

**BEAUCHAMP & DUCHARME**  
NOTAIRES-COMMISSAIRES  
Edifice "La Sauvegarde", ch. 95, 92-est, rue Notre-Dame.  
Domicile: Tél. Lassalle 2309.

**J.-M.-PAUL ETHIER,**  
NOTAIRE  
30 RUE SAINT-JACQUES  
EDIFICE "TRUST AND LOAN"  
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions et à acheter. Règlement de succession. Tél. Main 1859.  
Tél. Main 3191.

**BEAUCHAMP & DUCHARME**  
NOTAIRES-COMMISSAIRES  
Edifice "La Sauvegarde", ch. 95, 92-est, rue Notre-Dame.  
Domicile: Tél. Lassalle 2309.

**J.-M.-PAUL ETHIER,**  
NOTAIRE  
B.A. L.L.B.  
NOTAIRE, C.C.S.  
79, RUE STE-CATHERINE, MAIS.  
Tél. : Lassalle 764. Tél. rés. : Lassalle 3183.

**J.H.H. LIPPE**  
NOTAIRE  
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228.  
MONTREAL  
PRIME J. MARSA, L.L.B.  
NOTAIRE  
320A RUE AMHERST  
Spécialités: Successions, Prêts d'argent, Incorporation des compagnies.  
Tél. Est 1266.

gasin, s'engageant à fermer leurs portes à la suite du soir le samedi durant les mois de juillet et août.

Ce sont les magasins suivants: Dupuis Frères, limitée; R. J. Tooke, Ltd.; Maison Gagnon; Maison Canadienne, limitée; Rockstein et Guttman; E. Z. Leblanc; H. P. Labelle et Cie, liée; Au Bon Marché (Lettendre, liée); Vallières, limitée; Kahn Bros.; Thos. P. Oakes et Cie; R. Nichola & Co.; N. G. Valiquette, liée.

## AU COLLEGE DE MASCOUCHE

La distribution des prix a eu lieu vendredi sous la présidence de M. l'abbé J. M. A. Du-gas, curé. Quatre élèves ont eu leur diplôme: MM. Clément Lo-cas, Yves Dupras, J. A. Bohémier et A. Dumont. Assistaient à la cérémonie le président des commissaires, M. Oscar Dupras; MM. les abbés Edmond Dupras, ancien curé, A. Richard, vicaire, M. Bazile Allard et un grand nombre de parents et d'amis. Le collège de Mascouche est dirigé par les révérends frères Andronique et Epiphane, de la communauté des frères de l'instruction chrétienne.

## CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

### AVOCATS

**ARCHAMBAULT & MARCOTTE**  
AVOCATS  
30 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 2761-5284.  
Joseph Archambault, C.R., M.P.  
Emile Marcotte, L.L.  
Bureau du soir, tel. West. 4089.

Catier postal 358. — Adresse télégraphique: "Nobis, Montréal".  
Tél. Main 1258-1251. Codes: labora West-Union.  
**C. H. CAHAN, C.R.**  
Avocat et Procureur  
Edifice Transatlantique — Rue St-Jacques

**MAURICE DUGAS, L.L.**  
AVOCAT  
30, RUE SAINT-JACQUES  
Résidence: 2460 avenue du Parc. Rockland 2459.

**Arthur LALONDE**  
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.  
Etude: Erosford, Forest, Lalonde et Coffin.  
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.  
Résidence, téléphone Est 2281. ....

Tél. Main 3215. — Edifice Montréal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.  
**LAMOTHE, GABOIS et NANTÉL**  
AVOCATS  
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., Emilien Gabois, L.L.L., J.-Marcel Nanté, B.C.L.

**ANTOINE LAMOTHE**  
avocat, bureaux: chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

**LAVERY & DEMERS**  
AVOCATS ET PROCUREURS  
Résidences: Tél. Main 4472.  
17, rue St-Jacques.  
Salutaire Lavery, B.C.L., 2041 rue Hutchison. Tél. Rock. 3178.  
Maurice Demers, 1159 St-Hubert. St-La 678.

**Migneron, J. - Homer,**  
AVOCAT  
pratiquant Canada et Etats-Unis. — 60 Notre-Dame Est, Montréal. Main 2880; soir, 778 Mont-Royal Est. St-Louis 5908.

Victor Payer, Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy, PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY, AVOCATS  
Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig. Tél. Main 5598.

**PARADIS, AUDET & GRENIER**  
AVOCATS  
AMOS, ARBITEL, QUEBEC, 68 St-Pierre. Tél. 5655.

F. St-Germain, L.L.L., C.R., L. Guérin, L.L.L.  
R. P. Pélissier, L.L.L.  
Adresse télégraphique: "Baudia"  
St-Germain, Guérin et Raymond, AVOCATS  
Edifice Trust et Loan, 80 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Main 5154. Montréal, Can.

Anatole Vanier Guy Vanier  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
Tél. Main 2632. 97, rue Saint-Jacques.

**BANQUES D'EPARGNE**  
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL. Bureau principal, 170 rue St-Jacques, et quatre succursales à Montréal.

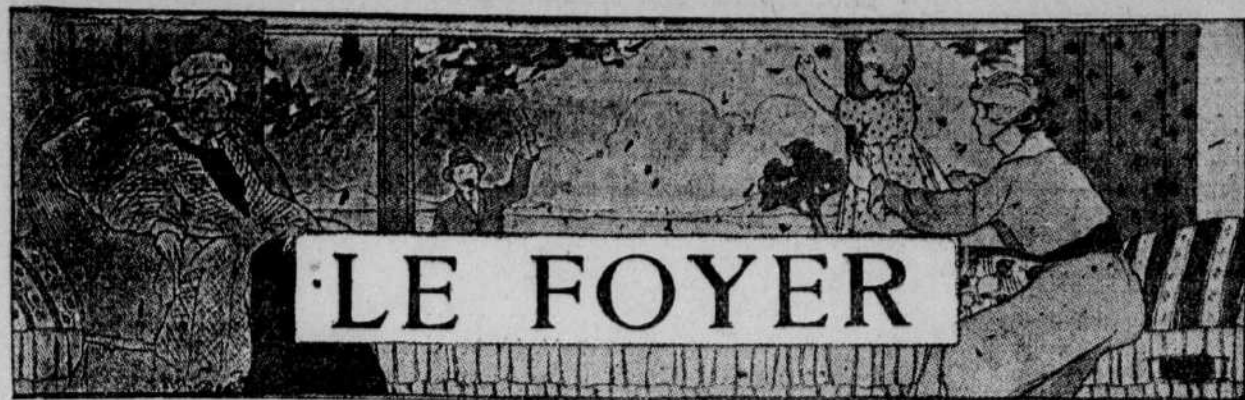
**BUREAU DE PLACEMENT**  
"Business Bureau"  
Vous trouverez les meilleurs comptables, sténographes, etc., au No 364 University, Uptown 2116.  
— Aides de bureau, hommes et femmes cherchant positions dans un bureau sont priés de s'enregistrer immédiatement.

**BUANDERIE**  
LAVAGES de familles demandés. Humide, 50c; sèche, 15c; linge uni repassé, 15c la boîte. — DOMINION LAUNDRY, 288 Carrières. St-Louis 6302.

**COURTIERS EN IMMEUBLES**  
A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles, (depuis 1883), experts en propriétés, édifices, crédits, cautions, ventes, hypothèques et autres hypothèques. Collection, achats des grâces.

**DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE**  
Compagnie ROYAL SILVER PLATE  
Réparations, plaques d'ornements d'églises, comptoirs, cautions, etc. — 190 St-Jacques, 2e étage. Ach. à 10c. GIROUX, gérant, 207 Saint-Jacques. Main 3397.

</



## La maison d'été

Elle ne contient bien souvent rien d'extraordinaire, si l'on est d'une condition moyenne. Mais on aimera qu'elle soit jolie, accueillante, fraîche, et en même temps originale. On sait que la maison d'été ne contient le plus souvent que l'indispensable en fait de meubles, de vaisselles, de tapis, d'ornements. Que cet indispensable soit disposé de façon à valoir mieux, à paraître mieux, et à donner le plus de plaisir aux yeux, et le plus de bien-être au corps.

Car si, l'été, la vie se passe surtout au grand air, il y a les soirs, et il y a les journées de pluie. Un intérieur an coquettement aucune déplaît. Et pour que l'intérieur soit coquet, il faut en vérité, si peu de frais !

Je me contenterais de deux choses : de la crotte en rideaux, et sur les coussins; et des gravures au mur.

Pas de cadres ; ils nicheraient inutilement la poussière. Mais tant de revues vous offrent des images intéressantes. On les coupe, on les fixe au mur grâce à quatre clous d'or. Il n'en faut pas trop, mais quelques-uns, pour que le goût de la maîtresse de maison se révèle là, et pour l'amusement de la famille. La chambre des enfants pourra être presque tapissée d'images acquises de la sorte. Souvent le mur a des défauts que l'on tient à dissimuler; il est laid,

ou il se dégrade par endroits, et la maison n'étant pas à vous, et ne devant être habitée que pour peu de temps, les réparations n'en seront pas faites.

Qu'est-ce que les petits enfants font avec leurs doigts malins, à un mur qui se dégrade ? Ils agrandissent les trous, que défend leur soit faite ou non. Les gravures les intéresseront, et les empêcheront de songer à leurs mauvais plans. Et puis, bien choisies, elles leur développeront le goût, et nourriront sagement leur imagination.

La crotte, elle, a la mission de semer des fleurs gaies dans la maison. Elle enrichit — si l'on peut dire — le soleil qui entre à flots; et par les temps de pluie, elle empêche le jour de pénétrer gris dans la maison. Il est forcé de se colorer des couleurs du tissu qui orne les fenêtres !

Et puis, elle donne de l'élégance à la moins jolie des fenêtres, elle cache un dessus de table trop usagé, elle jette une note claire sur les meubles démodés et parfois assez grossiers.

On en fera des abat-jour simples pour les lampes; on en recouvrira quantité de coussins. Ne manquez pas d'avoir encore, pour orner la maison, des jardinières. Et ayez soin de renouveler chaque jour vos bouquets de fleurs des champs ou de jardins !

Cousine GILLETTE.

## Pensées choisies

La société humaine et la société religieuse sont deux sœurs nées le même jour de la parole divine, l'une regardant le temps, l'autre l'éternité. (Lacordaire)

De combien peu différent bien souvent les pensées qui font les grands hommes et celles qui ne font que les perturbateurs publics. (Lacordaire)

Jamais une nation n'a recouvré ou remplacé son droit public perdu, si ce n'est une nation chrétienne. (Lacordaire)

Le respect est une crainte douce et pieuse. (Lacordaire)

La vénération n'est qu'un respect mêlé d'amour. (Lacordaire)



## PETITS GATEAUX DE MAIS.

Prenez le tiers d'une tasse de beurre, une demi-tasse de cassonade, un œuf, les trois-quarts d'une tasse de farine de blé d'Inde, une tasse et demie de farine, une cuillerée à thé de poudre à pâtisserie. Versez dans de petits moules et faites cuire au four modéré.

## GALETTES DE LAIT DE BEURRE.

Prenez deux livres de farine, le quart d'une once de carbonate de soude, une chopine de lait sur ou de lait de beurre, une pincée de sel. Mélangez en pâte légère. Roulez-la d'environ un demi-pouce d'épaisseur et découpez de la forme désirée. Cuisson, quinze minutes.

## TARTE DE RHUBARBE AUX DATTES.

Garnissez votre tourtière avec une pâte très riche, et étendez sur votre fond une couche de dattes dont vous aurez enlevé les noyaux. Remplissez votre tarte avec de la

compote de rhubarbe. Mettez votre couvercle de pâte à dresser et faites cuire comme à l'ordinaire.

## CREPES DE FARINE DE BLE.

Prenez une pinte de lait sur, deux cuillerées à thé de soude, une cuillerée à thé de sel, deux œufs. Délayez en pâte avec une égale quantité de farine et de farine de blé entier.

## GATEAU DES ECONOMES.

Prenez une tasse à thé de sucre, un œuf, une cuillerée à table de beurre ou saindoux, deux cuillerées à thé de poudre à pâtisserie, assez de farine pour que la pâte tombe facilement de la cuiller. Battez bien ces objets. Faites cuire une demi-heure.

## PETITE BIÈRE AU GINGEMBRE.

Dans une bassine, mettez deux onces de gingembre entier, une demi-once de crème de tartre, deux citrons tranchés très minces, deux livres de sucre blanc, deux gallons d'eau bouillante. Laissez mijoter environ vingt minutes. Retirez le tout du feu aussitôt refroidi, et brassez-y un carré de levain (disposé auparavant). La fermentation étant constatée, laquelle devra durer environ vingt-quatre heures, mettez en bouteilles.

## AUTOUR DE LA MAISON

est en vente au *Denoir* et dans toutes les bonnes librairies au prix de cinquante sous plus cinq sous pour le port.

## LA ST-JEAN-BAPTISTE A ST-EUSTACHE

Dimanche, le 29 juin, les paroissiens de St-Eustache fêteront la St-Jean-Baptiste. A cette occasion il y aura grand messe solennelle avec musique et sermon de circonstance par Monsieur l'abbé Deschênes, vicaire à l'église St-Enfant Jésus du Mile-End.

Dans l'après-midi, à 3 heures, une grande distribution de prix se fera dans l'église paroissiale avec causerie dialoguée sur l'histoire du Canada par les demoiselles du couvent et le soir, à la grande réunion publique en face de l'église, il y aura un concert donné par la fan-

fare St-Eustache, et des discours de MM. A. Savaré, chef de l'opposition, J.-A.-C. Elhier, député au fédéral, MM. Hervé Roch et Adélard Leduc, avocats.

## "LE QUÉBEC PITTORESQUE"

"Le Québec pittoresque—Quebec resorts" est maintenant une élégante petite brochure illustrée que vient de publier en français et en anglais le Chemin de fer du Pacifique-Canadien. Cet ouvrage décrit en détail toutes les jolies places où passer les vacances que renferme la province, et pour ceux qui se demandent où aller pendant les vacances pour en retirer le plus d'avantage, il sera cette année très utile. Une section spéciale traite des Laurentides dont tous les endroits fréquentés sont énumérés. On y trouve aussi décrits les campements dans ces montagnes. D'autres sections sont la vallée de la Gatineau, les Cantons de l'Est, les lacs Edouard et Saint-Jean près de Québec, la vieille capitale elle-même, et la vallée du Saint-Maurice. Ceux qui prennent des vacances trouveront des suggestions dans la liste des hôtels et maisons de pension que renferme la brochure, et l'on peut se procurer gratuitement des exemplaires de celle-ci en s'adressant à M. F. C. Lydon, agent pour la ville du service des voyageurs, 141-145 rue St-Jacques, Montréal. (réc.)

## UNE CAUSERIE DE M. HUGH GUTHRIE

M. Hugh Guthrie, solliciteur général, a parlé, à une heure, au dîner de l'Association de Publicité de Montréal, de la loi des faillites, mesure dont il s'est fait le parrain au parlement. Le dîner était sous la présidence conjointe de MM. E.-E. Wallace et Emile Emery, l'un président de l'Association des Marchands et l'autre de l'Association de Publicité. On remarquait parmi l'assistance : MM. J.-S. Archibald, juge en chef de Montréal; E.-R. Décaray, président de la commission administrative; J. Dixon, S.-W. Jacobs, H.-J. Elliott, John Baillie, M. Léger, A.-D. Thornton, le juge Lanctot, les chefs Bélanger et Lepage.

## FEUILLETON DU "DEVOIR"

## L'OUBLIÉ

par  
Laure Conan

17 (Suite)

A Villemarie, Lambert Closse se multipliait. Plus que jamais, il semblait posséder par une fièvre héroïque. Le souvenir de Dollard et des autres restait étrangement vif en son cœur.

"O la belle, la noble mort! disait-il souvent avec enthousiasme; jamais il ne s'est fait rien de plus beau, — de plus français."

Malgré sa profonde tendresse pour sa femme, il enviait la mort de ces généreux martyrs, et la joie de sa paternité ne suffisait pas à endormir ce regret qui se trahissait souvent.

"Pourrait, j'aime bien sentir autour de mon cou les bras de ma fil-

lette", disait-il parfois à Elisabeth. L'enfant était délicate; quelque chose de l'amour inquiet, passionné de la jeune mère semblait avoir passé dans son petit cœur, et elle témoignait à son père une tendresse extraordinaire.

Cela ravissait Elisabeth. Malgré les difficultés et les misères de la vie, elle se serait trouvée trop heureuse, sans les mortelles inquiétudes de tous les jours.

La sanglante mort de l'abbé Vignal, celle mille fois plus terrible, de Claude Brigeac, ajoutèrent encore à ses angoisses. La tristesse fut grande parmi les colons, à la fin de l'année 1661. (2)

(2) Tous deux furent blessés dans une surprise et emmenés prisonniers. Le Sulpicien mortellement atteint fut achevé et dévoré. Le secrétaire de Maisonrouge n'avait que le poignet droit fracturé. Les trois autres soignèrent sa blessure et le conduisirent dans leur pays où il fut soigné et guéri et brûlé. Le supplice de Claude de Brigeac dura vingt-quatre heures, mais son courage ne faillit pas un instant.

Cependant, malgré tout, l'esprit de sociabilité se conservait à Villemarie; et, à l'occasion du nouvel an, on échangeait de petits présents avec les compliments et les vœux.

Le soir de ce premier janvier 1662, Lambert Closse examinait les cadeaux étalés sur la table.

Un volume de l'Ecriture, envoyé par les Sulpiciens, attira son attention. Il le prit avec la pensée que les premiers mots qu'il allait lire lui diraient ce que la nouvelle année lui réservait; et, l'ouvrant au hasard, il tomba sur ces paroles de Job: "Voilà que je vais m'endormir dans la poussière du tombeau."

Son regard resta fixé sur la ligne funèbre, et une crainte étrange l'enveloppait tout entier. Lui, qui depuis tant d'années avait tant bravé la mort, sentait dans ses veines un frisson d'horreur à la pensée de l'adieu à la vie, du long sommeil sous la terre dévorante.

Sans rien dire, il mit le livre sur la table et s'approcha d'une fenêtre. Le givre s'était fondu sur les vitres; il aperçut le ciel profond, plein d'étoiles, et voulut élever ses pensées.

Mais jamais la flamme de son foyer ne lui avait semblé si belle, si pure, si douce.

"A quoi pensez-vous?" lui demanda Elisabeth, le rejoignant.

Elle avait jeté un léger bonnet sur

# Le Secret de son économie dans l'emploi, repose dans les riches propriétés du thé lui-même.

## "SALADA"

est en tête de tous les autres, sans une seule exception, au point de vue de qualité intrinsèque et de valeur.

## LA NAVIGATION

## LES NAVIRES ATTENDUS

LE "SATURNIA", LE "SCANDINAVIAN" ET LE "MINNEDOSA" ET LE "DOMINION" SERONT BIEN-TOT DANS NOTRE PORT — LE "CASSANDRA" Y VIENDRA A SON TOUR VERS LE 8 JUILLET.

Le "Saturnia", de la ligne Anchor-Donaldson, parti de Glasgow il y a quelques jours, a été signalé à 65 milles à l'est du Cap Race, hier et est attendu dans le port de Montréal, demain après-midi. Ce navire porte à son bord 16 officiers et 817 soldats de Montréal qui seront reçus au quai avec tous les honneurs militaires. Un grand nombre d'autres soldats sont aussi à bord et continueront immédiatement leur route par voie ferrée, lorsqu'ils seront arrivés ici.

Le "Scandinavian", de la ligne du Pacifique, est attendu dimanche dans le port de Québec et il jettera l'ancre ici mardi matin. Ce transatlantique porte à son bord 506 passagers de cabine et 807 passagers de troisième classe. Ces passagers se composent de civils et de militaires. Les soldats et les civils pour les centres à l'est de Québec descendront dans ce dernier port tandis que tous les autres continueront vers Montréal avec le navire. Le "Scandinavian" porte aussi un cargaison générale et les malles.

Deux autres navires de troupes sont actuellement sur l'océan et arriveront ici dans le courant de la semaine prochaine. Le "Minnedosa", de la ligne du Pacifique Canadien, et le "Grampan", de la même ligne, sont partis tous deux ces jours derniers. Le premier a quitté l'Angleterre le 24 et le second est parti une journée plus tôt. Tous deux ramèneront au pays un grand nombre de soldats canadiens, des passagers civils, une cargaison générale et les malles. Le "Minnedosa" sera probablement ici vers le 2 juillet.

Le "Canada", de la ligne White-Star, part demain matin à la pointe du jour pour retourner en Angleterre avec une longue liste de passagers et une cargaison générale. Les passagers sont priés d'embarquer ce soir afin que le navire soit prêt à décoller demain aux premières heures.

Le "Scotian", de la ligne du Pacifique Canadien, partira aussi demain vers 10 heures avec un grand nombre de passagers. Toutes les cabines ont été louées et le navire sera chargé à sa pleine capacité lorsqu'il quittera le port. Les passagers n'embarqueront que demain matin, comme le navire quitte le port qu'à six heures.

Le "Cassandra", de la ligne Anchor-Donaldson, est parti de Glasgow mardi dernier avec un grand nombre de troupes pour Terre-Neuve, comprenant 17 officiers, 27 sergents, 528 soldats et 11 civils avec 40 femmes et des enfants. Il y a aussi 10 officiers, 2 gardes-malades, 432 soldats et 94 civils, tous pour Montréal et le district. Le "Cassandra" est parti d'Angleterre le 24 et arrivera à Terre-Neuve pendant quelque temps, ce qui fait qu'il ne sera pas ici avant le 7 ou le 8 juillet prochain.

Le "Dominion", un des plus grands navires-marchands de la ligne White-Star, arrive aujourd'hui à Montréal. Il a une cargaison générale et 60 chevaux qui appartiennent à des officiers canadiens qui ont fait du service outre-mer.

L'"Orduna", ramenant au pays des troupes impériales, a accosté hier dans le port d'Halifax. Neuf officiers et 42 soldats de Montréal se sont mis en route. Le "Caronia" est parti d'Angleterre avec un grand nombre de troupes, y compris les hôpitaux No 3 et No 6 ainsi que le

## 10e bataillon de réserve.

## L'EPAVE DU "MONTMAGNY"

Québec, 27. — On travaille actuellement à renflouer le steamer "Montmagny" qui a été coulé il y a trois ans à la suite d'une collision au large de l'île aux Grues, en bas de Québec. Les scaphandriers ont réussi à mettre cinq chaînes autour de l'épave submergée et on croit que le navire sera ramené à la surface dans une quinzaine de jours. Le "Montmagny" est un navire du gouvernement qui fut coulé par le "Lingan". Trois personnes perdirent la vie dans cet accident.

## COLLISION A QUEBEC

Québec, 27. — Le "Corcoran", qui est arrivé hier matin dans le port de Québec, est venu en collision avec le vapeur "Champion" qui fait la traversée de l'île d'Orléans. Le premier a été frappé par le second. Il y avait plusieurs centaines de passagers à bord du "Champion". Tous ont été fortement secourus. Il n'y a pas eu d'accident grave.

## LE PORT DE MONTREAL DEPARTS

Alberto Cavalletto, pour Gibraltar. Norfolk Range, pour Hull. Kribi, L. Pitot, pour Falmouth.

## DANS LE PORT

Canadian Voyageur, Honduras. Moncenisio, War Citadel, Scotian. Chappell, Canada, Masura, Lake Fresco, Lake Fonda, Lake Inaba, Lake Sap, Lake Fontana.

## LES GRANDS LACS

Il n'est pas nécessaire d'aller à la mer pour faire un voyage océanique. Là-bas, sur le Lac Supérieur, vous pourriez croire que vous êtes au milieu de l'Atlantique, surtout quand vous êtes assis au café de la véranda des grands vapeurs du C. P. R. sur les grands lacs. La différence est que vous avez plus de soleil, et moins de chance de naufrage, et un plus grand nombre d'autres vaisseaux à voir. Tout le long du parcours entre la Soo et les villes jumelles de Port Arthur et de Port William vous rencontrez de gros transports qui emportent le grain mordu des prairies de l'ouest aux moulins et aux marchés de l'est. Entre Port McNicoll et la Soo, le vapeur voyage parmi les îles dont sont parsemées la Baie Georgienne et les eaux bordées d'émeraude de la rivière Ste-Marie. C'est un voyage splendide. Pour qu'il ne pas le faire? N'importe quel agent du C. P. R. vous donnera tous les renseignements voulus. (réc.)

## Les robes et les toilettes légères et délicates

peuvent être nettoyées à la Buanderie Toilet. Notre service de nettoyage et de teinturerie n'a pas d'égal.

## TOILET LAUNDRY

Company Limited

Tél. Up. 7640

"Nous répondons à votre convenance"

# GRANDS MAGASINS GOODWIN

## POUR LES HOMMES

Une paire de souliers ? Avez-vous vu ceux de chez Goodwin ?

Spécialement, nous avons une série à 7.50, en cuir noir ou acajou.

Tout est Goodwin dans ces souliers : la qualité et le prix.

Voulez-vous être content de votre journée, demain ? Achetez une paire de ces souliers.

7.50

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

## POUR LES HOMMES CRAVATES

César a dit : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Les personnes qui viennent chez Goodwin peuvent dire la plupart du temps : Je suis venu, j'ai vu, j'ai acheté.

Quand on voit notre merveilleux assortiment de cravates de soie, dans un si joli choix de dessins et, nuances, on ne peut résister au désir d'en avoir une.

.50 — .75 — 1.00 — 1.50

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

## Sacs Club en cuir souple

16 et 18 pouces de long. Tan et brun seulement. Faits de cuir épais. Serrures incrustées et fermoirs à levier. Entièrement doublés en cuir, avec poches. Le fond est garni de boutons protecteurs en cuivre. Initiales estampées en or gratuite. 15.00 ment.

Mallettes émaillées en noir, 24 pouces de long, faites de bonne toile à voile émaillée, avec gros coins en cuir. Poignées tournantes en cuir. Serrures et fermoirs à ressort. Doublure en crotte de fantaisie, poches gondolées. Beaucoup plus légères que les malles en cuir. 5.75

## Apportez cette nouvelle sacoche avec vous

La plus commode de toutes les saches, c'est la "Boston", qui vient d'arriver en ville. Il n'y a ni serrure, ni fermoirs, ni barres ; simplement une simple courroie comme vous le voyez par la vignette. Vous n'avez pas même besoin de boucler la courroie, car le fait de la porter par la poignée double tient la sacoche fermée. Faite de peau de vache. Prix 4.50

Goodwin's—Au sous-sol.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.  
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

**Goodwin's LIMITED**

TELEPHONE UPTOWN 7000

## LUNDI

## LE DEVOIR

## commencera

## la

## publication

## d'un

## nouveau

## feuilleton

sa tête blonde, et le regardait de ses yeux tendres et profonds, les mains appuyées sur son épaule.

Il sentit son cœur se serrer affreusement. Elle était si jeune, si frêle, si charmante; elle l'aimait d'un amour si vif et si grand.

"Mon Dieu, ayez pitié", murmura-t-il.

Et maîtrisant son émotion, il la prit dans ses bras et lui dit avec calme:

"Écoutez-moi, mon aimée. Le commencement de l'année m'inspire des pensées sérieuses, et il y a des choses que je veux vous dire ce soir... Nous sommes ici pour la gloire de Dieu, vous le savez; vous savez que pour cette cause-là, il est toujours doux et glorieux de mourir. Souvenez-vous-en, si je suis tué l'un de ces jours, ne vous abandonnez pas à la douleur. Les morts ne sont pas des anéantis... Là-haut, je vous protégerai mieux que sur la terre. Si nous nous retrouvons avec tant de bonheur pour quelques heures dans notre pauvre maison, que sera donc le revoir dans le ciel!..."

Le froid de l'hiver, glissant entre sa chair et ses os n'aurait pas été plus insupportable à Elisabeth que la pensée de la séparation. Cependant, elle avait écouté, dominée par ce souverain ascendant que son mari exerçait sur elle.

Et, malgré l'horrible crainte qu'elle éveillaient, malgré les larmes qu'elle firent couler, ses paroles lui laissèrent au plus profond du cœur comme une force, comme une douce sacrée.

XXI

On était encore en plein hiver à Villemarie, mais la température était douce. Le soleil, ce jour-là, s'élevait levé magnifique; et la vive lumière matinale donnait un aspect radieux à la chambre où Elisabeth priait comme prient ceux qui croient, aux heures de mortelle angoisse.

Le lugubre tocsin avait retenti, et son mari l'avait quittée en hâte, pour courir au combat avec ses deux serviteurs.

Elle l'avait suivi du regard à travers les arbres chargés de givre. Un instant, il s'était retourné pour lui envoyer un geste d'adieu; et la pensée qu'elle ne le reverrait plus lui était venue si vive, si terrible, qu'elle était tombée morte sur la neige.

En rouvrant les yeux, elle n'avait plus aperçu que la neige éclatante, et à travers les hurlements féroces et le bruit de la fusillade, elle avait entendu les cris de son enfant.

La petite s'était endormie. Sa mère l'avait couchée dans son berceau et s'était mise en prière. Elle

aurait voulu s'y absorber, mais chaque coup de feu la secouait et elle sentait comme un couteau qu'on lui enfonçait dans le cœur.

Oh! cette poignante souffrance de l'inquiétude à son comble, que de fois Elisabeth l'avait éprouvé!

Se rappelant tous les dangers auxquels son mari avait échappé, elle se reprochait de trop craindre, de ne pas assez espérer.

Comme elle conjurait Dieu d'avoir pitié — de pardonner à la faiblesse de sa foi... Elle aurait voulu élever jusqu'au ciel une tempête de supplications... Et lorsqu'elle essayait de se reprendre au bonheur, à l'espérance, — de se figurer son mari rentrant, cette fois encore, sans blessures, il lui semblait qu'une main invisible lui remettait sous les yeux un tableau de Jésus portant à l'hôpital pendant qu'elle veillait les blessés.

Elle revoyait la face résignée du Sauveur, et sur son épaule sacrée qui pliait, la lourde, l'horrible croix... C'était comme une apparition douloureuse fugitive, mais apaisante, fortifiante.

Elle, pauvre et faible créature, pourrait-elle marcher toujours dans la voie douloureuse... ne plus le voir... ne plus l'entendre jamais?... Était-ce pour la préparer qu'il lui avait dit le soir du jour de l'an: "Si je suis tué..." Ses paroles lui revenaient avec une pénétrante sa-veur d'adieu.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 45 rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

## La Vie Sportive

### Tout le monde attend le duel Lachine-Métropole

Les amateurs de baseball sont désireux d'assister à cette enlèveuse exhibition au National, dimanche prochain — Crescent vs Royal-Canadien.

Les cercles du baseball sont dans l'attente du grand duel qui se livrera dimanche prochain, à Lachine, dans la finale du programme de dimanche, à Maisonnette. Cette partie passionnée tous les esprits, et on a rarement rencontré autant d'enthousiasme, autant de ferveur chez les amateurs du baseball.

On se rend naturellement compte que cette lutte est d'une importance capitale. La Lachine a constaté un singulier rapprochement de la part du Métropole, qui a battu le Crescent, mardi dernier, lorsque les champions n'avaient pas de partie à jouer. Cette victoire des Métropolitains les a placés à une demi-partie du Lachine et une autre victoire, dimanche, sur les meneurs installerait le Métropole sur un pied d'égalité avec le Lachine. On peut s'attendre à un duel d'une grandeur exceptionnelle. Le Lachine a vaincu le Métropole par 7 à 4, il y a quinze jours, mais, la partie abonda en incidents de toutes sortes. Il y eut jusqu'à une altercation

entre un arbitre et un joueur du Métropole. Jamais, partie n'avait donné lieu à tant d'émulation et tout le monde s'attend à une contestation acharnée, après-demain, lorsque les deux mêmes clubs se rencontreront dans la dernière partie qu'ils doivent jouer ensemble dans la première série de la saison.

Le Lachine a deux grands lanceurs dans Desjardins et Desforges, et on ne sait encore lequel sera dans la boîte. De son côté, le Métropole possède un redoutable trio de lanceurs dans Duchesnil, Deschamps et Bourdon, et le gérant Bédard est quelque peu perplexé sur le choix, qu'il fera, dimanche.

Le Royal-Canadien fera une lutte contestée au Crescent, dans la première partie, et ces deux clubs bailleront ferme pour gagner. Ils ont été exceptionnellement malchanceux depuis le début de la saison, bien que les Royaux aient battu le Métropole, dimanche dernier. On peut s'attendre à ce qu'ils jouent pour vaincre, après-demain, au National.

### Le Lachine entend vaincre le Saint-Arsène

Ces deux clubs se feront dimanche une lutte acharnée au terrain des Shamrocks — Indiens vs Saint-Henri.

La Ligue de baseball de la Cité entend bien continuer à donner aux amateurs de baseball des parties aussi intéressantes que celles de dimanche dernier. Les cinq clubs de la Ligue vont toujours s'entraînant et ils sont capables de donner des exhibitions susceptibles d'enthousiasmer le public. Le programme de dimanche prochain est le suivant : Indiens vs Saint-Henri.

Lachine vs Saint-Arsène. Les amateurs de baseball attendent avec impatience la rencontre entre le Lachine et le Saint-Arsène qui sera l'attraction par excellence de la journée de dimanche. Avec Shafer, Pollock et Big Six Jocks sur son équipe le Lachine est certainement un redoutable adversaire pour le Saint-Arsène. Le Lachine amélioré et renforcé n'est plus le même

### AIDONS LE NATIONAL

Quel est le meilleur moyen de développer la confiance en soi? Celui qui fait de la culture physique, non seulement quand il est jeune, mais toujours, peut très bien développer en lui "la confiance en soi". Il est évident qu'un être faible ne peut véritablement avoir confiance en lui; faible physiquement, il faut qu'il le soit aussi moralement; donc pas d'énergie physique, pas d'énergie morale et pas de confiance en soi; résultat: insuccès et dégoût de la vie.

Commencez, jeunes gens, par faire de la culture physique, faites-vous une poitrine large, un corps robuste, un cœur solide; sentez-vous forts et bien portants! A ce moment-là seulement voudrez-vous pouvoir parce qu'aux états généraux succéderont des actes; et si vous avez eu la précaution de cultiver aussi votre esprit et votre cœur, alors armé et bien armé, vous pouvez, vous avez le droit, de partir confiants et de marcher de l'avant pour votre bien-être et celui de la société, bien-être matériel et bien-être moral.

Jeunes gens, faites du gymnase avant de faire du sport. C'est la doctrine que l'on enseigne au National.

#### LIGUE AMERICAINE

A Détroit: 000000000000-0 5 2  
Cleveland: 000000000000-1 6 1  
Jasper et O'Neill; Boland et Ainsmith.

A Boston: 100100010-3 13 2  
Boston: 100000000-1 6 0  
Harper et Picinich; Pennoch et Schang.

A St-Louis: 0000100010000-2 8 0  
St-Louis: 0001010000001-3 13 1  
Kerr et Schalk; Sotherton; Billings et Severed.

A New-York: La partie Philadelphia-New-York a été remise à cause de la pluie.

#### LIGUE NATIONALE

A Cincinnati: 000000-0 3 0  
Pittsburg: 100608-7 8 0  
Adams et Schmidt; Ruether et Wingo.

A Chicago: Première partie  
St-Louis: 000100030-4 9 2  
Chicago: 100011101-5 9 3

Deuxième partie  
St-Louis: 310000210-7 13 2  
Chicago: 011010000-3 9 2

Meadows, Ames et Snyder; Martin, Boileau et Daley.

### Le National rencontrera le Shamrock au Mile-End

Une partie de crosse, qui promet des émotions aux amateurs, demain après-midi — Deux adversaires traditionnels aux prises.

Il y aura de l'animation au terrain du Shamrock, demain, samedi, lorsque le National se rencontrera avec le Shamrock, son traditionnel adversaire, dans la troisième de ses parties locales. La rencontre fera certainement époque dans les annales du jeu national, à Montréal, vu l'extrême rivalité qui anime les deux équipes et l'ambition qu'elles ont de décrocher le championnat de la N. L. U., cette année.

Ce sera la première fois que le National s'alignera contre le Shamrock, cet été, et il fera un effort surhumain pour le vaincre. Mais il aura une dure lutte à livrer, puisque le Shamrock, ne voulant pas perdre cette partie chez lui, a réussi à faire sortir de la tente presque tous ses vétérans. C'est ainsi que les "hold-outs", abandonnant leur obstination, ont fini par se rapporter, et ils ont déjà assisté à plusieurs grosses pratiques. C'est une question d'amour-propre pour les Tricots-Vers de ne pas se faire battre par les Tricots-Violet, et c'est beaucoup pour cette raison qu'ils ont consenti à revenir à la crosse, après que les pourparlers eurent échoué.

On verra donc sur le terrain, samedi, le 28 courant, la crème des joueurs locaux, les uns contre les autres. Le National aura son équipe au grand complet, avec Lalonde, Pitre, L'Heureux, Dussault, Duckett, Lamoureux et tous les autres. Pour les Irlandais, Brennan sera dans les buts, secondé par Roberts, Penny, Brady, McIntyre, McCarthy, Walsh et tous les autres. Ce sera donc une partie excellente que les amateurs verront, demain.

#### LIGUE DE CROSSE JACQUES-CARTIER

LA PROCHAINE RENCONTRE AURA LIEU AU TERRAIN DU CANADIEN PACIFIQUE, EN HAUT DE LA RUE DAVIDSON, ENTRE LE NATIONAL II ET LE ROSEMONT.

La ligne Jacques-Cartier, dont la renommée n'est plus à faire, prépare un beau programme pour dimanche prochain. Les deux clubs à l'affiche sont les suivants : National II vs Rosemont.

La partie, qui aura lieu au terrain du Canadien Pacifique, en haut de la rue Davidson, attirera tous les amateurs du beau jeu de crosse.

Le National II, qui n'a pas joué depuis deux grandes semaines, est résolu à sortir de sa léthargie forcée par une victoire décisive sur son adversaire.

Parce qu'il n'y avait pas de doute pour deux dimanches de suite, la ne veut pas dire que le National II a négligé ses pratiques. Au contraire, l'entraînement a été mené rondement par le capitaine Chabot.

Tous les soirs de pratiques de la N. L. U., le National professionnel et les "Seconds" se forment en une seule équipe et se préparent respectivement à leur rencontre hebdomadaire. C'est une chance dont ne peuvent facilement profiter le Rosemont et le Saint-Pierre-Liens, par suite de l'impossibilité du transport de leurs équipes à Maisonnette.

Ce n'est pas le seul avantage que possède le National II. La direction du National A. A. met à la disposition des "Seconds" le gymnase et la salle de bain de la païstère de la rue Cherrier.

C'est dire que les deux autres clubs de la ligue sont assurés de faire face à un adversaire bien préparé.

Le Rosemont, qui a reçu une défaite écrasante aux mains du Saint-Pierre, dimanche dernier, a été assez froidement par ses partisans à son retour, car nul n'ignore que la population de Rosemont raffole du jeu de crosse.

Le gérant Bergeron a assuré ses amis qu'il tenterait l'impossible, dimanche prochain, pour remporter une victoire éclatante sur le National II, afin de lui faire oublier l'échec de dimanche dernier.

Plusieurs anciens équipiers sont retournés au bercail et se sont mis sérieusement aux pratiques.

Par le travail qui se fait des deux côtés, la prochaine partie de crosse ne manquera pas d'être intéressante. Il n'y a pas de doute qu'une multitude d'amateurs du jeu de crosse envahira le terrain de la rue Davidson.

La lutte commencera à trois heures et quart précises. Les arbitres seront choisis ces jours-ci, par le président de la ligue, M. R. Doutré.

L'accès au terrain est des plus faciles: Prendre le tramway circulant Ontario; la correspondance avec le char de la rue Davidson, qui passe à la porte du terrain.

Donc, en fin de compte, dimanche prochain, à Hochelaga, pour acclamer les vaillants équipiers de la ligue de crosse Jacques-Cartier.

#### A LA PISTE DE MAISONNEUVE

Nora Souders et B. et G. se rencontreront, dimanche, à la piste de Maisonnette.

A part de ces classes ordinaires, la direction du National Driving Club a décidé d'offrir, dimanche prochain, un match entre Neva Souders et B. et G.

Le cheval B. et G., appartenant à M. Charbonneau, nous arrive des Etats-Unis en grande forme. Il sera intéressant de le voir au programme contre Neva Souders à M. Deschamps.

Les classes ont été préparées avec soin et l'on y verra des chevaux nouveaux de grande renommée.

Pour encourager un temps rapide autant que possible la direction a décidé de donner une récompense généreuse au propriétaire du cheval qui brisera le record du demi-mile, soit 1.04 1-2.

Le National Driving Club constate avec plaisir que le public reconnaît, par l'encouragement qu'il lui accorde, les efforts qu'il fait pour lui donner de bonnes courses et du sport honnête; il l'en remercie cordialement.

Les dames seront encore admises gratuitement. Vu les nombreux partants, il sera donné à tout spectateur un programme de courses.

#### CAUGHNAWAGA RENCONTRERA LE C. P. ST-ZOTIQUE

UNE GRANDE PARTIE DE CROSSE POUR DIMANCHE PROCHAIN, AU TERRAIN DE ST-HENRI.

Le Cercle Paroissial St-Zotique, qui a donné une si belle exhibition de crosse aux amateurs du jeu national, dimanche dernier, sur le terrain de St-Henri, en triomphant de l'équipe Cornwall, qui recrutait la plupart des joueurs représentant cette équipe dans la National Lacrosse Union, fera face, après-demain, aux Indiens, de Caughnawaga, qui font également partie de la N. L. U.

La partie commencera à 3 heures précises, et les amateurs de St-Henri, St-Cunégonde, St-Zotique et des environs seront à même de voir une grandiose exhibition. Les Indiens feront leur première apparition dans la partie ouest de la ville, dimanche, et après leur victoire sur le National, il y a quinze jours, tous les amateurs seront anxieux de les voir à l'œuvre. Ils ont une puissante machine, qui causera de formidables surprises avant longtemps, de sorte que le C. P. St-Zotique, fût-il renforcé par Newell Lalonde, Percy Langevin, Secours, Gagné et Dégagné et plusieurs autres bons joueurs, n'a qu'à se bien tenir. Car la lutte sera une lutte de corsaires, et tout promet d'être contesté avec acharnement.

Le C. P. St-Zotique mérite des félicitations de tous les vrais amateurs de crosse, pour le dévouement avec lequel il se consacre au jeu national. Il fait oeuvre nationale en développant dans les quartiers exotiques le goût pour le sport de la crosse, et ses programmes dominicaux sont de grandes exhibitions que tous les amateurs se doivent d'encourager. La séance de dimanche sera donc donnée en présence de milliers de personnes. Le terrain de St-Henri est situé à l'angle des rues Workman et Rose de Lima et facilement accessible par les tramways.

#### L'OUVERTURE DE LA COLONIE DES VACANCES

Dimanche prochain, à 3 heures, aura lieu l'ouverture officielle de la colonie des vacances de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, à Montréal-Nord, sous la présidence de Son Honneur le maire A. Brosseau.

L'endroit choisi pour cette colonie est le plus admirablement situé, sur le bord de la Rivière-des-Prairies, sur le boulevard Gouin, près de la Villa du Bien-Etre et du terminus des tramways du Sault. Les autorités de l'endroit et la Société du Bien-Etre ont donné la main pour aménager ce parc de tables, jeux, back-stops, bancs, balançoires, tentes, fontaines, etc., de manière à en faire un des plus beaux parcs de l'île. C'est un réel tapis de verdure, que les érabes et les ormes ombragent de tous côtés.

La compagnie The Greater Montreal, dont M. J. V. Desaulniers est l'administrateur, a mis un grand parc et un bocalage superbe à la disposition du Bien-Etre pour ses chers protégés durant les présentes vacances; l'offre a été acceptée avec beaucoup de reconnaissance.

Le parc et la villa du Bien-Etre sont on ne peut mieux décorés pour la circonstance. La fanfare de M. Eug. Lupin, si avantageusement connu dans le monde musical, a été retenue pour la fête. Tous les membres et les amis du Bien-Etre sont spécialement invités.

Après la cérémonie d'ouverture, une forte partie de baseball sera jouée entre le Bien-Etre et l'Athlétique-Canadien.

En même temps, les clubs de crosse Rosemont et Bien-Etre joueront aussi une intéressante partie. En cas de pluie, la fête sera remise au dimanche suivant.

Se rendront à la Villa du Bien-Etre, mardi prochain: les élèves et les professeurs de l'Académie de l'Archevêché. Départ à 9 heures, près de la gare Bonaventure.

#### SWEET CAPORAL CONTRE C. P. R. A. A.

Comme le club de baseball C.P.R. A.A.A. nous dispute le championnat de la ligue des munitions, nous sommes prêts à le rencontrer en aucun temps et lieu. M. Langlois veut bien communiquer avec notre gérant, le plus tôt possible.

Nous nous sommes intitulés "champions" pour la bonne raison que le C.P.R. a refusé de faire par-

**3 "LEADERS"**  
LES  
**BIERES PORTERS ET**  
Extrait de Malt  
**DOW**  
The National Breweries Limited, Montreal

**LOEW'S**  
Un programme merveilleux  
**CHARLIE CHAPLIN**  
dans  
**"SUNNYSIDE"**  
et  
**WILLIAM S. HART**  
dans  
**"THE MONEY CORRAL"**  
NOUVELLES CANADIENNES  
D'ANGLETERRE AU LOEW'S  
PROGRAMME CONSIDERABLE DE  
VAUDEVILLE  
**"RESISTA"**  
La femme qu'un homme ne peut  
laisser aller  
**"BERNARD"**  
l'amusant article de Protée  
Autres numéros attrayants  
Rep. continuels: 1 à 11 h. du soir.  
Après-midi: 10h, 12h, soirées: 12h, 22h.  
Samedis, dimanches et jours de fête, prix des soirées.

**PARC DOMINION**  
A partir du Lundi 30 juin :  
Mme PASCOVA  
Avec la fanfare Vander-Meerchen

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**  
CHANGEMENTS DANS L'HORAIRE  
Un changement dans l'horaire sera effectué le 29 juin 1919.  
Renseignements maintenant entre les mains des agents.

**LE CLUB GUAY**  
Dimanche le 22 juin, le club Guay est allé rendre visite au Ste-Cécile du Mile-End, et a été défait par le score de 7 à 6 en 7 reprises. Le club Guay lance un défi aux meilleurs clubs de la province: Excelsior, Gais Lurons, Terrehonne, St-Jérôme, Beauharnois, Nord Ind., Tétraultville, Beauvillage, Chanteclerc, etc.  
Pour informations, s'adresser à A. Bousquet, 2421 rue Papineau, ou au club, angle Bellechasse et Cartier, entre midi et 1 heure de l'après-midi. Tél. Main 2523.

**SYSTÈME DE CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC**  
Service de train à voyageurs, en vigueur le 29 juin 1919 entre Montréal et Toronto.  
Départ de Montréal (L'International Limitée) à 9 h. 30 du matin tous les jours. Arrivée à Toronto à 5 h. 40 du soir tous les jours.  
Départ de Montréal (Malle et express) à 9 h. 40 du matin, tous les jours. Arrivée à Toronto à 9 h. 05 tous les jours.  
Départ de Montréal (Malle et express) à 7 h. 30 du soir, tous les jours. Arrivée à Toronto à 6 h. du matin tous les jours.  
Départ de Montréal (Express) à 11 h. du soir, tous les jours. Arrivée à Toronto à 8 h. du matin tous les jours. (rév.)

**LA TOURNÉE SAUCIER**  
Il nous fait plaisir de publier le programme que donnera le baryton Saucier aux 20 différents endroits où il se fera entendre durant le mois de juillet avec M. Emil Taranto, violoniste, et Mme Saucier, pianiste.  
1 Piano—La Fileuse... J. Raff  
Madame Saucier.  
2 Chant—Vision fugitive, Massenet  
M. Saucier.  
3 Violon—Concerto... Wieniawski  
M. Emil Taranto.  
4 Chant—(a) Comme un petit oiseau sur le chemin, Paladilhe  
(b) Drowning... Cadman  
(c) Hold me, toutte Belle  
Le Boucher  
M. Saucier.  
5 Violon—(a) Capriccio... Dardda  
(b) Gavotte... Gossec  
(c) Danse Espagnole.  
M. Emil Taranto.  
6 Piano—(a) Berceuse... Chopin  
(b) Ballade... Chopin  
Madame Saucier.  
7 Chant—(a) Obsession  
Fontenailles  
(b) Mentuse chérie... Massenet  
(c) Aimer, c'est forger sa peine... Barbirolli  
M. Saucier.  
8 Violon—Polonaise "Brillante", Wieniawski  
M. Emil Taranto.  
9 Chant—(a) A la claire fontaine (Harmonisée par Mme J. D. Coderre).  
(b) Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie... Pesse  
M. Saucier.

**PARC KING EDWARD**  
LE PLUS BEL ENDROIT DE LA PROVINCE POUR PIQUE-NIQUES — PROMENADE IDEALE  
Les dimanches, les bateaux partent du pied de l'avenue Pie IX, Maisonnette, à 9 et 11 h. du matin, et à toutes les heures de 1 à 8 h. du soir. — ADULTES, 50c. — ENFANTS, 25c.

**PETIT CARNET**  
BLIER-DESCHENES  
Lundi matin, le 23 courant, en l'église du Sacré-Cœur de Montréal, a été béni par M. l'abbé Jean-Baptiste Deschênes, cousin du marié et vicaire à St-Philippe de Laprairie, l'union de Mlle Léda Blier, fille de Mme Isidore Blier, de la rue Visitation, avec M. Joseph Deschênes, de la rue Cartier.  
Après la messe, une courte réception eut lieu chez les parents de la mariée. Le nouveau couple est parti en voyage à la Rivière du Loup, Montmagny, Lévis et Québec.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 5175. — Wilfrid Lajeunesse, demandeur, vs Arthur B. Moore, défendeur.** Le septième jour de juillet 1919, à une heure de l'après-midi, au No 1 place d'Armes, au lieu d'émancipation, chez R. S. Williams and Co. Ltd., au No 59 rue St-Pierre, chambre No 71, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone Edison et de grande valeur. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1919.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1184. — St-Jacques le Roi, demandeur, vs Geo. Calamus, défendeur.** Le huitième jour de juillet 1919, à dix heures de l'après-midi, au No 1 place d'Armes, au lieu d'émancipation, chez R. S. Williams and Co. Ltd., au No 59 rue St-Pierre, chambre No 71, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en tables de salle à manger, un cash register, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1919.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 5175. — Wilfrid Lajeunesse, demandeur, vs Arthur B. Moore, défendeur.** Le septième jour de juillet 1919, à une heure de l'après-midi, au No 1 place d'Armes, au lieu d'émancipation, chez R. S. Williams and Co. Ltd., au No 59 rue St-Pierre, chambre No 71, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en tables de salle à manger, un cash register, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1919.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1184. — St-Jacques le Roi, demandeur, vs Geo. Calamus, défendeur.** Le huitième jour de juillet 1919, à dix heures de l'après-midi, au No 1 place d'Armes, au lieu d'émancipation, chez R. S. Williams and Co. Ltd., au No 59 rue St-Pierre, chambre No 71, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en tables de salle à manger, un cash register, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1919.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 5175. — Wilfrid Lajeunesse, demandeur, vs Arthur B. Moore, défendeur.** Le septième jour de juillet 1919, à une heure de l'après-midi, au No 1 place d'Armes, au lieu d'émancipation, chez R. S. Williams and Co. Ltd., au No 59 rue St-Pierre, chambre No 71, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en tables de salle à manger, un cash register, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1919.

### Système de chemin de fer du GRAND TRONC

L'horaire d'été du Grand-Tronc prendra effet le 29 juin 1919. NOUVEAU SERVICE DE MONTREAL A OTTAWA

No 47 No 51 No 53  
Quotidien Dim. exc. Quotidien  
Départ de Montréal... 8.15 matin 4.00 soir 8.05 soir  
Arrivée à Ottawa... 11.45 matin 7.30 soir 11.05 soir

No 48 No 50 No 52  
Quotidien Quotidien Dim. exc.  
Départ d'Ottawa... 8.30 matin 3.30 soir 6.50 soir  
Arrivée à Montréal... midi 6.30 soir 10.20 soir  
Wagon-salon-restaurant et voitures ordinaires avec les Nos 47 et 52.

Wagon-salon-restaurant-observatoire et voitures ordinaires avec les Nos 51 et 48.  
Wagon-salon-restaurant-observatoire, wagon-salon et wagons ordinaires avec les Nos 53 et 40.

**MONTREAL A TORONTO**  
Départ de Montréal (No 1 International Limité) 9.30 a.m. quotidien  
Arrivée à Toronto 5.40 p.m. quotidien  
Départ de Montréal (No 7 malle et express) 9.40 a.m. quotidien  
Arrivée à Toronto 9.05 p.m. quotidien  
Départ de Montréal (No 19 malle et express) 7.30 p.m. quotidien  
Arrivée à Toronto 6.00 a.m. quotidien  
Départ de Montréal (No 13 express limité) 11.00 p.m. quotidien  
Arrivée à Toronto 8.00 a.m. quotidien

Équipement du No 1, International limité: wagon-lit avec salon, wagon-salon, wagon-restaurant, et wagons ordinaires.  
Équipement du No 7: wagons ordinaires.  
Équipement du No 19: salon, wagons-lits et wagons ordinaires (on peut rester dans le wagon-lit à Toronto jusqu'à 7 h. du matin).  
Équipement du No 13: wagon de club avec salon à compartiment, wagons-lits réguliers, et wagons ordinaires.

Bureaux des billets du Grand-Tronc, 122 rue Saint-Jacques, à l'angle de la rue Saint-François-Xavier, ainsi qu'à la gare Bonaventure.

### Canadian National Railways

#### SERVICE CONVENABLE

#### MONTREAL et OTTAWA

par le tunnel du Mont-Royal et le long des rives pittoresques de l'Ottawa.

Départ de MONTREAL (Terminus du tunnel) 10 h. du matin, tous les jours sauf le dimanche. 5 h. 45 du soir, tous les jours.

Départ d'OTTAWA (Gare Centrale) 8 h. 35 du matin, tous les jours. 6 h. 35 du soir, tous les jours sauf le dimanche.

Wagons-salons. Excellent service pour les repas avec tous les trains.

Billets et renseignements au Terminus du Tunnel ou à l'importante bureau des billets du Chemin de fer National du Canada.

### Où passerai-je l'été ?

GRANDE QUESTION DU JOUR EN CE MOMENT ! Permettez-nous d'attirer votre attention sur les superbes et pittoresques endroits du Canada et des Etats-Unis.

Nous avons une quantité de brochures concernant les hôtels, compagnies de navigation et de chemins de fer, et endroits de villégiature. Laissez-nous organiser vos vacances. — Profitez aussi de notre longue expérience.

Voici quelques hôtels que nous recommandons tout particulièrement, et nous en avons des centaines d'autres à tous les prix :

**HOTEL WENTWORTH**  
New Castle, Me.  
Près Portsmouth, New-Hampshire.  
Très distingué, facilités extraordinaires pour golf, tennis, canotage, bains, équitation, voiture, auto, bon orchestre, danse.

**LOUR LODGE**  
Digby, Nouvelle-Ecosse.  
Pays d'Évangéline.  
Magnifique paysage, climat sain. Taux raisonnables.

**CHALET ST-DONAT**  
Lac Archambault.  
Dans les Laurentides.  
\$50.00 comprenant taxes de passage par chemin de fer et auto, ainsi que deux semaines de logement et pension. Bonne cuisine.

**WESTPORT INN**  
Sur le superbe Lac Champlain.  
Hôtel de premier ordre à prix modérés. Bain, canotage, golf.

Pour retourner les chambres aux hôtels, taxes, billets de chemin de fer, etc., s'adresser aux

**AGENCES DE VOYAGES JULES HONE,**  
9 Boulevard St-Laurent  
Entre les rues St-Jacques et Notre-Dame, MONTREAL.  
Téléphones: Main 2605, 3929 et 4097.

### EXCURSION ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE

aux Chutes Niagara, dimanche le 29 juin.

Départ le 29 juin, à 9 h. du matin, de la gare Bonaventure, par l'International Limité, pour Prescott, pour s'embarquer là sur le vapeur "TORONTO" en partance pour les Chutes Niagara. Les excursionnistes retourneront mardi, 1er juillet. Les excursionnistes sauteront les rapides en revenant.

Prix du passage, \$36.90, y compris la taxe de guerre, les repas et la couchette, sauf le lunch et le dîner aux Chutes Niagara.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

**LARIVIERE, INCORPORÉE,**  
911, boulevard St-Laurent, Montréal.

### PARC KING EDWARD

LE PLUS BEL ENDROIT DE LA PROVINCE POUR PIQUE-NIQUES — PROMENADE IDEALE

Les dimanches, les bateaux partent du pied de l'avenue Pie IX, Maisonnette, à 9 et 11 h. du matin, et à toutes les heures de 1 à 8 h. du soir. — ADULTES, 50c. — ENFANTS, 25c.

### PETIT CARNET

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 5175. — Wilfrid Lajeunesse, demandeur, vs Arthur B. Moore, défendeur.** Le septième jour de juillet 1919, à une heure de l'après-midi, au No 1 place d'Armes, au lieu d'émancipation, chez R. S. Williams and Co. Ltd., au No 59 rue St-Pierre, chambre No 71, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone Edison et de grande valeur. Conditions: argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 26 juin 1919.

**PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1184. — St-Jacques le Roi, demandeur, vs Geo. Calamus, défendeur.** Le huitième jour de juillet 1919, à dix heures de l'après-midi, au No

COMMERCES ET FINANCE

LA MATINÉE A LA BOURSE

ELLE DONNE LIEU A DES PLUS-VALUES SENSATIONNELLES — LES NATIONAL BREWERIES TOUCHENT 158% — LES GOODWINS FONT UN GAIN DE 3 POINTS — LA SEANCE EST ANIMÉE.

La séance de ce matin, à la Bourse de Montréal, a été remarquable par un point de vue. Notons d'abord que le marché est large et fort actif; ensuite, que la plupart des valeurs réalisent des plus-values d'une ampleur plus qu'ordinaire, certains titres avançant à pas de géant.

Les "National Breweries", qui cotaient hier à 149, après avoir gagné 8 points, débutaient ce matin à 151 et s'élevaient à pas rapide jusqu'à 158 1/2, réalisant à 158 un peu avant la fermeture de midi et demi. C'est le fait principal de la séance. D'autres actions sont animées et fortes. Les Spanish River, par exemple, montent à 39 et reviennent à 38 1/2; les Macdonald atteignent à 34 1/2; les Canadian Car touchent à 36 1/2; les Iron avant à 67 1/2 et se ramènent à 67 1/4; les Can. Cement continuent à 73; les Steel of Canada s'établissent à 73; les Ames-Holden, par contre, perdent un point, à 49; les Brompton Paper, remontent à 63 1/2; les Atlantic Sugar, elles aussi, sont en réaction, à 43 3/4; des lots fractionnés d'Asbestos Corporation s'échangent à 73; les Brompton se maintiennent à 59; les Abitibi Power ne changent pas, à 81; les Dom. Canners s'inscrivent à 52; les Bell Telephone se présentent à 119; les B. C. Fishing sont faibles, à 53 1/2; les Dom. Glass s'ajoutent un point, à 60 1/2; les Laurentide font encore un pas en avant, à 221 1/2; les Detroit Railway sont stationnaires, à 108; les Woods Manufacturing font une apparition au tableau, à 95; les Dom. Bridge gagnent un demi-point, à 107 1/2; les Goodwins font un bond en avant de 3 points et demi, à 102 1/2; les Peter Lyall recouvrent une partie du terrain perdu, à 77 1/2; les Quebec Railway font bonne contenance, à 20; les Montreal Power vont s'élourdissant, à 88 1/2; 10 parts de Dom. Textile changent de mains à raison de 112; les Ontario Steel se présentent à 31 1/2; les Smelters se vendent à 28 1/2 (ex-dividende); cours inchangé; et les Can. Steamship gagnent une légère fraction, à 50.

Dans le compartiment des actions de priorité, les Ames-Holden s'élèvent jusqu'à 93 1/4 et reviennent à 92 1/2 (ex-dividende); les Atlantic Sugar se traitent à 100 3/4 (ex-dividende); les Canadian Car font un progrès de 3 points, à 95; et rétrogradent à 94 1/2 (ex-dividende); les Howard-Smith s'absorbent à 90; les Spanish River sont en réaction, à 108 3/4; et les Can. Steamship s'établissent à 84.

Les valeurs dont les noms suivent viennent ex-dividende aujourd'hui: Shawinigan Water & Power, 1 1/4%; Woods Manufacturing, 1 1/4%; Canadian Car de priorité, 1 1/4%.

L'acompte de dividende 1 1/4% de l'Imperial Tobacco est payable aujourd'hui.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

Cours fournis par les agents de change L. G. Beaubien et Cie., 50, rue Notre-Dame, Montréal.

Iron, 100 à 66 1/4, 75 à 67, 1 à 66 1/2, 75 à 67 1/2, 75 à 67 1/4, 5 à 67, 10 à 67. L'Yale, 5 à 77, 25 à 77 1/2, 130 à 78, 25 à 78 1/2, 75 à 79. Canners, 60 à 52. B. C. Fishing, 25 à 53 1/2, 25 à 53. Mont. Power, 68 à 88 1/2, 2 à 88, 30 à 88 1/2. Breweries, 25 à 151, 25 à 152, 125 à 154, 70 à 155, 25 à 156, 20 à 158, 105 à 158, 25 à 158 1/2, 158 à 158. Brompton, 80 à 63, 2000 à 62, 300 à 63, 35 à 63 1/2, 115 à 64. Steel Co., 50 à 72 1/2, 25 à 72 1/2, 325 à 73, 10 à 73 1/2, 165 à 73. Cement, 115 à 70, 25 à 69 3/4, 110 à 70. Quebec Ry., 47 1/2 à 20. Glass, 50 à 59 3/4, 175 à 60, 120 à 60, 95 à 60 1/2, 75 à 60 1/2. Glass priv., 5 à 91 1/2. All. Sugar, 25 à 43 3/4, 25 à 44, 50 à 43 3/4, 75 à 43 1/2, 10 à 43. Sugar priv., 30 à 100 3/4. Goodwins, 20 à 10 1/4, 25 à 20 1/4, 60 à 20 1/2. Howard Smith priv., 90 à 95. Spanish, 125 à 37 3/4, 545 à 38, 145 à 39, 25 à 39, 85 à 38 1/2, 50 à 38 3/4, 75 à 38 1/4. Brazilian, 87 à 59. Detroit, 125 à 108. McDonald, 1 à 34 1/2, 85 à 34 1/2, 350 à 34 1/2, 5 à 34 3/8, 50 à 34 1/2. Abitibi, 110 à 108. Bell Tel., 25 à 119. Textile, 10 à 112. Dom. Bridge, 10 à 107, 10 à 107 1/2. Woods, 1 à 98, 20 à 98. Pulp, 50 à 6, 25 à 6, 50 à 6. Can. Car, 355 à 35, 285 à 56, 125 à 36 1/2, 55 à 36 1/4, 175 à 37. Can. Car priv., 15 à 92, 20 à 93, 50 à 94, 100 à 95, 50 à 95, 75 à 74 7/8. C.C.V., 5 à 56 1/2. Laurentide, 50 à 221 1/2. Cement priv., 25 à 101. C.T. 200 à 50 3/4, 150 à 49, 100 à 50. C.T. priv., 55 à 84, 5 à 84 1/4, 65 à 84. Smelters, 845 à 28 1/2. Ames, 95 à 49. Ames priv., 25 à 92 1/4, 10 à 92, 10 à 93. Abitibi, 25 à 74, 10 à 75, 50 à 75 1/2. Bonds. Cedars Rapids, \$1000 à 88 1/2. Dom. Cot. \$1000 à 99 3/4. Banques. Montréal, 1 à 217. Union, 20 à 162. Commerce, 4 à 205. Royale, 2 à 215 1/2. Marchands, 4 à 198. Fonds fédéraux. Bons 1922, \$400 à 101 1/2, \$850 à 101 1/2. Bons 1927, \$600 à 106 7/8, \$100 à 106 7/8. Bons 1932, \$5700 à 101 3/4, \$800 à 101 1/2. Bons 1933, \$1500 à 105 3/4, \$1000 à 105 3/4, \$5150 à 105 1/2. Dominion 1925, \$1800 à 108. Dominion 1931, \$11000 à 100.

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HER

Actions ordinaires. Brazilian, 25 à 59. Detroit, 25 à 108, 10 à 107 7/8, 20 à 108. M. L. H. and P., 50 à 89. Quebec Ry., 47 à 20. Shawinigan, 55 à 123. Ames, 60 à 45, 15 à 46, 145 à 46 3/4, 30 à 47, 25 à 50. Atlantic Sugar, 10 à 44. B. C. Fishing, 10 à 54, 50 à 53 3/4. Can. Car, 175 à 34 1/2, 150 à 34 3/4, 60 à 35, 45 à 34 7/8, 25 à 34 1/2, 150 à 34 3/4, 60 à 35. Cement, 20 à 70, 35 à 69 3/4. Smelting, 65 à 28 1/2. Dom. Bridge, 25 à 107. Steel Corp., 150 à 66 1/2, 25 à 66.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal.

BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

Bureau de Montréal: 97 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER

Succursales: QUÉBEC ET SOREL

Fi direct avec POST & FLAGG, New-York.

LE MARCHÉ DES VIVRES

DECREOISSANCE DE LA PRODUCTION DES ŒUFS, FERMETE DU PRIX DU BEURRE ET HAUSSE DES VIANDES FUMÉES ET GRILLÉES, TELLES SONT LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE NOTRE PLACE.

La production des œufs décroît, le prix du beurre continue d'être très ferme et les viandes fumées ont grilles continuent d'être à la hausse; telles sont aujourd'hui les caractéristiques principales du marché des vivres. Les centres ruraux de la production du beurre et du fromage sont assez actifs; les enchères y ont lieu régulièrement. Notre place a l'animation coutumière des périodes de vacances. Mais, ce qui importe surtout aux commerçants, c'est que les prix se maintiennent et que tout fait prévoit qu'ils se maintiendront encore longtemps.

Nous cotons: FARINE-TYPE— Franco à bord (f.o.b.) Montréal, 111.00. Livrable au moulin, 111.12. En lots fractionnés et aux épiciers, 112.00.

ŒUFS— Les arrivages d'œufs ressortent à 1,333 caisses, comparativement à 1,022 pour le même jour de la semaine dernière et 611 pour la période correspondante de l'an passé.

Œufs frais, de choix, 52s. Œufs No 1, 48s. Œufs No 2, 40 à 42s.

BEURRE— Les arrivages de beurre se présentent à 6,806 caisses, contre 4,603 pour le même jour de la semaine dernière, et 7,333 pour la journée correspondante de l'an passé.

De beurrierie, pasteurisé, 52 1/2 à 53s. De beurrierie, de haut choix, 51 1/2 à 52s. De beurrierie, de bon choix, 50 1/2 à 51s. De laitierie, de haut choix 46 à 47s.

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Fromagers de Québec, tenue hier au "Board of Trade", on a enregistré 3,818 meules de fromage, dont 1,650 de fromage blanc.

No 1 ont changé de mains à raison de 30 sous et 1-1/4 livre; 850 meules de No 1 A, à 30 sous et 1-1/4; 1,090 meules de blanc No 2, à 29 sous et 7-8; 63 meules de blanc, No 3, à 29 sous; 113 meules de coloré, à 30 sous et 3-8; et 52 meules de coloré No 2, à 30 sous et 1-1/4 livre.

ENCHÈRES RURALES— Brockville, 27. — A la réunion des producteurs de laitages, hier, on a inscrit aux registres 3,780 meules de fromage, dont 1,925 de blanc et 185 de coloré. Vingt-cinq meules de blanc ont changé de mains à 30 sous et 1-8, et 315 meules de coloré, à 30 sous et 1-4 la livre. Le reste est invendu.

Kingston, Ont., 27. — A la séance de l'Association des Fromagers Frontenac, hier, on a mis en vente 226 meules de fromage coloré et 435 meules de blanc. Le tout a trouvé preneur à 30 sous et 9-16 la livre.

Stirling, Ont., 27. — A l'enchère d'hier, on a enregistré 735 meules de fromage. Les ventes ont produit 190 meules à 30 sous et 9-16, et le reste à 30 sous et demi la livre.

PRODUITS DE L'ÉRABLE — Les produits de l'érable ont subi une hausse sensible, au cours de la semaine écoulée, par suite de l'insuffisance de nos approvisionnements et la demande toujours abondante pour le commerce d'exportation (jobbers) ont vendu le sirop jusqu'à \$2.50 et \$2.60 le bidon de 13 livres et \$2.25 le bidon de 8 livres et demi, cependant que le sucre d'érable s'échangeait à 29 et 30 sous la livre, mais, jusqu'ici, on n'a pas obtenu plus de 28 sous la livre, sur notre place, pour des lots ordinaires.

VOLAILES — La livre. Dindes de choix, 48 à 50s. Poulets nourris au lait, 45 à 47s. Poulets, 40 à 43s. Poules lourdes, 37 à 38s. Poules légères, 33 à 34s. Canards No 1, 42 à 44s. Canards No 2, 40 à 41s. Oies, 31 à 32s.

POMMES DE TERRE — Le commerce des pommes de terre en gros est calme, grâce au fait que la plupart des marchands à commission (jobbers) sont actuellement pourvus, à l'heure actuelle. En conséquence, la demande de lots envergones est restreinte et les Montagnes Vertes s'établissent à \$1.45 et à \$1.50, les Québec blanches font de \$1.25 à \$1.40, tandis que les pommes de terre de Toronto cotent \$1 et que celles du Manitoba se présentent à 75 sous le sac de 90 livres, sur rails (extra).

VIANDES FUMÉES — Le prix de toutes les viandes fumées et grillées est remarquablement ferme, par suite de l'intensification de la demande qui découle du développement de la consommation, que l'on attribue à son tour aux canicules. Les affaires sont nombreuses, et le jambon de 8 à 10 livres se traite à 44 et 45 sous la livre, celui de 12 à 15 livres, à 42 à 43 sous, et le jambon plus lourd, de 40 à 41 sous la livre. Le lard fumé à déjeuner (breakfast bacon) cote 46 sous la livre, le Windsor de choix, de 50 sous, et le Windsor désossé, de 54 à 55 sous la livre.

NOTA. — Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

LES COMPENSATIONS

LES VILLES DE L'EST DU PAYS PRÉSENTENT UNE PLUS-VALUE, PAR RAPPORT À L'AN DERNIER.

Les compensations des banques dans 24 des principales villes canadiennes, pour la huitaine expirée hier, se totalisent à \$308,017,693, en augmentation de 15% sur la période correspondante de l'année dernière. Montréal présente une plus-value de 44%; Toronto, de 5%; Ottawa, de 29%; et Kitchener, de 80%. Les 11 villes du Canada oriental font ressortir une augmentation de 26%, tandis que les centres de l'Ouest du pays accusent un déclin.

Voici les chiffres comparatifs de la huitaine écoulée et de la période correspondante de l'an passé: VILLES DE L'EST

Montréal, 1919, \$310,474,400; 1918, \$208,613,656. Toronto, 1919, \$78,698,800; 1918, \$75,376,722. Ottawa, 1919, \$8,669,974; 1918, \$6,713,916. Hamilton, 1919, \$5,869,231; 1918, \$5,145,267. Québec, 1919, \$5,484,024; 1918, \$3,931,617. Halifax, 1919, \$4,323,543; 1918, \$3,709,520. St-Jean, N-B., 1919, \$2,444,590; 1918, \$2,097,973. London, 1919, \$2,806,968; 1918, \$2,278,891. Sherbrooke, 1919, \$1,064,131; 1918, \$831,479. Brantford, 1919, \$986,933; 1918, \$1,017,082. Kitchener, 1919, \$886,814; 1918, \$497,570.

VILLES DE L'OUEST 1919 1918 Winnipeg, \$324,418,041; \$37,101,283. Vancouver, 1919, \$10,099,338; 1918, \$10,699,830. Calgary, 1919, \$6,476,337; 1918, \$5,381,881. Edmonton, 1919, \$4,619,823; 1918, \$3,07,356. Regina, 1919, \$3,615,559; 1918, \$2,731,559. Victoria, 1919, \$2,212,701; 1918, \$1,783,205. Saskatoon, 1919, \$1,838,618; 1918, \$1,705,018. Moose-Jaw, 1919, \$1,630,250; 1918, \$1,200,987. Brandon, 1919, \$605,538; 1918, \$520,826. Fort-William, 1919, \$64,868; 1918, \$50,816. Medicine-Hat, 1919, \$62,104; 1918, \$69,112. N.-Westminster, 1919, \$56,332; 1918, \$43,682.

SCHEIDMANN EN SUISSE POUR DIX JOURS

Genève, 26. — M. Philipp Scheidmann, l'ex-chancelier allemand, est passé en Suisse, hier soir, dit le "National Zeitung" de Bâle. Le gouvernement suisse lui a permis de passer dix jours en Suisse pour rétablir sa santé.

Les journaux de Constance disent que la raison du départ de l'ex-chancelier est qu'il craignait d'être assassiné. Il a traversé la frontière à pied. Il a demandé de demeurer en Suisse plus longtemps que dix jours.

PROVINCE DE QUÉBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 10602. — The School Trustees, pour la municipalité de la cité et de la paroisse de Lachine et des deux villes de Lasalle et Dorval dans le comté de Jacques-Cartier, corporation légalement constituée ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires dans la cité de Lachine, district de Montréal, demanderesse, contre Walter B. Boucher, autrefois des cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois (Par ordre) B. B. AUMONT, député-greffier de la dite cour. BROUVIN, STAVELEY & JENKINS, avocats de la demanderesse. Montréal, 27 juin 1919.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison McDougall and Cowans: Cours d'ouverture Cours à midi

MAÏS— Juillet, 179 3-4 179. Septembre, 176 175 3-8. AVOINE— Juillet, 69 3-4 69 1-4. Septembre, 69 1-4 69 1-8.

LA BANQUE MOLSON

Fondée en 1855

Capital et fonds de réserve: \$8,800,000.

Plus de 100 succursales

Déposez vos épargnes à la BANQUE MOLSON

Puis, faites tous vos paiements par chèques. Vous évitez ainsi le risque de grosses sommes d'argent et le chèque est un reçu absolu.

Intérêt alloué sur les dépôts

13 succursales sur l'île de Montréal

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 62. AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de DEUX pour cent (2%), étant au taux de HUIT pour cent (8%) l'an, sur les actions anciennes et nouvelles entièrement libérées de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 30 juin 1919; de plus un dividende-intérêt, au taux de HUIT pour cent (8%) l'an, sur les versements faits en acompte sur les souscriptions à la nouvelle émission de capital, a été également déclaré pour le temps couru au 30 juin 1919; le tout sera payable au bureau-chef de la Banque à Montréal, et à ses succursales, le ou après le deuxième jour de juillet 1919, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 16 juin dernier.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque, mercredi, le 15 août 1919, à midi.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. TANGREDE BIENVENU. Le Vice-Président et Directeur général, Montréal, le 23 mai 1919.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 2124. Dame Juliette Lalonde, veuve de feu Léon Fréchet, tant personnellement que comme tutrice à ses enfants mineurs, demanderesse, vs Dame Marie-Louise Gendreau, épouse de Léon Fréchet, prêtre, défendresse. Le septième jour de juillet 1919, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défendresse, au No 112 avenue Laval, en la cité de Montréal, se sont vus par autorité de justice les biens et effets de la dite défendresse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. E. Coutin, H. C. S. Montréal, 27 juin 1919.

COMMENT CHOISIR VOTRE LOT

Rendez-vous sur la propriété en prenant le Tramway St-Denis-Youville, et au Boulevard Crémazie, transférez Montréal-Nord et descendez au Boulevard Pie IX.

Procurez-vous de notre agent un plan montrant les lots — et choisissez votre emplacement. Les lots sur le Boulevard Pie IX seront vendus le premier juillet, à \$350 les autres \$300.

Grâce à notre nouveau plan de subdivision, nous les considérons tous de valeur égale, les plus éloignés sur les rues transversales se trouvant à peu près 150 pieds de distance du Boulevard même, c'est-à-dire qu'ils en ont les avantages tout en jouissant d'un site plus retiré. L'air, l'environnement, la vue n'y sont pas inférieurs, et le prix est \$50.00 de moins, c'est toujours quelque chose.

C'est à vous à faire votre choix, il y en a pour tous les goûts. Mais voyez les pavillons à gauche — Il n'en reste que trois.

Hâtez-vous donc d'être en état de profiter de la croissance de la métropole, d'avoir votre part de la prospérité que nos hommes d'affaires prédisent.

SOYEZ PROPRIÉTAIRES ! Informations sur la propriété même ou s'adresser à

BEAUDIN Limitée WILFRID DAMPHOUSSE, GERANT, 715 EDIFICE POWER TEL. MAIN 158

Obligations 6 1/2%--cinq ans

de la Montreal Tramways & Power Co. Limited

PRIX: 101—plus l'intérêt couru.

CREDIT CANADIEN

Incorporé 99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Casier postal: 1180. Tél. Main 2926 et 2927. CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

est la meilleure bière sur le marché

Avez-vous essayé la MOLSON dernièrement?



COMMENT CHOISIR VOTRE LOT

Rendez-vous sur la propriété en prenant le Tramway St-Denis-Youville, et au Boulevard Crémazie, transférez Montréal-Nord et descendez au Boulevard Pie IX.

Procurez-vous de notre agent un plan montrant les lots — et choisissez votre emplacement. Les lots sur le Boulevard Pie IX seront vendus le premier juillet, à \$350 les autres \$300.

Grâce à notre nouveau plan de subdivision, nous les considérons tous de valeur égale, les plus éloignés sur les rues transversales se trouvant à peu près 150 pieds de distance du Boulevard même, c'est-à-dire qu'ils en ont les avantages tout en jouissant d'un site plus retiré. L'air, l'environnement, la vue n'y sont pas inférieurs, et le prix est \$50.00 de moins, c'est toujours quelque chose.

C'est à vous à faire votre choix, il y en a pour tous les goûts. Mais voyez les pavillons à gauche — Il n'en reste que trois.

Hâtez-vous donc d'être en état de profiter de la croissance de la métropole, d'avoir votre part de la prospérité que nos hommes d'affaires prédisent.

SOYEZ PROPRIÉTAIRES ! Informations sur la propriété même ou s'adresser à

BEAUDIN Limitée WILFRID DAMPHOUSSE, GERANT, 715 EDIFICE POWER TEL. MAIN 158

Obligations 6 1/2%--cinq ans

de la Montreal Tramways & Power Co. Limited

PRIX: 101—plus l'intérêt couru.

CREDIT CANADIEN

Incorporé 99, RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Casier postal: 1180. Tél. Main 2926 et 2927. CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

## LA PAIX

# La Turquie ne peut échapper à son sort

**Les Alliés lui font savoir qu'ils ne consentiront pas à sa demande de voir son territoire restauré sans démembrement — Teneur du mémoire du grand vizir — Le partage des responsabilités — Convoitises de la Russie.**

Paris, 26. — Le conseil des Alliés a donné une réponse au mémoire présenté par les Turcs, dans laquelle il est dit que les Alliés ne peuvent faire droit aux demandes des Turcs de restaurer leur territoire sans le démembrement.

Le mémoire de Damad Ferid Pacha, le Grand Vizir turc a été présenté le 17 juin. Il exposait la situation de la Turquie. Les Alliés ont répondu le 25 juin. Le mémoire turc et la réponse du conseil ont été publiés aujourd'hui.

La note de la Turquie se lit ainsi : « Messieurs,

« Je ne saurais pas assez audacieux pour me présenter devant vous si je ne me rendais compte que le peuple ottoman a pris une part importante de responsabilité dans cette guerre qui a ravagé l'Europe et l'Asie avec le fer et le feu.

« Je m'excuse d'abord de la longueur du mémoire que je présente parce que j'ai aujourd'hui à éclaircir aujourd'hui un cas très compliqué.

Pendant le cours de la guerre, le monde entier a entendu le récit de crimes sans nom qui auraient été commis par les Turcs. Je ne veux pas cacher ces méfaits, ni excuser les auteurs, mais je désire, preuves en mains, montrer quels sont les vrais auteurs de ces crimes. Nous avons un dossier très chargé, et que les peuples font beaucoup de reproches aux Turcs, cependant quand la lumière se fera on verra qu'il faut se méfier des jugements hâtifs.

« La responsabilité de la guerre en Orient doit être mise au compte des signataires des traités de paix secrets que le peuple ottoman ignorait ainsi que les chancelleries européennes. Cette guerre a été déclenchée sans le consentement du souverain ou du peuple dans la Mer Noire, par un navire allemand, commandé par un amiral allemand.

« Ces ententes ont été conclues entre le gouvernement du kaiser et les chefs du comité révolutionnaire qui, au début de 1914 s'étaient emparés du pouvoir au moyen d'un coup d'Etat. L'en prends à témoin les dépêches officielles échangées entre les représentants de la France et de la Grande-Bretagne et leurs gouvernements respectifs pendant les trois mois qui ont précédé le commencement des hostilités entre la Turquie et l'Empire du Tsar.

« Lorsque la guerre a été déclarée, l'éternelle convoitise de la Russie à l'égard de Constantinople a été représentée auprès du peuple comme un danger.

« La Turquie déclare que le meurtre d'un grand nombre de co-nationaux aussi bien que du meurtre des Musulmans est le fait du comité de l'union et du progrès, qui, non content de perpétrer les crimes contre les Chrétiens, a condamné à mort trois millions de Musulmans.

« Plusieurs milliers de ces êtres infortunés ayant été chassés de leurs demeures errant encore aujourd'hui dans l'Asie mineure sans un abri. L'Asie mineure n'est aujourd'hui qu'un morceau de ruines.

« Le nouveau gouvernement n'a pu, malgré ses soins vigilants, amoindrir les désastreux effets du cataclysme.

« Il est nécessaire cependant d'écarter toute théorie de conflit de races ou toute explosion de fanatisme religieux. De plus, le peuple turc, à un moment où la violence pouvait avoir raison du droit, s'est montré capable de respecter les vies, l'honneur et les sentiments sacrés des nations chrétiennes soumises à ses lois. Il vaudrait mieux juger la

nation ottomane par sa longue histoire plutôt que par une période isolée qui la met en mauvaise posture.

« Quels que soient leurs noms, les révolutionnaires russes ou turcs ont voulu évincer les citoyens de leurs propriétés. Les Turcs se trouvent sous le joug du comité, dans la même situation que sont les Russes sous le joug des terroristes, et ils méritent la même sympathie et ils ont besoin d'autant de secours de la part des chefs des pays qui tiennent les destinées du monde entre leurs mains.

« La vérité a commencé à se faire jour puisque les chefs du comité ont été trouvés responsables de la guerre et des autres événements. C'est le commencement de la réhabilitation du peuple ottoman.

« Le peuple ottoman désire voir rétablir l'ordre dans la Turquie et ils ont hâte de voir cesser l'occupation de leur territoire en dépit de l'armistice. Cette occupation a résulté à Smyrne dans les excès les plus regrettables.

« Le peuple ottoman désire le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman tel qu'il était constitué avant la guerre. Il désire avoir en Thrace, au nord et à l'ouest d'Andrinople ou la population mahométane est en grande majorité une frontière qui faciliterait la défense d'Andrinople et de Constantinople.

« Le peuple ottoman demande l'application à la Turquie des principes du président Wilson.

« Les monts Taurus ne sont rien de plus qu'une ligne de démarcation géographique. Les peuples des régions situées au delà de ces monts de la Méditerranée à la Mer Egée, quoiqu'ils parlent un langage différent de la langue turque sont unis à Constantinople par des sentiments plus forts que le principe des nationalités. Des deux côtés des monts Taurus, c'est le même idéal et les mêmes intérêts moraux et matériels. Ces populations forment un bloc compact dont la désagrégation serait un tort pour la paix et la tranquillité de l'Orient.

« Même un plébiscite ne résoudrait pas la question. L'intérêt de 360,000,000 de Musulmans est en jeu, ce qui est une importante partie de l'humanité.

« La conscience du monde ne pourra approuver les conditions de la paix que si elles sont compatibles avec le droit et les aspirations des peuples et avec la justice.

## LA REPONSE DES ALLIES

La réponse des puissances alliées et associées à Damad pacha est la suivante :

« Le conseil des principales puissances alliées et associées a lu avec la plus grande attention le mémoire que Votre Excellence a présenté le 17 juin. En conséquence, il désire vous faire les observations suivantes à ce sujet.

« Vous admettez que la Turquie n'a aucun différend avec les puissances de l'Entente, mais qu'elle a servi d'instrument à l'Allemagne. Vous dites que les crimes qui ont été commis en Turquie l'ont été par un gouvernement turc dont le peuple n'est pas responsable, que les Musulmans ont souffert de ces crimes non moins que les Chrétiens ; qu'il n'y a pas en Turquie d'élément de fanatisme religieux ; que ces crimes ne sont pas en harmonie avec les traditions de la Turquie comme ce pays l'a prouvé dans le traitement qu'elle a accordé aux races qu'elle avait sous sa domination ; que la maintenance de l'Empire turc est nécessaire à l'équilibre religieux du monde ; que la politique et la justice demandent que les territoires de l'Empire turc demeurent intacts, tels qu'ils étaient avant la guerre.

« Le conseil ne peut accepter cette conclusion non plus que les arguments que vous apportez. Il ne doute pas que le gouvernement actuel de Turquie désapprouve la politique de ses prédécesseurs. Mais en général on doit juger une nation par la politique du gouvernement qui la gouverne. Vous demandez que les Alliés ferment les yeux sur les actes du gouvernement actuel de Turquie et considèrent plutôt l'ensemble de l'histoire de la Turquie.

« Le conseil ne désire pas entreprendre une discussion avec Votre Excellence. Elle reconnaît les qualités du peuple turc. Mais les Alliés ne peuvent compter au nombre des qualités des Turcs l'aptitude à gouverner les autres races. L'histoire nous donne des exemples de victoires turques mais aussi de défaites turques.

« Partout où la Turquie a gouverné, la prospérité du pays dominé a diminué et le niveau intellectuel a baissé. Les Turcs ont toujours excellé à détruire ce qu'ils avaient conquis ; ils n'ont jamais pu développer ce qu'ils ont conquis par la guerre.

« Depuis que la Turquie a, sans excuse ni provocation, attaqué l'Entente et a été vaincue, les vainqueurs ont le devoir de fixer le sort des différentes populations qui habitent son territoire cosmopolite.

« Le mémoire turc place la question sur le terrain religieux. Il semble que l'Empire turc devrait être conservé non pas tant parce que ce serait à l'avantage des Chrétiens ou des Musulmans qui résident dans ses frontières mais parce que le maintien de l'empire est demandé par le sentiment religieux de gens qui n'ont jamais subi le joug turc ou par ceux qui ont oublié de quel poids il pèse sur ceux qui ont été forcés de le subir.

« Le mémoire se termine en souhaitant le commencement d'une ère nouvelle pour la Turquie.

## TRIBUNAUX CIVILS

## M. G. MÉNARD EST EXONÉRÉ

LA COUR D'APPEL A LAVÉ L'ANCIEN ECHEVIN DU QUARTIER AHUNTSIC - BORDEAUX DE L'ACCUSATION DE VOL PORTÉE CONTRE LUI — LE PERE AURA-T-IL UN NOUVEAU PROCES ?

La Cour d'appel a rendu jugement hier dans l'affaire des Ménard, père et fils. Par décision unanime, les juges de la Cour d'appel ont acquitté complètement l'ancien échevin Gordien Ménard de l'inculpation de vol portée contre lui et ont demandé un nouveau procès pour M. Gordien Ménard, père. Cette cause traîne depuis longtemps devant les tribunaux. Les inculpations ont été portées contre le Ménard à la suite de l'enquête royale conduite par le juge Panneton. Le procès se fit devant le juge Bazin siégeant aux Sessions. Tous les deux furent trouvés coupables et ils portèrent leur cause en appel.

Les Ménard étaient inculpés d'avoir volé différents matériaux appartenant à la ville de Montréal lors de la construction d'égouts dans le quartier Bordeaux où ils demeurent tous les deux. Le juge Pelletier a rendu jugement dans la cause au nom de tous les autres juges. Le jugement est un des plus élaborés et s'appuie sur plusieurs questions de droit.

### APPEL RENVOYE

L'appel de sir Mortimer Davis dans l'affaire de la *Jacobs Asbestos Mining Co.* de Thetford a été renvoyé. Le jugement a été unanime. Sir Mortimer Davis en appelait d'une décision rendue en Cour supérieure, qui avait refusé d'émettre un bref d'injonction contre la compagnie défenderesse. C'est le juge Pelletier qui a énoncé le jugement.

### FOREST CONTRE GALBRAITH

La Cour d'appel a rendu jugement hier dans la cause de Forest contre Galbraith en renvoyant l'appel de l'appelant qui voulait faire renverser un jugement rendu par la Cour de révision. Il s'agissait dans l'espèce de la livraison d'une certaine quantité de boîtes de tomates qui n'auraient pas été livrées tel que convenu dans le contrat. Le juge en chef et le juge Lavergne étaient dissidents.

### LA VILLE PERD UNE CAUSE MAIS EN GAGNE UNE AUTRE

La Cour d'appel a décidé hier qu'une propriété appartenant à la Couronne ne peut être taxée, quand bien même cette propriété serait temporairement en possession d'un particulier ; une municipalité peut cependant taxer tout ce qui appartient à l'individu qui possède temporairement cette propriété, tel que les haïsses dessus construites. La ville, il y a quelques années, prit une action en recouvrement de \$850,61, contre Andrew Baillie de qui elle réclamait cette somme pour taxes scolaires et autres. A cette date, cependant, Baillie demeurait sur une propriété appartenant à la Couronne, rue Wellington. Le procureur-général prit l'action en mains et plaida contre la ville en se basant sur un des articles du code qui dit qu'une propriété de la Couronne ne peut être taxée par une municipalité. Dans cette cause, le défendeur Baillie avait loué cette propriété au gouvernement fédéral pour une période de cinq ans. Un règlement de la ville, que le juge en chef a déclaré illégal et ultra vires, disait que la ville avait le droit de taxer de semblables propriétés.

La Cour d'appel a renversé le jugement de la Cour de révision et l'action a été renvoyée avec frais contre la ville. Dans une autre cause de Watt & Scott contre la cité de Montréal, cette dernière a été plus heureuse et a gagné sa cause. Il s'agissait dans l'espèce d'une réclamation de l'appelant contre la ville. Les entrepôts de Watt & Scott ont été inondés par l'eau le 27 et le 28 mars et le 30 juillet 1917. La compagnie appelante réclama la première fois \$1,743 de dommages. La compagnie demanderesse accusait la ville d'avoir négligé de faire faire des égouts convenables pour faire écouler toute l'eau. La ville de son côté prétendait que l'égout était bien construit et suffisant en temps ordinaire mais déclarait ne pas être responsable dans les cas de force majeure. Elle prit d'ailleurs toutes les dispositions nécessaires pour empêcher les dommages. La majorité des juges de la Cour ont concouru dans ce sens, déclarant que la ville ne pouvait être tenue responsable des cas de force majeure et renversant le jugement de la Cour supérieure. Le juge Martin était dissident.

### A L'ÉCOLE MEILLEUR

La collation des diplômes et la distribution des prix à l'École Meilleure a eu lieu lundi dernier. Voici la liste des diplômés :

Diplôme commercial — Roméo Dupuis, Raoul Boulet, Alexandre Renaud-Lévesque, Ernest Dufresne, Henri Beaudry.

Diplôme académique. — Roméo Dupuis, Henri Beaudry, Raoul Boulet, Ernest Dufresne, Alexandre Renaud-Lévesque, Lucien Nantel, Henri Savaria, Armand Garneau, Roméo Mongeau.

Diplôme de dactylographie — Roméo Dupuis.

Diplôme d'instruction religieuse — H. Beaudry, R. Boulet, L. Casaubon, E. Dufresne, R. Dupuis, A. Renaud-Lévesque, R. Mongeau, L. Nantel, Armand Duval, Lucien Giguère, Gaston Girouard, Gaston Leblanc, Camille Dion, Louis-P. Caron, P. E. Chaput, Denis Jamieson, Léo Meloch, Wladimir Mizgala, Paul Savaria, Louis Audet, Eugène Charbonneau, Barth. Champagne, Sarto Collette, Donat Morneau, Roger Meloch, Stanislas Mizgala, Albert Mahe, Hector Nadon, Lucien Pelletier, Honoré Riendeau, Henri Sauvé, Ovi-la Duval, Paul Touchette, Laurent Asselin.

## LES MILITAIRES

## LE RETOUR DU C. O. T. C. LAVAL

LES SOLDATS QUI FONT PARTIE DE CE CORPS NOUS REVIENTRONT TOUS DANS UNE SEMAINE. — LEUR SEJOUR OUTRE-MER. — DES COMITES LEUR PREPRENT UNE RECEPTION.

Tous les soldats qui se sont enrôlés dans le C. O. T. C. Laval doivent arriver au pays dans une semaine. Le navire *Godwin* est parti d'Angleterre ces jours-ci avec les soldats de l'Université Laval et arrivera à Halifax le 4 juillet prochain. Il y a à bord 57 officiers et 1,283 soldats. La grande majorité de ces troupes sont du district militaire No 4 qui est celui de Montréal. Au nombre des troupes se trouvent les soldats de l'hôpital McGill No 3 qui comprennent 17 officiers et 128 soldats ; l'hôpital Laval No 6, sous le commandement du major A. M. Rivet. Cet hôpital fut pendant quelque temps à Troyes, et à Joinville-le-Pont, près de Paris. Quinze officiers et 96 soldats en font partie. C'est aussi sur le navire que se sont embarqués plusieurs soldats de la 10e réserve canadienne-française qui étaient dans les camps d'Angleterre depuis près d'un an. Ces soldats du C. O. T. C. sont partis du Canada depuis un an et sont demeurés tout le temps de la guerre au camp de Bramshott où ils subissaient leur entraînement. Lorsque l'armistice fut signé, ils étaient à la veille de partir pour le front. Depuis l'armistice, ils étaient concentrés dans le camp de Ripon. Le commandant de la réserve est le lieutenant-colonel DeMartigny, du 22e bataillon.

Le C. O. T. C. Laval, qui revient actuellement, comprend 300 soldats de Montréal et de Québec. Ces militaires, s'ils ne sont pas retardés, arriveront à Halifax le 4 juillet et se mettront immédiatement en route pour Montréal. Ils seront probablement ici vers le 5 ou le 6 juillet. Des comités militaires et civils leur préparent une réception. On s'attend aussi à ce que la population canadienne-française se porte à leur rencontre en grand nombre et aille saluer le retour de ces jeunes conscrits partis depuis plusieurs mois.

### EN COUR MARTIALE

Trois déserteurs ont été trouvés coupables hier, par les juges de la Cour martiale, qui ont entendu leur cause. La première cause entendue est celle du soldat Rodolphe Mercier, de la 4e garnison. D'après les témoignages rendus, il appert que l'inculpé ne déserta pas le régiment avec une mauvaise intention, mais fut induit à le faire par plusieurs raisons. Il a été acquitté.

Les trois autres, Ernest Bérubé, Napoléon Dumont, et le soldat Segalla, de la 4e garnison, ont tous été trouvés coupables de désertion et recevront leur sentence ces jours-ci. Tous trois ont été reconduits aux casernes de la rue Guy où ils sont encore en détention.

## LE KRONPRINZ EN ALLEMAGNE

(Câble de la Presse associée)

Paris, 27. — La conférence de la paix n'a pas encore été officiellement de la fuite du prince héritier allemand. Les nouvelles étaient de source anglaise. On n'a pas révélé les détails, la discussion officielle de l'événement, et son rapport aux affaires allemandes, non plus que la question de savoir si la Hollande a violé sa neutralité. On comprend maintenant le sens de récentes dépêches de Berlin imprimées dans les journaux français. Des personnes dont les noms n'étaient pas révélés mais dont la personnalité ne faisait place à aucun doute y commentaient le coulage de la flotte allemande et la destruction des drapeaux de bataille français et déclaraient qu'on pouvait s'attendre à d'autres événements.

Depuis le sabotage de Scaap Flow, la presse parisienne a fait allusion à la possibilité de la fuite de Hollande des ex-empereurs d'Allemagne, ainsi qu'aux mesures qui devraient être prises pour en prévenir la mise à exécution.

Dans les quartiers militaires, on a exprimé l'opinion aujourd'hui que le prince héritier et le prince Max de Bade se dirigent vers la Prusse. Est ou l'élément militaire réactionnaire est très fort. On croit aussi qu'en dépit de la mauvaise opinion qu'a la caste militaire de l'ancien prince héritier, il est probable que les partisans s'en servent comme d'une marionnette.

La présence en Allemagne, en ce moment, du prince Frederick Guil-laume, quand le sort du traité de paix est encore dans la balance, a causé une grande inquiétude à Paris, et on discute à l'avance la nouvelle phase de la situation.

## UN CHARBONNIER FRAPPÉ UN ICEBERG

Sydney, N.-E., 27. — Le « Maskinonge », charbonnier de la Dominion Coal Co., a frappé un iceberg, ce qui a nécessité son retour immédiat au port. Le vaisseau est arrivé hier soir. La coque est crevée à dix endroits. Le navire s'est servi pour le retour de sa propre vapeur. Le « Maskinonge » était parti d'ici mardi pour se rendre à Ulabana.

## ACCIDENTS D'AUTO

Toronto, 27. — Alexander Bertram, âgé de 74 ans, oncle de J. H. Bertram, officier de douane, et frère de feu Geo. H. Bertram, M.P., a été frappé par une automobile et transporté mourant à l'hôpital Grace.

Thomas Clinton Armstrong, 72 ans, a aussi été tué par une automobile.

Dupuis Frères

# VALEURS DE FIN DE SEMAINE

## EPICERIE Vêtements pour hommes

En faisant vos achats d'épicerie demain, samedi, vous prendrez avantage de la liste de prix publiée dans les journaux de jeudi soir.

**SPECIAUX POUR SAMEDI**

Fèves au lard de Clark, grosse boîte, 24... 24  
Sauce à la viande, 2 bouteilles... 25  
Riz Patna, 3 livres... 29  
Poudre à pâte Egg's, boîte 1 livre... 35  
Biscuits mélangés, 2 lbs... 35  
Confitures de fruits, marque Banner, chaudière de 4 livres, Reg. 75 pour... 69  
Purée de tomates, marque Dominion, 2 boîtes... 25  
Confitures de framboises pures, chaudière 4 lbs... 1.15  
Oranges de Californie, la douzaine... 39  
Gros citrons juteux, la douzaine... 39

**Au sous-sol**

En tweed gris uni... 39.5  
En tweed anglais rayé gris, plusieurs différents dessins. Valeur de 5.00 pour... 1.75  
En duck blanc... 2.50  
En duck kaki... 2.50

**COMPLETS pour hommes et jeunes gens. Nouveaux modèles.**

En tweed gris uni... 23.95  
En tweed brun uni... 23.95  
En tweed rayé brun... 28.95  
En tweed rayé gris... 28.95  
En tweed mélangé brun... 28.95  
En tweed caraculé brun... 28.95

**COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans. Nouveaux modèles.**

En duck blanc, bleu... 1.39  
Valeur spéciale à... 1.69  
En duck rayé fantaisie... 2.29  
Valeur spéciale à... 2.29

**CACHE-POUSIERE pour automobiles.**

En toile grise... 5.00  
En toile beige... 8.00  
En toile gris mélangé... 8.00

**Au rez-de-chaussée.**



## CIGARES

Le plus ancien des cigares, mais aussi le meilleur. Le vieux « Peg Top ». Reg. 3.00. Samedi, 2.00 paquets de tabac assorti. Reg. 1.0. Samedi, 12 paquets pour... 1.00

**Occasions merveilleuses au rayon des chaussures pour hommes, samedi et lundi, pour finir la course aux \$500.00. Ce rayon voudrait arriver bon premier**



**BOTTINES en chevreau noir, marque Walker, pour hommes. Forme large ou pointue, genre Blucher, semelle et talon en cuir. Pointures 5 1/2 à 10. Valeur de 6.00 pour... 4.45**

**BOTTINES en veau noir, acajou, brun, pour hommes. Trépointe Goodyear, forme large, moyenne ou pointue, genre Blucher ou Balmoral, semelle et talon en cuir ou Neolin. Toutes les pointures. Valant jusqu'à 8.00 pour... 5.45**

**BOTTINES en vachette noire, pour jeunes gens. Forme large Blucher, semelle forte et confortable. Pointures 1 à 5. Samedi et lundi... 1.95**

**BOTTINES en chevreau noir ou brun, pour jeunes gens. Forme pointue, semelle et talon en cuir. Pointures de 1 à 5. Valeur de 5.00 pour... 3.95**

**TOUTES commandes par poste ou téléphone seront remplies avec soin.**

**Au rez-de-chaussée.**

## ARTICLES POUR HOMMES

**CRAVATES en soie, jolies combinaisons de couleurs, un choix considérable, bout flottant, valant jusqu'à 1.25. Tant que le lot durera... .69**

**CEMISES NEGLIGÉES, marque Tooke et autres. Jolies rayures de couleurs, faites très amples, manchettes molles ou empiquées. Pointures 14 à 16 1/2. Valeur spéciale à... 1.19**

**CHAPEAUX de paille Senneil, forme canotier, pour hommes et jeunes gens. Pointures 6 1/2 à 7 1/2. Val. spéciale à... 1.98**

**SOUS-VÊTEMENTS COMBINAISONS, en blanc ou couleur naturelle, manches et jambes longues, demi-longues ou courtes. Grands 30 à 48. Valant jusqu'à 2.50 pour... 1.19**

**GRATIS**

Samedi, nous donnerons à chaque client achetant une chemise de 1.19 ou plus, un collet en soie de couleur unie, haute nouveauté, pointures 13 1/2 à 15 1/2. Ces collets ont une valeur de .50 chacun. Au rez-de-chaussée.

**Lignes spéciales de bas**

**BAS en coton uni pour dames. Blanc, noir, brun, gris, tête de nègre. Spécial... .23**

**BAS en fil de Lille uni pour dames. Blanc, noir, gris, beige, sable, bleu pâle, rose pâle, vieux rose. Spécial... .39**

**BAS en coton à côtes fines ou larges, pour enfants. Pointures 6 à 10. Spécial... .39**

**BAS en coton à côtes fines ou larges pour fillettes ou garçonnets. Blanc, noir. Spécial... .49**

**BAS en soie "seconds" pour dames. Blanc, noir, gris, brun, etc. Spécial... .39**

**BAS en fil de Lille à côtes fines. En noir seulement. Spécial... .59**

**BAS en soie artificielle**

**BAS en coton uni pour dames. Blanc, noir, brun, gris, tête de nègre. Spécial... .79**

**BAS avec les trois-quarts de la jambe en soie, pieds et hauts de la jambe renforcés. Blanc, noir, gris, brun, beige, taupe, bronze, sable, bleu pâle, etc. Spécial... 1.25**

**BAS en fil de Lille uni pour dames. Blanc, noir, gris, sable. Spécial... .59**

**BAS en fil de Lille, marque Penman, pour dames ; blanc, noir, gris, sable, beige, etc. Spécial... .79**

**BAS en fil de Lille uni pour dames. Brun, tan, gris, sable, gris argent, bleu noir, blanc. Spécial... .49**

**Au rez-de-chaussée.**

Une autre ligne de chapeaux, spécial à... 1.49

**BRETELLES en bon élastique, choix considérable. Spécial... .39**



Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugès, Directeur-Général.



Vient de paraître :

"L'ACTION FRANÇAISE"

Livraison de juin 10 sous

SOMMAIRE :

PIERRE BEDARD, par Léon Mercier Gouin.  
UN GRAND CONCOURS DE PROPAGANDE  
LE PELERINAGE AU LONG-SAULT, par Olivier Maury.  
JEANNE MANCÉ ET LA FONDATION DE MONTREAL, par Claire Davet.  
SOUVENIRS D'HIER, MENACES DE DEMAIN, Omer Héroux.  
A TRAVERS LA VIE COURANTE, Pierre Homier.  
LA VIE DE "L'ACTION FRANÇAISE", Jean Beauchemin.  
JOURNAUX, LIVRES ET REVUES  
POUR LA FÊTE NATIONALE, PROJETS DE DISCOURS, Yves.  
PARTIE DOCUMENTAIRE : Les discours de M. l'abbé Groulx au pèlerinage Dol-lard.

L'abonnement est de \$1.00 par année

L'Action française

Imm. La Sauvegarde

Montréal